PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

TOTAL S.A.

Société anonyme au capital de 5 988 830 242,50 € Siège social : 2 Place de la Coupole, La Défense, 92400 Courbevoie 542 051 180 R.C.S. Nanterre

Documents comptables annuels.

A. - Société-mère.

I. - Bilan au 31 décembre 2007

(en milliers d'euros)

Actif	2007	2006	2005
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles	282 442	252 901	186 596
Moins: Amortissements et provisions	-155 370	-135 404	-104 254
Immobilisations incorporelles, valeur nette	127 072	117 497	82 342
Immobilisations corporelles (Note 2)	431 873	422 726	393 215
Moins: Amortissements et provisions	-269 702	-244 402	-204 843
Immobilisations corporelles, valeur nette	162 171	178 324	188 372
Titres de participation et créances rattachées (Note 3)	76 809 154	75 759 201	77 060 078
Moins : Amortissements et provisions	-535 460	-407 302	-425 913
Autres immobilisations financières (Note 4)	1 701 054	1 808 376	268 681
Immobilisations financières, valeur nette	77 974 748	77 160 275	76 902 846
Total Actif Immobilisé	78 263 991	77 456 096	77 173 560
ACTIF CIRCULANT			
Stocks	2 701	1 290	1 361
Créances d'exploitation (Note 5)	1 808 898	1 650 852	1 543 559
Valeurs mobilières de placement	864 989	1 060 777	1 173 650
Disponibilités et dépôts à court terme	534 405	396 056	23 655
Total Actif Circulant	3 210 993	3 108 975	2 742 225
Charges constatées d'avance	7 082	7 370	2 735
Ecarts de conversion (Note 11)	300 679	72 789	12
TOTAL DE L'ACTIF	81 782 745	80 645 230	79 918 532

Passif	2007	2006	2005
CAPITAUX PROPRES (Note 6)			
Capital	5 988 830	6 064 420	6 151 163
Primes	29 597 987	31 155 966	34 563 052
Réserves (Note 6 B)	3 976 490	3 976 493	3 976 493
Report à nouveau	2 496 875	1 671 091	1 458 996
Résultat net	5 778 925	5 252 106	4 142 954
Acompte sur dividendes	-2 348 019	-2 064 167	-1 820 474

Total des capitaux propres	45 491 088	46 055 909	48 472 184
Provisions pour risques et charges (Notes 7 et 8)	2 541 983	1 561 673	1 379 724
DETTES			
Dettes financières long terme (Note 9)	7 281 800	5 993 990	4 506 468
Dettes financières court terme (Note 9)	24 966 195	25 281 590	24 048 655
Dettes d'exploitation (Note 10)	1 501 634	1 752 042	1 414 670
Total des dettes	33 749 629	33 027 622	29 969 793
Ecarts de conversion (Note 11)	45	26	96 831
TOTAL DU PASSIF	81 782 745	80 645 230	79 918 532

II. – Compte de résultat

(en milliers d'euros)

EXERCICE	2007	2006	2005
Chiffre d'affaires (Note 12)	9 604 753	10 142 105	8 405 922
Charges nettes d'exploitation (Note 13)	-7 273 461	-7 537 212	-6 413 814
Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation (Note 14)	-75 954	-79 260	-82 960
Résultat d'exploitation	2 255 338	2 525 633	1 909 148
Charges et produits financiers (Note 15)	-1 473 411	-1 095 236	-579 837
Dividendes (Note 16)	6 749 061	6 415 836	4 574 992
(Dotations) reprises aux provisions financières	-1 114 696	-167 664	-88 350
Autres charges et produits financiers (Note 17)	243 024	35 915	-370 558
Résultat financier	4 403 978	5 188 851	3 536 247
Résultat courant	6 659 316	7 714 484	5 445 395
Résultat sur cessions de titres et prêts	691 737	32 436	1 695
Résultat sur cessions d'immobilisations	58	-1	93
Éléments exceptionnels	5 648	-25 600	8 526
Résultat exceptionnel	697 443	6 835	10 314
Participation et intéressement des salariés	-45 701	-31 971	-27 395
Impôts	-1 532 133	-2 437 242	-1 285 360
RESULTAT NET	5 778 925	5 252 106	4 142 954

III. – Affectation du résultat

(Dividende net proposé : 2.07 euro par action)

(en euros)	
Résultat de l'exercice	5 778 925 418,44
Report à nouveau antérieur	2 496 875 350,07
MONTANT À RÉPARTIR	8 275 800 768,51
Acompte sur dividendes :	
- versé en 2007	2 348 019 489,00
- à verser en 2008 (montant maximal)	59 512 608,00
Solde du dividende à payer en 2008	2 576 059 343,79
Dividende au titre de 2007	4 983 591 440,79
Report à nouveau	3 292 209 327,72
MONTANT RÉPARTI	8 275 800 768,51

IV. – Tableau des flux de trésorerie

(en millions d'euros)

EXERCICE	2007	2006	2005
FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION			
Résultat net	5 779	5 252	4 143
Dotations (reprises) aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	60	70	72
Dotations (reprises) aux provisions des immobilisations financières	132	5	19
Dotations (reprises) aux autres provisions	980	181	74
MARGE BRUT D'AUTOFINANCEMENT	6 951	5 508	4 308
(Profits) Pertes sur cessions	-692	-32	-1
Diminution (Augmentation) du besoin en fonds de roulement	-273	151	-225
Autres, net	44	-36	-67
FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION	6 030	5 591	4 015
FLUX DE TRESORERIE D'INVESTISSEMENT	'	'	
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-53	-96	-110
Acquisition de titres de participation et augmentations de prêts long terme	-2 070	-4 482	-2 610
Investissements	-2 123	-4 578	-2 720
Produits de cession sur titres et remboursements de prêts long terme	1 427	4 141	3 516
Désinvestissements	1 427	4 141	3 516
FLUX DE TRESORERIE D'INVESTISSEMENT	-696	-437	796
FLUX DE TRESORERIE DE FINANCEMENT	'	'	
Augmentation de capital	82	492	17
Rachat d'actions propres	-1 641	-3 975	-3 367
Solde du dividende payé en numéraire	-2 362	-2 111	-1 842
Acompte sur dividendes payé en numéraire	-2 348	-2 063	-1 820
Remboursement d'emprunts à long terme	-133	-517	-1 585
Augmentation (Diminution) des dettes financières et concours bancaires courants	1 206	3 392	3 607
FLUX DE TRESORERIE DE FINANCEMENT	-5 196	-4 782	-4 990
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES DISPONIBILITÉS ET DÉPÔTS À COURT TERME	138	372	-179
DISPONIBILITÉS ET DÉPÔTS À COURT TERME AU BILAN D'OUVERTURE	396	24	203
DISPONIBILITÉS ET DÉPÔTS À COURT TERME AU BILAN DE CLÔTURE	534	396	24

V. – Variation des capitaux propres

	Act	ions émises		Réserves	Réserve de	Total
(en millions d'euros)	Nombre	Montant	Primes	et report	réévaluation	
			d'émission	nouveau		
Au 1er JANVIER 2005	635 015 108	6 350	38 016	7 244	38	51 648
Solde du dividende payé en numéraire (1)				-1 842		-1 842
Résultat net 2005				4 143		4 143
Acompte sur dividendes 2005 (2)				-1 820		-1 820
Réduction de capital	-21 075 568	-211	-3 647			-3 858

Exercice d'options de souscription d'actions Elf bénéficiant de la garantie d'échange	1 043 499	11	178			189
Émission d'actions	133 257	1	16			17
Taxe sur la réserve des plus values long terme				-5		-5
Au 31 DECEMBRE 2005	615 116 296	6 151	34 563	7 720	38	48 472
Émission d'actions	45 305	1	6			7
Exercice d'options de souscription d'actions Elf bénéficiant de la garantie d'échange	31 464	1	6			7
Émission d'actions réservée aux salariés	2 785 330	27	436			463
Total	617 978 395	6 180	35 011	7 720	38	48 949
Division par quatre de la valeur nominale de l'action TOTAL	2 471 913 580	6 180	35 011	7 720	38	48 949
Solde du dividende payé en numéraire (3)				-2 110		-2 110
Résultat net 2006				5 252		5 252
Acompte sur dividendes 2006 (4)				-2 064		-2 064
Apport-scission Arkema (5)			-1 544			-1 544
Réduction de capital	-47 020 000	-118	-2 342			-2 460
Émission d'actions	668 099	1	21			22
Exercice d'options de souscription d'actions Elf bénéficiant de la garantie d'échange	206 274	1	10			11
Variation des écarts de réévaluation						
Au 31 DECEMBRE 2006	2 425 767 953	6 064	31 156	8 798	38	46 056
Solde du dividende payé en numéraire (6)				-2 362		-2 362
Résultat net 2007				5 778		5 778
Acompte sur dividendes 2007 (7)				-2 348		-2 348
Réduction de capital	-33 005 000	-82	-1 651			-1 733
Exercice d'options de souscription d'actions Elf bénéficiant de la garantie d'échange	315 312	1	17			18
Émission d'actions	2 453 832	6	76			82
Variation des écarts de réévaluation						
Au 31 DECEMBRE 2007	2 395 532 097	5 989	29 598	9 866	38	45 491

- (1) Solde du dividende 2004 versé en 2005 : 1 842 millions d'euros (3,00 euros par action).
- (2) Acompte sur dividendes versé en 2005 : 1 820 millions d'euros (3,00 euros par action).
- (3) Solde du dividende 2005 versé en 2006 : 2 110 millions d'euros (3,48 euros par action).
- (4) Acompte sur dividendes versé en 2006 : 2 064 millions d'euros (0,87 euros par action).
- (5) Cette diminution représente l'apport-scission d'Arkema (contrepartie de la sortie des titres de participation nets non monétaires).
- (6) Solde du dividende 2006 versé en 2007 : 2 362 millions d'euros (1,00 euros par action).
- (7) Acompte sur dividendes versé en 2007 : 2 348 millions d'euros (1,00 euros par action).

VI. - Filiales et participations

(en millions d'euros)

31 DECEMBRE 2007	Quote-part du capital détenu en %	Capital	Autres capitaux propres					•		Prêts et avances		Résultat net	Dividend es versés	Avals et cautions
				brute	nette									
FILIALES		•							•					
TOTAL FRANCE	59,6	624	1 014	2 632	2 632	-	29 149	218	281	1 021				
TOTAL CHIMIE	100,0	930	12 174	13 117	13 117	-	-	1 003	1 003					

TOTAL OUTRE MER	100,0	77	53	95	95	-	2 611	45	72	-
OMNIUM INSURANCE REINSUR. CIE	100,0	27	352	114	114	-	273	120	62	-
ELF AQUITAINE	95,7	2 250	16 417	45 310	45 310	-	-	2 953	2 153	-
TOTAL PORTUGAL PETROLEOS S.A.	100,0	85	-15	140	70	10	155	-3	-	-
CRAY VALLEY S.A.	100,0	70	20	69	69	-	489	7	-	-
TOTAL GASANDES S.A.	100,0	77	-58	80	12	-	-	-35	-	12
TOTAL CHINA INVESTMENT LTD	100,0	91	-27	105	55	-	113	-2	-	
TOTAL E&P CANADA	100,0	554	-196	565	565	-	4	-44	-	1 263
TOTAL GESTION U.S.A.	100,0	3 969	-	3 969	3 969	-	-	-	-	-
TOTAL HOLDINGS EUROPE	53,2	65	7 447	4 446	4 446	-	-	3 004	644	-
TOTAL E&P HOLDINGS	65,8	5	1 895	846	864	-	-	3 369	1 805	-
AUTRES				2 592(1)	2 307	4 346(2)			729	40 114(3)
TOTAL GENERAL				74 098	73 625	4 356			6 749	42 410

⁽¹⁾ Valeur brute et nette : dont 1 641 millions d'euros d'actions TOTAL en autodétention.

VII. - Résultats financiers au cours des cinq dernières années

	2007	2006	2005	2004	2003
I - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
(en milliers d'euros)					
Capital social	5 988 830	6 064 420	6 151 163	6 350 151	6 491 182
Nombre d'actions ordinaires existantes (1)	2 395 532 097	2 425 767 953	615 116 296	635 015 108	649 118 236
Nombre d'actions futures à créer :					
- options de souscription d'actions (1)	39 440 217	36 044 355	7 675 549	6 285 886	2 935 306
- options et actions Elf bénéficiant de la garantie d'échange en actions Total (1)	841 776	1 158 900	361 742	1 442 634	3 793 652
II - OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE		!	'	'	
(en milliers d'euros)					
Chiffre d'affaires commercial hors taxes	7 904 504	8 549 605	7 009 551	4 775 056	4 246 682
Provisions pour participation et intéressement des salariés	38 000	30 000	25 000	26 000	22 000
au titre de l'exercice					
Résultat après impôts et dotations aux amortissements et provisions	5 778 925	5 252 106	4 142 954	3 443 252	3 272 173
Report à nouveau antérieur	2 496 875	1 671 091	1 458 996	1 355 571	1 056 491
Résultat à affecter	8 275 800	6 923 197	5 601 950	4 798 823	4 328 664
Résultat distribué y compris acompte sur dividendes	4 983 591	4 503 181	4 005 394	3 429 082	3 079 116
Report à nouveau	3 292 209	2 420 016	1 596 556	1 369 741	1 249 548
III - RESULTATS PAR ACTION			'	'	
(en euros)					
Résultat après impôts, mais avant dotations aux amortissements et provisions (1) (2)	3,06	2,38	7,29	5,74	5,28
Résultat après impôts et dotations aux amortissements et provisions (1) (2)	2,54	2,27	7,02	5,59	5,15
Dividende net attribué à chaque action (1)	2,07	1,87	6,48	5,40	4,70
IV - PERSONNEL		'	'	'	
(en milliers d'euros)					
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice (3)	6 027	5 731	5 459	5 240	5 013
Montant de la masse salariale de l'exercice	605 374	561 524	511 775	472 189	458 518
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, oeuvres sociales, etc)	258 875	245 755	236 352	222 903	221 653

⁽¹⁾ Le 18 mai 2006, le nominal de l'action a été divisé par quatre.

⁽²⁾ Dont TOTAL Finance pour 2 744 millions d'euros et TOTAL Treasury pour 1 067 millions d'euros.

⁽³⁾ Dont 33 508 millions d'euros concernant TOTAL Capital pour les programmes d'émission d'emprunts obligataires et de financement court terme.

 $^{(2) \} Les \ r\'esultats \ par \ action sont \ calcul\'es \ sur \ la \ base \ du \ nombre \ moyen \ d'actions \ pond\'er\'e \ dilu\'e \ sur \ l'ann\'ee, \ en \ excluant \ les \ actions \ d'autocontr\^ole \ et \ d'autod\'etention.$

⁽³⁾ Y compris les collaborateurs en congé de fin de carrière ou en préretraite (5 personnes en 2005 – Dispenses d'activité : 6 personnes en 2006 et 29 personnes en 2007).

VIII. – Inventaire des valeurs mobilières détenues en portefeuille au 31 décembre 2006

DESIGNATION DE LA SOCIETE Va				Pourcentage	Valeur	
	nominale (€)	titres composant	titres détenus par Total S.A	détenu par TOTAL S.A.	brute	
TITDES DE DA DIJCIDATION	(-)	le capital			(en milliers €)	
TITRES DE PARTICIPATION	10	60 452 922	2.004	0.01	(2)	
ARKEMA	10	60 453 823	3 994	0,01	63	
ASS. PARTIC. EFFORT CONST. (APEC)	15,24	408 000	11 700	2,87	178	
BOSTIK HOLDINGS SA	2,50		766 291	0,57	6 044	
BOSTIK S.A.	15,24	5 321 361	512 696	9,63	49 595	
CRAY VALLEY SA	15,24	4 593 167	4 593 161	100,00	69 314	
DAJA 44	10	5 764 000	5 764 000	100,00	57 640	
ELF AQUITAINE	8	281 230 834	269 121 371	95,70	45 310 315	
EUROTRADIA INTERNATIONAL	22,47	133 500	14 836	11,11	3 858	
GAZ TRANSPORT & TECHNIGAZ	16	23 143	6 943	30,00	106	
GIE FOST	15,24	100 030	99 830	99,80	1 522	
INNOVAREX	15,24	6 000	6 000	100,00	92	
LE MONDE ENTREPRISES	1 676,94	2 420	140	5,79	384	
LE MONDE S.A.	1	96 800 842	37 158	0,04	81	
RAFFINERIE DE STRASBOURG	15,24	420 000	70 000	16,67	1 505	
SOCIETE FINANCIERE AUTEUIL	16	500 000	499 994	100,00	28 268	
STE LANGUEDOCIENNE MICRON COULEURS	15,25	35 000	34 988	99,97	20 643	
SEPTENTRION PARTICIPATION	16	3 452 500	3 452 500	100,00	55 238	
STE PIPE LINE SUD EUROPEEN	7,60	1 500 000	95 808	6,39	3 120	
TOTAL SA	2,50	2 425 767 953	30 000 000	1,24	1 640 629	
TOTAL ACTIVITES MARITIMES	1,60	1 523 360	1 523 354	100,00	26 810	
TOTAL CAPITAL	10	30 000	29 994	99,98	300	
TOTAL CHIMIE	15,50	60 016 646	60 016 640	100,00	13 116 545	
TOTAL COOPERATION TECHNIQUE MEXIQUE	8	5 000	5 000	100,00	50	
TOTAL E&P ACTIVITES PETROLIERES	16	50 000	49 995	99,99	1 410	
TOTAL E&P HOLDINGS CHILE	10	44 000	44 000	100,00	440	
TOTAL E&P HOLDINGS	2	2 298 512	1 513 014	65,83	864 365	
TOTAL ENERGIE DEVELOPPEMENT	16	80 000	80 000	100,00	17 154	
TOTAL FRANCE	7,50	83 163 738	49 600 005	59,64	2 632 060	
TOTAL G&P VENTURES	16	2 500	2 500	100,00	194	
TOTAL GESTION U.S.A.	10	396 936 608	396 936 600	100,00	3 969 367	
TOTAL HOLDINGS EUROPE	0,05	1 302 415 903	692 415 903	53,16	4 445 631	
TOTAL LUBRIFIANTS	30,50	888 056	35 056	3,95	15 794	
TOTAL OUTRE MER	430	180 000	179 995	100,00	95 350	
TOTAL PETROCHEMICALS FRANCE	3,33	60 289 910	766 291	1,27	18 959	

TOTAL TREASURY	15,25	15 000	15 000	100,00	257	
VIGEO	100	159 097	1 300	0,82	130	
TOTAL I					72 453 411	
Titres de participation de sociétés françaises dont la valeur brute est comprise entre 15 240 euros et 45 730 euros.						
Valeur brute globale					1 062	
Titres de participation dans la valeur brute est inférieure à 15 240 euros par catégorie de titres ou participation.						
Valeur brute globale					10	
Participations dans les sociétés immobilières dont les actions ne sont pas admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs.						
Valeur brute globale					2	
Participations dans des sociétés étrangères dont les actions ne sont pas admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs.						
Valeur brute globale					1 643 556	
TOTAL II					1 644 630	
TOTAL I + II					74 098 041	
TITRES DE PLACEMENT						
Actions					864 989	
TOTAL III					864 989	
TOTAL GENERAL (I + II + III)					74 963 030	

IX. – Evolution du capital social au cours des cinq derniers exercices

Années	Augmentations	Apports e	n numéraire	Montants	Nombre	
	du capital			successifs du capital nominal	cumulé d'actions de la Société	
(en milliers		Nominal	Prime			
d'euros)			d'émission ou de conversion			
2003	Augmentation de capital					
	Warrants	8 356	60 385	6 880 261	688 026 154	
	Garantie d'échange offerte aux porteurs d'options	10 921	135 523	6 891 182	689 118 236	
	Réduction de capital	-400 000	-4 779 523	6 491 182	649 118 236	
2004	Augmentation de capital :					
	Augmentation de capital réservée aux salariés	34 348	335 560	6 525 530	652 553 066	
	Garantie d'échange offerte aux porteurs d'options	23 350	343 142	6 548 880	654 888 090	
	Exercice d'options de souscription d'actions	10	117	6 548 890	654 889 040	
	Réduction de capital	-198 739	-2 876 408	6 350 151	635 015 108	
2005	Augmentation de capital :					
	Garantie d'échange offerte aux porteurs d'options	10 435	178 175	6 360 586	636 058 607	
	Exercice d'options de souscription d'actions	1 333	16 488	6 361 919	636 191 864	
	Réduction de capital	-210 756	-3 647 054	6 151 163	615 116 296	
2006	Augmentation de capital:					
	Exercice d'options de souscription d'actions	453	5 582	6 151 616	615 161 601	
	Garantie d'échange offerte aux porteurs d'options	315	6 601	6 151 931	615 193 065	
	Augmentation de capital réservée aux salariés	27 853	436 182	6 179 784	617 978 395	

	Division par quatre de la valeur nominale de l'action	-	-	6 179 784	2 471 913 580
	Réduction de capital	-117 550	-2 341 947	6 062 234	2 424 893 580
	Exercice d'options de souscription d'actions	1 670	21 046	6 063 904	2 425 561 679
	Garantie d'échange offerte aux porteurs d'options	516	10 389	6 064 420	2 425 767 953
2007	Augmentation de capital :				
	Garantie d'échange offerte aux porteurs d'options	788	16 862	6 065 208	2 426 083 265
	Exercice d'options de souscription d'actions	6 135	76 196	6 071 343	2 428 537 097
	Réduction de capital	-82 513	-1 651 038	5 988 830	2 395 532 097

X. – Annexe

1. – Principes comptables

Les comptes de l'exercice 2007 sont établis conformément à la réglementation comptable française. *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur valeur d'origine corrigée des incidences de la réévaluation légale de 1976. Ces immobilisations sont amorties linéairement sur leur durée de vie estimée :

Constructions	20	30 ans
Mobilier, agencements	5	10 ans
Matériel de transport	2	5 ans
Matériel et mobilier de bureau	5	10 ans
Matériel informatique	3	5 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés au coût d'acquisition éventuellement corrigé de la réévaluation légale de 1976.

Les créances rattachées à des participations sont valorisées à leur valeur nominale.

Pour le secteur Amont, les titres de participation et créances rattachées font l'objet d'une provision à hauteur des dépenses d'exploration en l'absence d'une décision de mise en production. Dans l'hypothèse où il a été mis en évidence l'existence de réserves prouvées, la valeur des titres et créances est limitée au montant des revenus futurs actualisés au moment de la clôture.

Pour les autres secteurs, les provisions pour dépréciation des titres de participation et créances rattachées sont calculées en fonction des capitaux propres, de la valeur économique et de l'intérêt de la détention des titres.

Stocks

Les stocks sont évalués au prix de revient ou à la valeur de marché si celle-ci est inférieure. Les stocks d'hydrocarbures bruts et de produits pétroliers sont évalués selon la méthode FIFO (First In, First Out).

Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Comptabilisation des opérations en devises étrangères

Les créances et dettes en devises étrangères sont converties en euros au cours de change à la clôture de l'exercice. Les différences de conversion sur les éléments ne faisant pas l'objet d'une couverture de change sont comptabilisées en écart de conversion actif ou passif. Les pertes de change latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour risques.

Les différences de conversion sur les autres créances et dettes en devises étrangères sont comptabilisées en résultat et compensées par les gains ou pertes latents résultant d'opérations de couverture de change hors bilan.

Instruments financiers

Le Groupe utilise des instruments financiers dans un but quasiment exclusif de couverture afin de gérer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt et des cours de change de devises étrangères.

Dans le cadre de cette politique, le Groupe a recours à des swaps de taux d'intérêt et de devises. Les différentiels d'intérêts ou les reports et déports attachés à ces swaps sont constatés, prorata temporis, au compte de résultat en charges ou produits financiers, sur la durée de vie des éléments auxquels ils sont adossés.

Le Groupe peut aussi utiliser d'autres contrats de futures, caps, floors, et options. La variation des valeurs de marché de futures constituant des opérations de couverture est constatée au compte de résultat en charges ou produits financiers de façon symétrique au résultat de l'élément couvert. Pour les contrats optionnels, cet étalement s'applique aux primes payées.

Les éventuelles pertes latentes associées aux opérations pour lesquelles les critères de qualification comptable de couverture ne sont pas respectés sont provisionnées.

2. – Immobilisations corporelles

(Montants en millions d'euros)	2007	2006

31 DECEMBRE	Brut	Amortissement et provisions	Net	Net
Terrains	34	-	34	34
Constructions	92	-33	59	63
Autres	306	-237	69	81
Total	432	-270	162	178

Au 31 décembre 2006, les valeurs brutes et les amortissements et provisions s'élevaient à 423 millions d'euros et 245 millions d'euros.

3. – Titres de participation et créances rattachées

A. Variation des titres et créances rattachées

(Montants en millions	2007									
d'euros) 31 DECEMBRE	Brut début		Ecart de	Brut fin de						
	de période	Augmo	entations	Dimi	nution	conversion	période			
		Monétaires	Non monétaires	Monétaires	Non monétaires					
Titres de participation (1)	71 920	641	25	-133	-	-	72 453			
Créances rattachées	3 839	1 475	-	-578	-148	-232	4 356			
Total	75 759	2 116	25	-711	-148	-232	76 809			
Ventilation par secteur	'	'	'	'	'	'				
Amont	1 819	686	3	-138	-105	-5	2 260			
Aval	3 303	143	-	-115	-	-	3 331			
Chimie	13 371	57	5	-45	-5	1	13 384			
Activités financières	57 266	1 230	17	-413	-38	-228	57 834			
Total	75 759	2 116	25	-711	-148	-232	76 809			

⁽¹⁾ Les mouvements des créances rattachées résultent essentiellement des flux de financement de TOTAL Finance.

B. Après provisions sur titres et créances rattachées

(Montants en millions d'euros)		2007		2006
31 DECEMBRE	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Titres de participation	72 453	-473	71 980	71584
Créances rattachées et autres (1) (2)	4 356	-62	4 294	3 768
Total (3)	76 809	-535	76 274	75 352
Ventilation par secteur	'	I		
Amont	2 260	-183	2 077	1 706
Aval	3 331	-180	3 151	3 172
Chimie	13 384	-105	13 279	13 277
Activités financières	57 834	-67	57 767	57 197
Total	76 809	-535	76 274	75 352

4. – Autres immobilisations financières

A. Variations des autres immobilisations financières

⁽¹⁾ Le montant brut au 31 décembre 2007 comprend 3 881 millions d'euros se rapportant aux entreprises liées. (2) Le montant net au 31 décembre 2007 se répartit entre échéances à moins d'un an et échéances à plus d'un an, soit respectivement 1 067 millions d'euros et 3 227 millions d'euros.

⁽³⁾ Au 31 décembre 2006, les valeurs brutes et les provisions s'élevaient respectivement à 75 759 millions d'euros et 407 millions d'euros.

(M	2007								
(Montants en millions d'euros)									
31 DECEMBRE	D . 4 17 4 1	Augmen	tations	Dimin	utions	Écart de	Brut fin de période		
	Brut début de période	Monétaires	Non monétaires	Monétaires	Non monétaires	conversion			
Titres de l'activité portefeuille (1)	1 738	1 641	-	-	-1 734	-	1 645		
Autres créances	59	8	-	-23	-	-	44		
Dépôts et cautionnements	11	1	-	-	-	-	12		
Total	1 808	1 650	-	-23	-1 734	-	1 701		

- (1) Les diminutions non monétaires correspondent aux actions TOTAL S.A. annulées en 2007.
- B. Après provisions sur les autres immobilisations financières

(Montants en millions d'euros)		2007			
31 DECEMBRE	Brut	Provisions pour dépréciation	Net	Net	
Titres de l'activité portefeuille	1 645	-	1 645	1 738	
Autres créances (1)	44	-	44	58	
Dépôts et cautionnements	12	-	12	12	
Total (2)	1 701	-	1 701	1 808	

- (1) Le montant net au 31 décembre 2007 est à plus d'un an. (2) Au 31 décembre 2006, les valeurs brutes et les valeurs nettes sont identiques.

5. – Créances d'exploitation

(Montants en millions d'euros)		2007			
31 DECEMBRE	Brut	Provisions pour dépréciation	Net	Net	
Créances clients et comptes rattachés	1 028	-	1 028	812	
Autres créances d'exploitation	781	-	781	839	
Total (1) (2)	1 809	-	1 809	1 651	

- (1) Dont 1 166 millions d'euros concernant les entreprises liées au 31 décembre 2007. (2) La totalité est à moins d'un an.

6. – Capitaux propres

 $A.\ \, \acute{E}volution\ du\ capital \\ Les\ variations\ du\ nombre\ d'actions\ composant\ le\ capital\ social\ s'analysent\ comme\ suit\ :$

	Données historiques
Au 1er janvier 2005	635 015 108
Actions émises en raison de :	
Exercice d'options de souscription d'actions	133 257
Garantie d'échange offerte aux bénéficiaires d'options de souscription Elf Aquitaine	1 043 499
Actions annulées (1)	-21 075 568
Au 1er janvier 2006	615 116 296
Actions émises en raison de :	
Division du nominal de l'action par quatre le 18 mai 2006	1 845 348 888
Augmentation de capital réservée aux salariés	11 141 320

Exercice d'options de souscription d'actions	849 319
Garantie d'échange offerte aux bénéficiaires d'options de souscription Elf Aquitaine	332 130
Actions annulées (2)	-47 020 000
Au 31 décembre 2006	2 425 767 953
Actions émises en raison de :	
Exercice d'options de souscription d'actions	2 453 832
Garantie d'échange offerte aux bénéficiaires d'options de souscription Elf Aquitaine	315 312
Actions annulées (3)	-33 005 000
Au 31 décembre 2007 (4)	2 395 532 097

- (1) sur décision des Conseil d'administration du 19 juillet 2005 et du 3 novembre 2005.
- (2) sur décision du Conseil d'administration du 18 juillet 2006.
- (3) sur décision du Conseil d'administration du 10 janvier 2007.
- (4) dont 151 421 232 actions d'autodétention et d'autocontrôle déduites des capitaux propres consolidés,

Augmentation de capital réservée aux salariés du groupe

L'Assemblée générale des actionnaires du 11 mai 2007 a délégué au Conseil d'administration la compétence d'augmenter en une ou plusieurs fois le capital social, dans un délai maximum de vingt-six mois, en réservant la souscription aux salariés du Groupe adhérant à un plan d'épargne d'entreprise, dans la limite de 1,5 % du capital social existant au jour de la tenue du Conseil d'administration décidant l'émission, étant précisé que le montant du capital social émis à ce titre s'imputera sur le plafond global d'augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées au titre de la délégation de compétence consentie par l'Assemblée générale des actionnaires du 11 mai 2007 au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (4 milliards d'euros en

Dans le cadre de cette délégation de compétence, le Conseil d'administration du 6 novembre 2007 a décidé de mettre en oeuvre une première augmentation de capital réservée aux salariés dans la limite de 12 millions d'actions portant jouissance au 1er janvier 2007 au prix de 44,40 euros par action, avec une période de souscription ouverte du 10 au 28 mars 2008.

Annulation d'actions

Utilisant l'autorisation conférée par l'Assemblée générale des actionnaires du 7 mai 2002 pour procéder à la réduction du capital social par annulation d'actions détenues par la société dans la limite de 10% du capital social par période de 24 mois, le Conseil d'administration du 10 janvier 2007 a décidé d'annuler 33 005 000 actions au prix moyen de 52,52 euros par action.

Autodétention (Actions TOTAL détenues par TOTAL S.A.)

- Au 31 décembre 2007, TOTAL S.A. détenait 51 089 964 de ses propres actions, soit 2,13% du capital social, réparties de la façon suivante : 16 343 349 actions affectées à la couverture des plans d'options d'achat d'actions TOTAL dont bénéficient les salariés du Groupe et qui sont classées en valeurs mobilières de placement,
- 4 746 615 actions affectées au plan d'attribution gratuite d'actions TOTAL dont bénéficient les salariés du Groupe et qui sont classées en valeurs mobilières de placement,
- 30 000 000 actions acquises entre février et décembre 2007 en vue de leur annulation en vertu de l'autorisation donnée par l'Assemblée générale des actionnaires du 12 mai 2006 et du 11 mai 2007.

Ces actions sont déduites des capitaux propres consolidés.

Autocontrôle (Actions TOTAL détenues par des filiales du groupe)
Au 31 décembre 2007, TOTAL S.A. détenuit indirectement, par l'intermédiaire de ses filiales, 100 331 268 de ses propres actions, soit 4,19% du capital social, réparties de la façon suivante :

- 2 023 672 actions détenues par une société du Groupe, TOTAL Nucléaire, détenue indirectement à 100 % par TOTAL S.A.,
- 98 307 596 actions détenues par des filiales d'Elf Aquitaine (Financière Valorgest, Sogapar et Fingestval), Ces actions sont déduites des capitaux propres consolidés.

B Réserves

(Montants en millions d'euros)

31 DECEMBRE	2007	2006	2005
Réserve spéciale de réévaluation	38	38	38
Réserve légale	740	740	740
Réserves réglementées	2 808	2 808	2 808
Réserves	390	390	390
Total	3 976	3 976	3 976

Montants en millions d'euros	2007						
31 DECEMBRE	Mouvements de la période						
	Brut début de période	Augmentations	Dimir	Diminution			
			Utilisées	Non utilisée	période		
Provisions pour risques financiers	1 411	1 156	-119	-54	2 394 (1)		
Provisions pour restructurations, retraites, pensions et obligations similaires (Note 8)	108	24	-8	-	124 (2)		
Provisions pour risques exceptionnels	43	-	-14	-5	24		
Total	1 562	1 180	-141	-59	2 542		

(1) Les provisions pour risques financiers représentent principalement :

une garantie donnée à une filiale de financement de l'activité Amont pour 1 805 millions d'euros,

une provision comptabilisée pour un montant de 138 millions d'euros pour couvrir les risques encourus à l'occasion de l'attribution des titres Arkema, une provision de 124 millions d'euros pour attribution gratuite d'actions. Son montant est calculé sur la base de la valeur des actions achetées en couverture du plan et au prorata-temporis de la période dite d'acquisition, soit 2 ans, au terme de laquelle l'attribution des actions à leur bénéficiaire est définitive, sous réserve qu'une condition de performance soit remplie (cf. Note 23).

(2) Dont 117 millions d'euros de provisions pour retraites, pensions et obligations similaires et 7 millions d'euros de provisions pour médailles du travail.

8. – Provisions pour restructurations, retraites, pensions et obligations similaires

TOTAL S.A. participe à des régimes de prévoyance, retraite, préretraite et indemnités de départ. Pour les régimes à cotisations définies et les régimes mutualisés avec d'autres employeurs, les charges correspondent aux cotisations versées.

Les provisions au 31 décembre se décomposent de la manière suivante :

(Montants en millions d'euros)	2007	2006
Provisions pour retraites, pensions et obligations similaires	117	101
Provisions pour restructurations	-	-
Provisions au 31 décembre	117	101

Pour les régimes à prestations définies, les engagements sont évalués à l'aide de la méthode prospective dite des « unités de crédits projetées ». L'estimation actuarielle dépend de différentes hypothèses telles que l'ancienneté, l'espérance de vie, le taux de rotation du personnel de l'entreprise ainsi que les hypothèses de revalorisation et d'actualisation.

Les hypothèses actuarielles utilisées au 31 décembre sont les suivantes :

	2007	2006
Taux d'actualisation	5,09 %	4,24 %
Taux moyen de revalorisation des salaires	4,14 %	4,14 %
Taux de rendement moyen prévu des placements	6,25 %	5,35 %
Espérance de durée résiduelle moyenne d'activité	10-20 ans	10-20 ans

TOTAL S.A. enregistre dans ses comptes la provision couvrant les engagements relatifs aux droits des bénéficiaires pour les régimes non confiés à des organismes d'assurance extérieurs.

Les gains et pertes actuariels résultant notamment des changements dans les hypothèses sont amortis linéairement sur la durée de vie active restante du personnel concerné

personnel concerné.
L'engagement de la société pour les régimes non confiés à des organismes d'assurance extérieurs se rapproche de la provision constatée de la manière suivante :

(Montants en millions d'euros)	2007	2006
Dette actuarielle au 31 décembre	179	191
Pertes et gains actuariels à amortir	-62	-90
Provisions retraites et autres au 31 décembre	117	101

L'engagement de la société pour les régimes externalisés auprès de fonds d'assurance s'élève à :

(Montants en millions d'euros)	2007	2006
Dette actuarielle au 31 décembre	248	276
Actifs de retraite	-221	-227
Engagement net au 31 décembre	27	49

9. – Dettes financières

Échéances au 31 décembre 2007

(Montants en millions d'euros)	2007	A un an au plus	A plus d'un an et moins	A plus de 5 ans	2006
		au pius	de 5 ans	Sans	
Emprunts obligataires	•		•	'	
Emprunt 6,75 % 1996-2008 (950 millions de francs français) (1)	124	124	-	-	139
Emprunt 6,75 % 1996-2008 (800 millions de francs français) (1)	107	107	-	-	120
Emprunt 6,75 % 1996-2008 (700 millions de francs français) (1)	92	92	-	-	102
Emprunt 6,20 % 1997-2009 (900 millions de francs français) (1)	117	-	117	-	131
Emprunt 5,03 % 1997-2007 (620 millions de francs français) (1)	-	-	-	-	75
Emprunt 6,80 % 1997-2007 (12 milliards de pesetas espagnoles) (1)	-	-	-	-	63
Emprunt Pibor 3 mois +0,38 % 1998-2008 (230 millions de francs français) (1)	26	26	-	-	29
Emprunt 5,125 % 1998-2009 (1 000 millions de francs français) (1)	113	-	113	-	126
Emprunt 5 % 1998-2013 (1 000 millions de francs français) (1)	113	-	-	113	127
Emprunt 5,65 % 2000-2010 (100 millions d'Euros) (1)	60	-	60	-	67
Intérêts courus	10	10	-	-	15
Total des emprunts obligataires	762	359	290	113	994
Emprunts divers (2)	7 349	470	6 879	-	5 713
Comptes courants financiers (3)	24 137	24 137	-	-	24 569
Total	32 248	24 966	7 169	113	31 276

⁽¹⁾ Ces emprunts ont été transformés en emprunts en dollars US à taux variable par des swaps d'émission adossés individuellement.

10. – Dettes d'exploitation

(Montants en millions d'euros)

31 DECEMBRE	2007	2006
Fournisseurs	794	738
Autres dettes d'exploitation	708	1 014
Total (1) (2)	1 502	1 752

⁽¹⁾ Dont 193 millions d'euros en 2007 et 488 millions d'euros en 2006 concernant les entreprises liées. (2) Concerne en totalité les échéances à moins d'un an.

11. – Écarts de conversion

Compte tenu des méthodes de conversion décrites en Note 1, le solde des écarts de conversion actif et passif au 31 décembre 2007 correspond à un écart de conversion net actif de 301 millions d'euros provenant essentiellement des prêts en dollars US.

12. - Chiffres d'affaires

(Montants en millions d'euros)	France	Reste de l'Europe	Amérique du Nord	Afrique	Moyen-Orient et reste du Monde	Total
Exercice 2007	302	288	30	744	8 241	9 605
Hydrocarbures et produits pétroliers	-	144	-	-	7 761	7 905
Assistance technique	302	144	30	744	480	1 700

⁽²⁾ Dont 7 343 millions d'euros concernant les entreprises liées. (3) Dont 24 137 millions d'euros concernant les entreprises liées.

Exercice 2006	279	289	29	688	8 857	10 142
Hydrocarbures et produits pétroliers	-	155	-	-	8 395	8 550
Assistance technique	279	134	29	688	462	1 592

13. – Charges nettes d'exploitation

(Montants en millions d'euros)	2007	2006
Coût d'achat des marchandises vendues	-5 198	-5 458
Autres achats et charges externes	-1 186	-1 249
Impôts, taxes et versements assimilés	-39	-36
Charges de personnel	-850	-794
Total	-7 273	-7 537

14. – Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation

(Montants en millions d'euros)	2007	2006
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	•	
sur immobilisations corporelles et incorporelles	-60	-71
pour restructurations, retraites, pensions et obligations similaires	-25	-25
Sous Total 1	-85	-96
REPRISES SUR PROVISIONS	'	•
pour restructurations, retraites, pensions et obligations similaires	9	17
Sous Total 2	9	17
Total (1+2)	-76	-79

15. – Charges et produits financiers

(Montants en millions d'euros)	2007	2006
CHARGES FINANCIERES (1)		
Intérêts sur emprunts et charges assimilées	-1 575	-1 208
Pertes sur créances rattachées à des participations	-3	-
Sous Total 1	-1 578	-1 208
PRODUITS FINANCIERS (2)	,	ı
Produits des créances de l'actif immobilisé	29	54
Intérêts sur dépôts court terme et produits assimilés	76	59
Sous Total 2	105	113
Total (1+2)	-1 473	-1 095
(1) dont, concernant les entreprises liées :	1 305	895
(2) dont, concernant les entreprises liées :	102	109

16. – Dividendes

(Montants en millions d'euros)	2007	2006
Amont	1 988	1 953
Aval	585	548
Chimie	1 011	602

Activités financières	3 165	3 313
Total	6 749	6 413

17. – Autres charges et produits financiers

Le profit net de 243 millions d'euros est essentiellement constitué de 35 millions d'euros de produits nets de cessions de valeurs mobilières de placement et de 208 millions d'euros de profit de change.

18. – Résultat exceptionnel

Le profit exceptionnel de 697 millions d'euros correspond pour 682 millions d'euros au résultat de cession des titres de participation de Qatar Liquefied Gas Company LTD (QATARGAS), à une filiale.

19. – Régime fiscal

Conformément aux dispositions de l'article 209 quinquies du Code Général des Impôts, TOTAL S.A. a obtenu du ministre de l'Economie, des Finances et de l'Emploi l'agrément qui lui permet d'être imposé selon le régime du bénéfice consolidé. Ce régime conduit à retenir pour le calcul de l'assiette de l'impôt non seulement le résultat des sociétés françaises ou étrangères consolidées globalement ou par mise en équivalence, mais aussi celui des sociétés dans lesquelles le Groupe détient, sous certaines conditions, une participation directe ou indirecte de plus de 10 % dans le secteur exploration production et de plus de 50 % dans les autres secteurs. Cet agrément permet ainsi la compensation, dans certaines limites, du résultat taxable des sociétés bénéficiaires et des pertes des autres entités.

L'agrément de TOTAL S.A. au régime du bénéfice consolidé couvre la période 2005-2007. Le renouvellement de cet agrément a été demandé pour la

période 2008-2010.

Par ailleurs, TOTAL S.A. a opté pour le régime de la fiscalité des groupes prévu aux articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts.

En application de la convention d'intégration signée entre TOTAL S.A. et les filiales intégrées, les déficits et moins-values long terme réalisés par la société intégrée pendant la période d'intégration sont définitivement acquis à TOTAL S.A.

20. – Gestion des risques et instruments financiers

TOTAL S.A. utilise des instruments financiers pour gérer son exposition aux fluctuations de taux d'intérêt et de change. Ainsi, la position de change créée, le cas échéant, par l'activité commerciale est systématiquement couverte par achat/vente de devises, essentiellement au comptant et parfois à terme. Quant aux actifs long terme en devises étrangères, TOTAL S.A. s'efforce de réduire le risque de change associé en adossant, si cela est possible, un financement dans la même devise.

En terme de taux d'intérêt, l'essentiel de l'endettement long terme est ramené à taux variable par l'utilisation de swaps d'émission (swap de taux et change long terme). La trésorerie courante est gérée sur la base du taux au jour le jour, notamment par le biais de swaps de taux court terme.

L'encours d'instruments financiers est contrôlé par un service indépendant de la salle des marchés qui procède à des évaluations à la valeur de marché et à des estimations de sensibilité. Le risque de contrepartie fait l'objet d'un contrôle strict.

Une information plus détaillée sur la politique de gestion des risques est exposée dans le chapitre 4 du présent Document de référence (voir page 63).

21. - Engagements

(Montants en millions d'euros)

31 DECEMBRE	2007	2006
ENGAGEMENTS DONNÉS		
Garanties sur droits de douanes	1 021	1 021
Garanties sur emprunts bancaires	3 338	3 350
Garanties de passif sur cessions	-	68
Garanties sur autres engagements	2 032	2 363
Garanties sur lignes de crédit confirmées	4 544	4 017
Programme de financements court terme (1)	16 551	14 116
Programme d'émission d'emprunts obligataires (1)	16 957	15 327
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNÉS	44 443	40 262
ENGAGEMENTS RECUS	1	
Garanties sur lignes de crédit confirmées	5 538	5 808
Autres engagements reçus	-	1
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS	5 538	5 809

⁽¹⁾ Garanties des emprunts obligataires et des programmes de financements court terme émis par TOTAL Capital. Sur un programme de 33 508 millions d'euros, 7 649 millions d'euros ont été émis au 31 décembre 2007 contre12 602 millions au 31 décembre 2006.

Portefeuille d'instruments financiers dérivés

Les engagements hors bilan liés aux activités du Groupe sur les instruments financiers dérivés sont présentés ci-dessous :

31 DECEMBRE	2007	2006	
(Montants en millions d'euros)			
Swaps d'émission			
Montant rationnel, pied de coupon (1)	951	1 046	
Valeur de marché, pied de coupon (2)	212	209	
Contrats à terme de devises			
Montant notionnel (1)	679	-	
Valeur de marché (2)	14	-	

⁽¹⁾ Ces montants fixent le niveau d'engagement notionnel sans être représentatifs d'une perte ou d'un gain latent.

22. – Ventilation de l'effectif moyen

31 DECEMBRE	2007	2006	
Cadres	4 317	4 106	
Agents de maîtrise	1 369	1 355	
Techniciens, employés et ouvriers	341	270	
Total	6 027	5 731	

23. – Plan d'options de souscription et d'achat d'actions, plans d'attribution gratuites d'actions

Options de souscription d'actions TOTAL

	Plan 2003 (1)	Plan 2004 (2)	Plan 2005 (3)	Plan 2006 (4)	Plan 2007 (5)	Total
Prix d'exercice jusqu'au 23 mai 2006 inclus (en euros) (5)	33,30	39,85	49,73	-	-	
Prix d'exercice à compter du 24 mai 2006 (en euros) (5)	32,84	39,30	49,04	50,60	60,10	
Date d'échéance	16 juillet 2011	20 juillet 2012	19 juillet 2013	18 juillet 2014	17 juillet 2015	
Nombre d'options (7)						
Existantes au 1er janvier 2005	11 729 024	13 414 520	-	-	-	25 143 544
Attribuées	-	24 000	6 104 480	-	-	6 128 480
Annulées	-10 000	-16 400	-10 400	-	-	-36 800
Exercées	-522 228	-10 800	-	-	-	-533 028
Existantes au 1er janvier 2006	11 196 796	13 411 320	6 094 080	-	-	30 702 196
Attribuées	-	-	134 400	5 727 240	-	5 861 640
Annulées	-22 200	-57 263	-43 003	-1 080	-	-123 546
Ajustements liés à l'apport-scission d'Arkema (8)	163 180	196 448	90 280	-	-	449 908
Exercées	-729 186	-120 133	-	-	-	-849 319
Existantes au 1er janvier 2007	10 608 590	13 430 372	6 275 757	5 726 160	-	36 040 879
Attribuées	-	-	-	-	5 937 230	5 937 230
Annulées	-22 138	-20 093	-11 524	-13 180	-17 125	-84 060
Exercées	-2 218 074	-213 043	-20 795	-1 920	-	-2 453 832
Existantes au 31 décembre 2007	8 368 378	13 197 236	6 243 438	5 711 060	5 920 105	39 440 217

⁽¹⁾ Attribution décidée par le Conseil d'administration du 16 juillet 2003 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée générale des actionnaires du 17 mai 2001. Les options sont exerçables avec un différé de 2 ans assorti d'un délai d'incessibilité de 4 ans à compter de leur date de notification individuelle et doivent être exercées dans un délai de 8 ans à compter de cette date.

(2) Attribution décidée par le Conseil d'administration du 20 juillet 2004 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée générale des actionnaires

⁽²⁾ Cette valeur a été déterminée sur une base individuelle en actualisant les flux de trésorerie futurs avec les courbes de taux « zéro coupon » en vigueur à la clôture des exercices avec prise en compte d'un spread déterminé pour le groupe.

⁽²⁾ Attribution décidée par le Conseil d'administration du 20 juillet 2004 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée générale des actionnaires du 14 mai 2004. Les options sont exerçables avec un différé de 2 ans assorti d'un délai d'incessibilité de 4 ans à compter de leur date de notification individuelle et doivent être exercées dans un délai de 8 ans à compter de cette date

individuelle et doivent être exercées dans un délai de 8 ans à compter de cette date.
(3) Attribution décidée par le Conseil d'administration du 19 juillet 2005 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée générale des actionnaires du 14 mai 2004. Les options sont exerçables avec un différé de 2 ans assorti d'un délai d'incessibilité de 4 ans à compter de leur date de notification individuelle et doivent être exercées dans un délai de 8 ans à compter de cette date.

(4) Attribution décidée par le Conseil d'administration du 18 juillet 2006 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée générale des actionnaires du 14 mai 2004. Les options sont exerçables avec un différé de 2 ans assorti d'un délai d'incessibilité de 4 ans à compter de leur date de notification individuelle et doivent être exercées dans un délai de 8 ans à compter de cette date.

(5) Attribution décidée par le Conseil d'administration du 17 juillet 2007 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée générale des actionnaires du 11 mai 2007. Les options sont exerçables avec un différé de 2 ans assorti d'un délai d'incessibilité de 4 ans à compter de leur date de notification individuelle et doivent être exercées dans un délai de 8 ans à compter de cette date. Le délai d'incessibilité de 4 ans n'est pas applicable aux bénéficiaires sous contrat d'une société filiale non-française au 17 juillet 2007, lesquels peuvent céder les actions issues d'exercice d'options à compter du 18 juillet 2009. Par ailleurs, le Conseil a décidé que pour chaque bénéficiaire d'un nombre d'options supérieur à 25 000, une partie de ces options ne sera définitivement attribuée, à l'issue du différé d'exercice de 2 ans, que sous réserve que soir remplie une condition de performance liée au taux de rentabilité des capitaux propres du Groupe calculé sur la base des comptes consolidés relatifs à l'exercice 2008.

(6) Afin de tenir compte de la division par quatre du nominal de l'action TOTAL intervenue le 18 mai 2006, les prix d'exercice des options de souscription d'actions TOTAL des plans alors en vigueur ont été multipliés par 0,25. En outre, afin de tenir compte de l'apport-scission d'Arkema, les prix d'exercice des options de souscription d'actions TOTAL de ces plans ont été multipliés par un coefficient d'ajustement égal à 0,986147 avec prise d'effet le 24

(7) Le nombre d'options attribuées, existantes, annulées ou exercées avant le 23 mai 2006 inclus ont été multipliés par quatre afin de tenir compte de la division par quatre du nominal de l'action TOTAL décidée le 12 mai 2006 par l'Assemblée générale des actionnaires.

(8) Ajustements décidés par le Conseil d'administration du 14 mars 2006 en application des dispositions des articles 174-9, 174-12 et 174-13 du décret n°67-236 du 23 mars 1967 en vigueur lors de la tenue de ce Conseil ainsi que lors de la tenue de l'Assemblée générale des actionnaires de TOTAL S.A. le 12 mai 2006, dans le cadre de l'opération d'apport-scission d'Arkema. Ces ajustements ont été effectués le 22 mai 2006, avec prise d'effet le 24 mai 2006.

Options d'achat d'actions TOTAL

	Plan 1998 (1)	Plan 1999 (2)	Plan 2000 (3)	Plan 2001 (4)	Plan 2002 (5)	Total
Prix d'exercice jusqu'au 23 mai 2006 inclus (en euros) (6)	23,44	28,25	40,68	42,05	39,58	
Prix d'exercice à compter du 24 mai 2006 (en euros) (6)	-	27,86	40,11	41,47	39,03	
Date d'échéance	17 mars 2006	15 juin 2007	11 juillet 2008	10 juillet 2009	9 juillet 2010	
Nombre d'options (7)	•		'	'	'	
Existantes au 1er janvier 2005	1 556 048	4 106 116	9 625 780	10 723 700	11 446 512	37 458 156
Attribuées	-	-	-	-	-	-
Annulées	-400	-1 200	-7 000	-4 000	-9 800	-22 400
Exercées	-965 996	-2 052 484	-3 108 836	-1 983 800	-153 232	-8 264 348
Existantes au 1er janvier 2006	589 652	2 052 432	6 509 944	8 735 900	11 283 480	29 171 408
Attribuées	-	-	-	-	-	-
Annulées	-72 692	-	-7 272	-15 971	-26 694	-122 629
Ajustements liés à l'apport-scission d'Arkema (8)	-	25 772	84 308	113 704	165 672	389 456
Exercées	-516 960	-707 780	-1 658 475	-1 972 348	-2 141 742	-6 997 305
Existantes au 1er janvier 2007	-	1 370 424	4 928 505	6 861 285	9 280 716	22 440 930
Attribuées	-	-	-	-	-	-
Annulées	-	-138 023	-3 452	-7 316	-7 104	-155 895
Exercées	-	-1 232 401	-1 782 865	-1 703 711	-2 210 429	-6 929 406
Existantes au 31 décembre 2007	-	-	3 142 188	5 150 258	7 063 183	15 355 629

(1) Attribution décidée par le Conseil d'administration du 17 mars 1998 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée générale des actionnaires du 21 mai 1997. Les options étaient exerçables avec un différé de 5 ans à compter de leur date de notification individuelle et devaient être exercées dans un délai de 8 ans à compter de cette date. Ce plan est arrivé à échéance le 17 mars 2006.

(2) Attribution décidée par le Conseil d'administration du 15 juin 1999 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée générale des actionnaires du 21 mai 1997. Les options sont exerçables avec un différé de 5 ans à compter de leur date de notification individuelle et doivent être exercées dans un délai de 8 ans à compter de cette date.

(3) Attribution décidée par le Conseil d'administration du 11 juillet 2000 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée générale des actionnaires du 21 mai 1997. Les options sont exerçables avec un différé de 4 ans assorti d'un délai d'incessibilité de 5 ans à compter de leur date de notification

individuelle et doivent être exercées dans un délai de 8 ans à compter de cette date.

(4) Attribution décidée par le Conseil d'administration du 10 juillet 2001 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée générale des actionnaires du 17 mai 2001. Les options sont exerçables avec un différé de 3,5 ans assorti d'un délai d'incessibilité de 4 ans à compter de leur date de notification individuelle et doivent être exercées dans un délai de 8 ans à compter de cette date. (5) Attribution décidée par le Conseil d'administration du 9 juillet 2002 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée générale des actionnaires

du 17 mai 2001. Les options sont exerçables avec un différé de 2 ans assorti d'un délai d'incessibilité de 4 ans à compter de leur date de notification individuelle et doivent être exercées dans un délai de 8 ans à compter de cette date.

(6) Afin de tenir compte de la division par quatre du nominal de l'action TOTAL intervenue le 18 mai 2006, les prix d'exercice des options de souscription d'actions TOTAL des plans alors en vigueur ont été multipliés par 0,25. En outre, afin de tenir compte de l'apport-scission d'Arkema, les prix d'exercice des options de souscription d'actions TOTAL de ces plans ont été multipliés par un coefficient d'ajustement égal à 0,986147 avec prise d'effet le 24

(7) Le nombre d'options attribuées, existantes, annulées ou exercées avant le 23 mai 2006 inclus ont été multipliés par quatreafin de tenir compte de la division par quatre du nominal de l'action TOTAL décidée le 12 mai 2006 par l'Assemblée générale des actionnaires.

(8) Ajustements décidés par le Conseil d'administration du 14 mars 2006 en application des dispositions des articles 174-9, 174-12 et 174-13 du décret n°67-236 du 23 mars 1967 en vigueur lors de la tenue de ce Conseil ainsi que lors de la tenue de l'Assemblée générale des actionnaires de TOTAL S.A. le 12 mai 2006, dans le cadre de l'opération d'apport-scission d'Arkema. Ces ajustements ont été effectués le 22 mai 2006, avec prise d'effet le 24 mai 2006.

Attribution gratuite d'actions TOTAL

Pla	an 2005 (1) (2)	Plan 2006 (3)	Plan 2007 (4)	Total
-----	-----------------	---------------	---------------	-------

Date du Conseil d'administration ayant décidé l'attribution d'actions gratuites	19 juillet 2005	18 juillet 2006	17 juillet 2007	
Nombre d'actions attribuées gratuitement				
Existantes au 1er janvier 2005	-	-	-	-
Notifiées	2 280 520	-	-	2 280 520
Annulées	-5 992	-	-	-5 992
Attribuées définitivement	-	-	-	-
Existantes au 1er janvier 2006	2 274 528	-	-	2 274 528
Notifiées	-	2 275 364	-	2 275 364
Annulées	-7 432	-3 068	-	-10 500
Attribuées définitivement	-	-	-	-
Existantes au 1er janvier 2007	2 267 096	2 272 296	-	4 539 392
Notifiées	-	-	2 366 365	2 366 365
Annulées	-38 088	-6 212	-2 020	-46 320
Attribuées définitivement	-2 229 008	-2 128(5)	-1 288(5)	-2 232 424
Existantes au 31 décembre 2007	-	2 263 956	2 363 057	4 627 013

(1) Attribution décidée par le Conseil d'administration du 19 juillet 2005 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée générale des actionnaires du 17 mai 2005. Ces actions, rachetées en 2005 par la Société sur le marché, seront définitivement attribuées à leur bénéficiaire, à l'issue d'une période d'acquisition de 2 ans, soit le 20 juillet 2007, sous réserve qu'une condition de performance soit remplie. Cette condition stipule que le nombre définitif d'actions attribuées gratuitement est fonction du taux de rentabilité des capitaux propres du Groupe calculé sur la base des comptes consolidés publiés par le Groupe et relatifs à l'exercice qui précèdera l'année de l'attribution définitive, en l'espèce l'exercice 2006. La cession des actions qui seraient ainsi attribuées gratuitement et définitivement ne pourra ensuite intervenir qu'au terme d'une période d'obligation de conservation de 2 ans, soit à compter du 20 juillet 2009.

(2) Le nombre d'actions attribuées gratuitement a été multiplié par quatre à la suite de la division par quatre du nominal de l'action TOTAL décidée le 12 mai 2006 par l'Assemblée générale des actionnaires.

(3) Attribution décidée par le Conseil d'administration du 18 juillet 2006 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée générale des actionnaires du 17 mai 2005. Ces actions, rachetées en 2006 par la Société sur le marché, seront définitivement attribuées à leurs bénéficiaires, à l'issue d'une période d'acquisition de 2 ans, soit le 19 juillet 2008, sous réserve qu'une condition de performance soit remplie. Cette condition stipule que le nombre définitif d'actions attribuées gratuitement est fonction du taux de rentabilité des capitaux propres du Groupe calculé sur la base des comptes consolidés publiés par le Groupe et relatifs à l'exercice qui précèdera l'année de l'attribution définitive, en l'espèce l'exercice 2007. La cession des actions, qui seraient ainsi attribuées gratuitement et définitivement, ne pourra ensuite intervenir qu'au terme d'une période d'obligation de conservation de 2 ans,

soit à compter du 19 juillet 2010.

(4) Attribution décidée par le Conseil d'administration du 17 juillet 2007 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée générale des actionnaires du 17 mai 2005. Ces actions, rachetées en 2007 par la Société sur le marché, seront définitivement attribuées à leurs bénéficiaires, à l'issue d'une période d'acquisition de 2 ans, soit le 18 juillet 2009, sous réserve qu'une condition de performance soit remplie. Cette condition stipule que le nombre définitif d'actions attribuées gratuitement est fonction du taux de rentabilité des capitaux propres du Groupe calculé sur la base des comptes consolidés publiés par le Groupe et relatifs à l'exercice qui précèdera l'année de l'attribution définitive, en l'espèce l'exercice 2008. La cession des actions, qui seraient ainsi attribuées gratuitement et définitivement, ne pourra ensuite intervenir qu'au terme d'une période d'obligation de conservation de 2 ans, soit à compter du 18 juillet 2011.

(5) Attributions définitives à la suite du décès des bénéficiaires des actions.

Garantie d'échange accordée aux bénéficiaires d'options de souscription d'actions Elf Aquitaine

Dans le cadre de l'offre publique d'échange sur les actions Elf Aquitaine menée en 1999, le Groupe s'est engagé à garantir aux bénéficiaires d'options de souscription d'actions Elf Aquitaine, à l'issue de la période visée à l'article 163 bis C du code général des impôts ("CGI") et jusqu'au terme de la période d'exercice des options, une faculté d'échange de leurs actions futures Elf Aquitaine contre des actions TOTAL sur la base de la parité d'échange de l'offre (19 actions TOTAL pour 13 actions Elf Aquitaine).

Afin de prendre en compte l'apport-scission de S.D.A (Société de Développement Arkema) par Elf Aquitaine, l'apport-scission d'Arkema par TOTAL S.A. et la division par quatre du nominal de l'action TOTAL, le Conseil d'administration de TOTAL S.A. du 14 mars 2006 a décidé, conformément aux stipulations de l'engagement d'échange, d'ajuster la parité en vigueur dans la garantie d'échange mentionnée ci-dessus (cf page 22 du Prospectus en vue de l'admission des actions Arkema aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext dans le cadre de l'attribution des actions Arkema aux actionnaires de TOTAL S.A.). Cette parité d'échange a été ajustée le 22 mai 2006 à 6 actions TOTAL pour 1 action Elf Aquitaine suite aux approbations de l'Assemblée générale des actionnaires d'Elf Aquitaine le 10 mai 2006 de l'apport-scission de S.D.A (Société de Développement Arkema) par Elf Aquitaine, et de l'Assemblée générale des actionnaires de TOTAL S.A. le 12 mai 2006 de l'apport-scission d'Arkema par TOTAL S.A. ainsi que de la division par quatre du nominal de l'action TOTAL.

Au 31 décembre 2007, cette garantie portait sur un maximum de 140 296 actions Elf Aquitaine, existantes ou à créer, réparties par plan de la façon suivante :

Plans d'options de souscription d'actions Elf Aquitaine (1)	Plan 1999	Plan 1999	Total
	n°1	n°2	
Prix d'exercice jusqu'au 23 mai 2006 inclus (en euros) (2)	115,60	171,60	
Prix d'exercice à compter du 24 mai 2006 (en euros) (2)	114,76	170,36	
Date d'échéance	30 mars 2009	12 septembre 2009	
Nombre d'options existantes au 31 décembre 2007	127 668	6 044	133 712

Nombre d'actions existantes au 31 décembre 2007 visées par la garantie d'échange en actions TOTAL	6 584	-	6 584
Total des actions, existantes ou à créer, visées par la garantie d'échange en actions TOTAL au 31 décembre 2007	134 252	6 044	140 296
Actions TOTAL susceptibles d'être créées dans le cadre de la mise en oeuvre de la garantie d'échange au 31 décembre 2007	805 512	36 264	841 776

(1) Ajustements du nombre d'options décidés par le Conseil d'administration d'Elf Aquitaine du 10 mars 2006 en application des dispositions des articles 174-9, 174-12 et 174-13 du décret n°67-236 du 23 mars 1967 en vigueur lors de la tenue de ce Conseil ainsi que lors de l'Assemblée générale des actionnaires d'Elf Aquitaine le 10 mai 2006, dans le cadre de l'opération d'apport-scission de Société de Développement Arkema. Ces ajustements ont été effectués le 22 mai 2006, avec prise d'effet le 24 mai 2006.

(2) Afin de tenir compte de l'apport-scission de Société de Développement Arkema, les prix d'exercice des options de souscription d'actions Elf Aquitaine ont été ajustés d'un coefficient égal à 0,992769 avec prise d'effet le 24 mai 2006.

Ainsi, au 31 décembre 2007, au maximum 841 776 actions TOTAL sont susceptibles d'être créées dans le cadre de la mise en oeuvre de cette garantie d'échange.

XI. - Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et les engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et les engagements réglementés.

1 Conventions et engagements autorisés depuis le 1 er janvier 2007 En application de l'article L.225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions ou engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Les conventions suivantes ont été autorisées au cours des Conseils d'Administration du 13 février 2007 et du 12 février 2008.

a) Engagements concernant les conditions de retraite des dirigeants sociaux

Personnes concernées :

- M. Christophe de Margerie, Directeur Général
- M. Thierry Desmarest, Président du Conseil d'Administration

Nature et objet :

Ces dirigeants sociaux bénéficieront des mêmes dispositions que les salariés de Total S.A. en matière d'indemnité de départ à la retraite et de régime supplémentaire de retraite.

Modalités :

- Indemnités de départ à la retraite

L'indemnité de départ à la retraite de ces dirigeants sociaux sera calculée selon la formule utilisée pour l'ensemble des salariés de Total S.A. et sur la base de leur rémunération de dirigeant social. Les modalités de calcul de cette indemnité sont fixées par la Convention Collective Nationale de l'Industrie du Pétrole et s'appliquent à la rémunération brute (part fixe et part variable) perçue en tant que dirigeant social. Ces indemnités correspondent au 31 décembre 2007 à un montant égal à 5/12 de la rémunération annuelle perçue par le Président et 6/12 de celle perçue par le Directeur Général. Le versement de l'indemnité de départ à la retraite des dirigeants sociaux est soumis à une condition de performance, considérée comme remplie si

deux au moins des trois critères définis ci-dessous sont satisfaits

- la moyenne des ROE (return on equity) des trois années précédant l'année de départ du dirigeant social atteint au moins 12%;
- la moyenne des ROACE (return on average capital employed) des trois années précédant l'année de départ du dirigeant social atteint au moins 10%
- le taux de croissance de la production de pétrole et du gaz du Groupe TOTAL est supérieur ou égal à la moyenne du taux de croissance des quatre sociétés : ExxonMobil, Shell, BP, Chevron, au cours des trois dernières années précédant l'année de départ du dirigeant social.
- Régime supplémentaire de retraite

Le régime supplémentaire de retraite est celui applicable aux salariés du Groupe dont la rémunération excède un montant égal à huit fois le plafond

annuel de la sécurité sociale, au-delà duquel il n'existe pas de système légal ou convention de retraite. Ce régime supplémentaire de retraite, financé et géré par Total S.A., procure à ses bénéficiaires une pension qui est fonction de l'ancienneté, limitée à vingt ans, et de la fraction de la rémunération brute (part fixe et part variable) excédant le seuil de huit fois le plafond annuel de la sécurité sociale. Cette pension de retraite est indexée sur l'évaluation du point ARRCO (Association pour le Régime de Retraite Complémentaire des salariés).

Au 31 décembre 2007, les engagements à la charge de la Société en matière de régime supplémentaire correspondent, pour le Président, à une pension annuelle égale à 18% de sa rémunération annuelle perçue en 2007.

En ce qui concerne le Directeur Général, les engagements au 31 décembre 2007 correspondent à une pension annuelle égale à 22% de la rémunération que celui-ci a perçue en 2007.

b) Engagements concernant les dispositions applicables en cas de résiliation ou de non renouvellement du mandat social

- Personne concernée :
- M. Christophe de Margerie, Directeur Général
- Nature et objet :

En cas de résiliation ou non renouvellement de son mandat social, le Directeur Général bénéficiera d'une indemnité.

- Modalités :

Cette indemnité sera calculée selon les modalités de l'indemnité conventionnelle de licenciement applicable aux salariés de Total S.A. Elle atteint un maximum de deux ans de rémunération brute à partir d'une ancienneté Groupe de 30 ans.

La base de référence est constituée par la rémunération brute (traitement de base + part variable) des 12 derniers mois précédant la date de résiliation ou de non renouvellement du mandat social. L'ancienneté retenue pour le calcul de l'indemnité sera l'ancienneté Groupe reconnue au moment de la prise de fonction de dirigeant social, majorée de la durée du mandat social.

Cette indemnité sera augmentée d'une somme égale à une année de la rémunération brute soit en cas d'acceptation d'une clause de nonconcurrence

soit en cas de prise de contrôle du Groupe, si le départ a lieu dans les deux ans suivant cette prise de contrôle.

Le versement de cette indemnité et de sa majoration en cas de résiliation ou de non renouvellement du mandat social est soumis à une condition de performance, considérée comme remplie si deux au moins des trois critères définis ci-dessous sont satisfaits :

- la moyenne des ROE (return on equity) des trois années précédant l'année de départ du Directeur Général atteint au moins 12%;
- la moyenne des ROACE (return on average capital employed) des trois années précédant l'année de départ du Directeur Général atteint au moins 10%;
- le taux de croissance de la production de pétrole et du gaz du Groupe TOTAL est supérieur ou égal à la moyenne du taux de croissance des quatre sociétés : ExxonMobil, Shell, BP, Chevron, au cours des trois dernières années précédant l'année de départ du Directeur Général.

2 Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Garantie d'un prêt accordé par un groupe de banques (dont BNP Paribas et Société Générale)

- Nature et objet : Garantie d'un prêt d'un montant de 243 millions de dollars américains accordé à la société Oleoducto Central S.A. « Ocensa ».

Modalités

Le solde du prêt a été remboursé en mars 2007 mettant un terme à la garantie.

Paris La Défense, le 31 mars 2008 Les Commissaires aux Comptes

KPMG AUDIT **ERNST & YOUNG AUDIT**

(Département de KPMG S.A.)

René Amirkhanian Gabriel Galet - Philippe Diu

XII. - Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames. Messieurs les Actionnaires.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur

- le contrôle des comptes annuels de la société Total S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société pour l'évaluation des titres de participation, telles que décrites dans la note 1 de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en oeuvre des tests pour vérifier par sondages l'application de ces méthodes. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci. En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris-La Défense, le 31 mars 2008 Les Commissaires aux Comptes

KPMG AUDIT (Département de KPMG S.A.) René Amirkhanian ERNST & YOUNG AUDIT

Gabriel Galet - Philippe Diu

B.- Comptes consolidés

I.- Compte de résultat consolidé

Exercice (en millions d'euros) (a)		2007	2006	2005
Chiffre d'affaires	notes 4 et 5	158 752	153 802	137 607
Droits d'accises		-21 928	-21 113	-20 550
Produits des ventes		136 824	132 689	117 057
Achats, nets de variation de stocks	note 6	-87 807	-83 334	-70 291
Autres charges d'exploitation	note 6	-17 414	-19 536	-17 159
Charges d'exploration	note 6	-877	-634	-431
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers		-5 425	-5 055	-5 007
Autres produits	note 7	674	789	174
Autres charges	note 7	-470	-703	-455
Coût de l'endettement financier brut		-1 783	-1 731	-1 214
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		1 244	1 367	927
Coût de l'endettement financier net	note 29	-539	-364	-287
Autres produits financiers	note 8	643	592	396
Autres charges financières	note 8	-274	-277	-260
Charge d'impôt	note 9	-13 575	-13 720	-11 806
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	note 12	1 775	1 693	1 173
Résultat net des activités poursuivies (Groupe hors Arkema)		13 535	12 140	13 104
Résultat net des activités abandonnées (Arkema)	note 34	-	-5	-461
Résultat net de l'ensemble consolidé		13 535	12 135	12 643
Part du Groupe *		13 181	11 768	12 273
Intérêt des minoritaires et rémunération des actions privilégiées		354	367	370
Résultat net par action (euros)(b)		5,84	5,13	5,23
Résultat net dilué par action (euros) ** (b)		5,80	5,09	5,20
* Résultat net ajusté		12 203	12 585	12 003
** Résultat net ajusté dilué par action (euros) (b)		5,37	5,44	5,08

⁽a) Excepté pour les résultats nets par action.

II. - Bilan consolidé au 31 décembre (en millions d'euros)

ACTIF	Notes	2007	2006	2005
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles	notes 5 et 10	4 650	4 705	4 384
Immobilisations corporelles	notes 5 et 11	41 467	40 576	40 568
Sociétés mises en équivalence : titres et prêts	note 12	15 280	13 331	12 652
Titres de participation	note 13	1 291	1 250	1 516
Instruments de couverture des dettes financières non courantes	note 20	460	486	477
Autres actifs non courants	note 14	2 155	2 088	2 794

⁽b) Montants 2005 retraités afin de tenir compte de la division par quatre du nominal de l'action TOTAL intervenue le 18 mai 2006. La répartition du résultat par action entre activités poursuivies et abandonnées est fournie dans la note 34 de l'annexe aux comptes consolidés.II.- Bilan consolidé

Total actifs non courants		65 303	62 436	62 391
Actifs courants				
Stocks	note 15	13 851	11 746	12 690
Clients et comptes rattachés	note 16	19 129	17 393	19 612
Autres créances	note 16	8 006	7 247	6 799
Actifs financiers courants	note 20	1 264	3 908	334
Trésorerie et équivalents de trésorerie		5 988	2 493	4 318
Total actifs courants		48 238	42 787	43 753
Total actif		113 541	105 223	106 144
PASSIF	Notes	2007	2006	2005
Capitaux propres				
Capital		5 989	6 064	6 151
Primes et réserves consolidées		48 797	41 460	37 504
Écarts de conversion		-4 396	-1 383	1 421
Actions autodétenues		-5 532	-5 820	-4 431
Total des capitaux propres – part du Groupe	note 17	44 858	40 321	40 645
Intérêts minoritaires et actions privilégiées				
émises par les filiales consolidées		842	827	838
Total des capitaux propres		45 700	41 148	41 483
Provisions et autres passifs non courants				
Impôts différés	note 9	7 933	7 139	6 976
Engagements envers le personnel	note 18	2 527	2 773	3 413
Provisions non courantes	note 19	6 843	6 467	7 051
Total provisions et autres passifs non courants		17 303	16 379	17 440
Dettes financières non courantes	note 20	14 876	14 174	13 793
Dettes courantes				
Fournisseurs et comptes rattachés		18 183	15 080	16 406
Autres créditeurs et dettes diverses	note 21	12 806	12 509	13 069
Dettes financières courantes	note 20	4 613	5 858	3 920
Autres passifs financiers courants	note 20	60	75	33
Total dettes courantes		35 662	33 522	33 428
Total passif		113 541	105 223	106 144

III. - Tableau de flux de trésorerie consolidé de l'exercice (en millions d'euros)

FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION	2007	2006	2005
Résultat de l'ensemble consolidé	13 535	12 135	12 643
Amortissements et pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles	5 946	5 555	6 083
Provisions et impôts différés	826	601	515
Effet de l'externalisation des engagements sociaux	-	-179	-23
(Plus) moins-value sur cessions d'actifs	-639	-789	-99
Dividendes moins quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence	-821	-952	-596
Diminution (augmentation) du besoin en fonds de roulement	-1 476	-441	-4 002
Autres, nets	315	131	148
Flux de trésorerie d'exploitation	17 686	16 061	14 669
FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT			
Investissements corporels et incorporels	-10 549	-9 910	-8 848
Coût d'acquisition de sociétés consolidées, net de la trésorerie acquise	-20	-127	-1 116

Coût d'acquisition de titres	-351	-402	-280
Augmentation des prêts non courants	-802	-1 413	-951
Investissements	-11 722	-11 852	-11 195
Produits de cession d'actifs corporels et incorporels	569	413	274
Produits de cession de titres consolidés, net de la trésorerie cédée	5	18	11
Produits de cession d'autres titres	527	699	135
Remboursement de prêts non courants	455	1 148	668
Désinvestissements	1 556	2 278	1 088
Flux de trésorerie d'investissement	-10 166	-9 574	-10 107
FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT			
Variation de capital :			
- actionnaires de la société mère	89	511	17
- actions propres	-1 526	-3 830	-3 189
- actionnaires minoritaires	2	17	83
- remboursement des actions privilégiées	-	-	-156
Dividendes payés :			
- aux actionnaires de la société mère	-4 510	-3 999	-3 510
- aux actionnaires minoritaires	-228	-326	-237
Émission nette d'emprunts non courants	3 220	3 722	2 878
Variation des dettes financières courantes	-2 654	-6	-951
Variation des actifs et passifs financiers courants	2 265	-3 496	-
Autres, nets	-	-	-1
Flux de trésorerie de financement	-3 342	-7 407	-5 066
Augmentation (diminution) de la trésorerie	4 178	-920	-504
Incidence des variations de change et de périmètre	-683	-905	962
Trésorerie en début de période	2 493	4 318	3 860
Trésorerie à fin de période	5 988	2 493	4 318

IV. - Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)								Actions		
	Actions	émises			Actions au	todétenues	Capitaux	privilégiées		
			Primes et				propres	émises par		
			réserves	Écarts de			part du	les filiales	Intérêts	Capitaux
	Nombre	Montant	consolidées	conversion	Nombre	Montant	Groupe	consolidées	minoritaires	propres
Au 1er janvier 2005	635 015 108	6 350	31 717	-1 429	-39 072 487	-5 030	31 608	147	663	32 418
Résultat net 2005	-	-	12 273	-	-	-	12 273	1	369	12 643
Évaluations directes en										
capitaux propres										
note 17	-	-	418	2 850	-	-	3 268	8	43	3 319
Total hors transactions										
avec les actionnaires	-	-	12 691	2 850	-	-	15 541	9	412	15 962
Dividendes payés	-	-	-3 510	-	-	-	-3 510	-	-237	-3 747
Émissions d'actions									-	
note 17	1 176 756	12	88	-	-	-	100	-		100
Rachat d'actions	-	-	-	-	-18 318 500	-3 485	-3 485	-	-	-3 485
Cession d'actions	-	-	34	-	2 066 087	226	260	-	-	260
Remboursement des									-	
actions privilégiées	-	-	-	-	-	-	-	-156		-156
Paiements en actions									-	

note 25	T T		131				131			131
	-	-	131	-	-	-	131	-		131
Transactions avec les	1.176.756	12	2.257		16 252 412	2.250	6.504	156	227	6.007
Actionnaires	1 176 756	12	-3 257	-	-16 252 413	-3 259	-6 504	-156	-237	-6 897
Annulation d'actions	21.075.560	211	2.647		21.075.560	2.050			-	
note 17	-21 075 568	-211	-3 647	- 1 121	21 075 568	3 858	- 40.645	-	020	- 41 402
Au 31 décembre 2005	615 116 296	6 151	37 504	1 421	-34 249 332	-4 431	40 645	-	838	41 483
Résultat net 2006	-	-	11 768	-	-	-	11 768	-	367	12 135
Évaluations directes										
en capitaux propres										
note 17	-	-	-37	-2 595	-	-	-2 632	-	-44	-2 676
Total hors transactions										
avec les actionnaires	-	-	11 731	-2 595	-	-	9 136	-	323	9 459
Division par 4										
du nominal	1 845 348 888	-	-	-	-102 747 996	-	-	-	-	-
Apport-scission										
d'Arkema	-	-	-2 061	-209	-	16	-2 254	-	-8	-2 262
Dividendes payés	-	-	-3 999	-	-	-	-3 999	-	-326	-4 325
Émissions d'actions										
note 17	12 322 769	30	469	-	-	-	499	-	-	499
Rachat d'actions	-	-	-	-	-78 220 684	-4 095	-4 095	-	-	-4 095
Cession d'actions	-	-	-	-	6 997 305	232	232	-	-	232
Paiements en actions										
note 25	-	-	157	-	-	-	157	-	-	157
Transactions avec les										
Actionnaires	1 857 671 657	30	-5 434	-209	-173 971 375	-3 847	-9 460	-	-334	-9 794
Annulation d'actions										
note 17	-47 020 000	-117	-2 341	-	47 020 000	2 458	-	-	-	-
Au 31 décembre 2006	2 425 767 953	6 064	41 460	-1 383	-161 200 707	-5 820	40 321	-	827	41 148
Résultat net 2007	-	-	13 181	-	-	-	13 181	-	354	13 535
Évaluations directes										
en capitaux propres										
note 17	_	-	117	-3 013	-	-	-2 896	-	-111	-3 007
Total hors transactions										
avec les actionnaires	_	-	13 298	-3 013	-	-	10 285	-	243	10 528
Dividendes payés	_	_	-4 510	_	_	-	-4 510	-	-228	-4 738
Émissions d'actions										
note 17	2 769 144	7	82	_	_	-	89	-	-	89
Rachat d'actions	_	_	_	_	-32 387 355	-1 787	-1 787	_	_	-1 787
Cession d'actions	_	_	-77	_	9 161 830	341	264	_	_	264
Paiements en actions					, , , , , , ,		_*.			
note 25		_	196	_	_	_	196	_	_	196
Transactions avec les			.,0							
Actionnaires	2 769 144	7	-4 309	=	-23 225 525	-1 446	-5 748	_	-228	-5 976
Annulation d'actions	2 /07 144	′	-7 303	-	22 223 323	-1 770	-3 /40		-220	-3 910
note 17	-33 005 000	-82	-1 652		33 005 000	1 734				
Au 31 décembre 2007	2 395 532 097	5 989	48 797	4 206	-151 421 232	-5 532	44 858	-	842	45 700
Au 31 decembre 2007	2 393 332 09/	5 989	48 /9/	-4 396	-131 421 232	-5 532	44 858	-	842	45 /00

V. - Annexe aux comptes consolidés

En date du 12 février 2008, le Conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés de TOTAL S.A. pour l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Introduction

Les comptes consolidés de TOTAL S.A. et ses filiales (le Groupe) sont établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (*International Financial Reporting Standards*) telles qu'adoptées par l'Union européenne et les normes IFRS telles que publiées par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) au 31 décembre 2007.

Les méthodes et principes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 31 décembre 2007 sont identiques à ceux utilisés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2006 et 2005, à l'exception des normes, amendements et interprétations IFRS d'application obligatoire pour les exercices

ouverts à compter du 1er janvier 2007 (et qui n'avaient pas été appliqués par anticipation par le Groupe). Leur application n'a pas d'impact sur les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2007 à l'exception de la norme IFRS 7 « Instruments Financiers : Informations à fournir » dont les conséquences ont été traduites dans les notes 28 à 31 de l'annexe aux comptes consolidés.

La préparation des états financiers selon les normes IFRS implique que la Direction du Groupe effectue des estimations et retienne des hypothèses qui affectent les valeurs pour lesquelles les actifs, passifs et passifs éventuels sont comptabilisés à la date de préparation des états financiers et les produits et charges comptabilisés sur la période. La Direction du Groupe revoit régulièrement ces estimations et hypothèses en s'appuyant sur l'expérience et divers autres facteurs considérés comme raisonnables pour estimer la valeur comptable des actifs et passifs. Les résultats réalisés peuvent différer significativement de ces estimations lorsque des circonstances ou hypothèses différentes s'appliquent. La mise en oeuvre de ces estimations et hypothèses concernent principalement l'application de la méthode dite des *successful efforts* pour les activités pétrolières, la dépréciation des actifs immobilisés, les provisions pour restitution des sites et risques et charges liées à l'environnement, la valorisation des engagements de retraite et la détermination des impôts courants et différés.

Par ailleurs, lorsqu'une transaction spécifique n'est traitée par aucune norme ou interprétation, la Direction du Groupe exerce son jugement pour définir et mettre en oeuvre les méthodes comptables permettant de fournir une information pertinente et fiable, de sorte que les états financiers :

- donnent une image fidèle de la situation financière, de la performance et des flux de trésorerie du Groupe ;
- reflètent la substance des transactions ;
- sont neutres;
- sont préparés de manière prudente ;
- sont complets sous tous leurs aspects significatifs.

1 Principes comptables

Selon le principe de la comptabilité d'engagement appliquée par le Groupe, dans laquelle les états financiers reflètent les effets des transactions et événements dans l'exercice où ils se produisent, les actifs et passifs sont généralement valorisés au coût amorti quand il s'agit d'éléments à caractère opérationnel tels que les actifs immobilisés incorporels et corporels, et à leur juste valeur quand il s'agit d'actifs et passifs financiers.

Le détail des méthodes appliquées est le suivant :

A) Principes de consolidation

Les filiales contrôlées directement par la société mère ou indirectement par le biais d'autres filiales sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les participations dans les entités sous contrôle conjoint sont comptabilisées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les participations dans les entreprises associées, dans lesquelles l'investisseur exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque l'investisseur détient directement ou indirectement par le biais de filiales 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue. Dans le cas d'un pourcentage inférieur à 20%, la consolidation par mise en équivalence ne s'applique que dans les cas où l'influence notable peut être démontrée.

Toutes les transactions inter compagnies significatives sont éliminées.

B) Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique la comptabilisation des actifs, passifs et passifs éventuels des sociétés acquises par le Groupe à leur juste valeur.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale, à la juste valeur, de la quote-part acquise des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés à la date d'acquisition, est comptabilisée en écart d'acquisition.

Si le coût d'une acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise, l'identification et l'évaluation des éléments identifiables de l'actif et du passif font l'objet d'une analyse complémentaire. L'écart d'acquisition négatif résiduel est comptabilisé directement en résultat.

L'analyse des écarts d'acquisition est finalisée dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition.

C) Méthodes de conversion

Les comptes des filiales sont établis dans la monnaie la plus représentative de leur environnement économique, qualifiée de monnaie fonctionnelle. (i) Éléments monétaires

Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties au cours de change en vigueur à la date de transaction. A la clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires sont convertis au taux de clôture et l'écart de change qui en résulte est enregistré en résultat dans les rubriques « Autres produits » ou « Autres charges ».

(ii) Conversion des états financiers établis en monnaie étrangère

Les bilans des entreprises étrangères sont convertis en euros sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture. Le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie sont convertis au cours moyen de la période. Les différences de conversion qui en résultent sont inscrites en capitaux propres dans le poste « Écarts de conversion » pour la part du Groupe et dans le poste « Intérêts minoritaires » pour la part des minoritaires.

D) Chiffre d'affaires – Produits des ventes

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il y a transfert à l'acheteur des avantages et des risques significatifs liés à la propriété des biens et que le montant peut être raisonnablement estimé. Le chiffre d'affaires inclut les droits d'accises collectés par le

Groupe dans le cadre de son activité de distribution pétrolière. Ces droits d'accises sont déduits du chiffre d'affaires pour la détermination du produit des ventes.

Les ventes de pétrole brut, de gaz naturel et de charbon sont enregistrées lors du transfert de propriété selon les termes du contrat.

Le produit de la vente de la production des champs de pétrole brut et de gaz naturel dans lesquels le Groupe détient une participation avec d'autres producteurs est comptabilisé sur la base des volumes réels vendus dans la période. Toute différence entre les volumes vendus et les volumes correspondants

aux droits du Groupe est comptabilisée dans les rubriques « Stock d'hydrocarbures bruts et gazeux », « Autres créances » ou « Autres créditeurs et dettes diverses ».

Le produit des ventes lié au transport de gaz est reconnu lors de la réalisation du service sur la base des quantités transportées mesurées selon les clauses contractuelles de chaque contrat.

Le revenu lié à la vente d'électricité est enregistré lors du transfert de titre de propriété en accord avec les clauses contractuelles. Le revenu lié aux prestations de services est reconnu lorsque les services ont été rendus.

Les produits et charges liés aux activités d'affrètement à temps sont reconnus prorata temporis sur la durée du voyage qui commence au port de déchargement du précédent voyage et qui s'achève au port de déchargement suivant. Le résultat à l'avancement de chaque voyage n'est constaté qu'à partir de la date de conclusion du contrat avec le client.

Le produit des ventes comprend les livraisons de pétrole brut et de gaz au titre des redevances à la production et des impôts, lorsqu'elles sont effectivement payées, sauf pour les États-Unis et le Canada.

Certaines transactions de l'activité de trading (contrats portant sur des quantités achetées à des tiers puis revendues à des tiers) sont présentées pour leur valeur nette en chiffre d'affaires.

Les opérations d'échange de pétrole brut et de produits pétroliers conclues dans le cadre d'accords professionnels ne donnent pas lieu à résultat : les flux sont présentés pour leur valeur nette au compte de résultat comme au bilan.

E) Charges liées aux paiements en actions

Le Groupe peut mettre en oeuvre des plans d'options de souscription et d'achat d'actions et offrir à ses salariés de souscrire à une augmentation de capital qui leur est réservée. Ces avantages accordés aux salariés sont comptabilisés en charges au compte de résultat en contrepartie directe des capitaux

La charge correspond à la juste valeur déterminée par référence aux instruments attribués. Pour les plans d'options, elle est déterminée selon la méthode Black & Scholes à la date d'attribution. La charge ainsi calculée est répartie linéairement entre la date d'attribution et la date à laquelle les options

Le coût des augmentations de capital réservées aux salariés est comptabilisé en charge immédiatement. La charge est diminuée d'une décote pour tenir compte de l'incessibilité des actions attribuées aux salariés pendant une période de cinq ans.

F) Impôts sur le résultat

La charge d'impôt présentée au compte de résultat comprend la charge (ou le produit) d'impôt courant et la charge (ou le produit) d'impôt différé.

Le Groupe applique la méthode du report variable selon laquelle les impôts différés sont comptabilisés sur les différences temporelles existant entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs enregistrés au bilan, ainsi que sur les déficits fiscaux et autres crédits d'impôts.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux d'imposition votés ou quasiment votés à la date de clôture. Les taux d'impôts utilisés sont fonction de l'échéancier de retournement des différences temporelles, des déficits fiscaux et autres crédits d'impôt. L'effet d'un changement de taux d'imposition est comptabilisé dans le résultat de l'exercice ou dans les capitaux propres, selon l'élément auquel il se rapporte.

Les impôts différés actifs sont comptabilisés dans la mesure où leur recouvrement est probable.

Des actifs et des passifs sont comptabilisés au titre des obligations de restitution des sites et des contrats de location financement en application des principes décrits dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés 1K « Contrats de location » et 1Q « Restitution des sites ». Les différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales de ces actifs et passifs donnent lieu à la constatation d'impôts différés.

Les différences temporelles entre la valeur des titres des sociétés mises en équivalence et leur valeur fiscale donnent lieu à la constatation d'impôts différés. Le calcul de l'impôt différé est fondé sur les conséquences fiscales futures attendues (taux de distribution des dividendes ou taux d'imposition des plus-values de cession).

Les taxes à la production de l'Amont sont incluses dans les charges d'exploitation, notamment les impôts payés aux pays producteurs du Moyen-Orient au titre des concessions historiques du Groupe.

G) Résultat net par action

Le résultat net par action correspond au rapport entre le résultat net et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat net dilué par action correspond au rapport entre le résultat net et le nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation au cours de l'exercice en excluant les actions détenues par TOTAL S.A. (autodétention) et par les filiales du Groupe (autocontrôle), qui sont déduites des capitaux propres, et en tenant compte de l'effet dilutif généré par les options de souscription et d'achat d'actions, les attributions gratuites d'actions et les augmentations de capital dont la clôture de la période de souscription est postérieure à la date de clôture de l'exercice.

Le nombre moyen pondéré d'actions dilué est calculé selon la méthode du rachat d'actions prévue par la norme IAS 33. Les fonds qui seraient recueillis à l'occasion de l'exercice des droits rattachés aux instruments dilutifs sont supposés être affectés au rachat d'actions au prix moyen du marché sur la période de référence. Le nombre d'actions ainsi obtenu vient en diminution du nombre total des actions résultant de l'exercice des droits.

H) Actifs d'exploration et de production pétrolière

Le Groupe applique la norme IFRS 6 relative à la comptabilisation des dépenses d'exploration. La comptabilisation des droits et actifs de production d'hydrocarbures est réalisée conformément à la méthode des successful efforts. (i) Coûts d'exploration

Les dépenses de géologie et géophysique, incluant les campagnes sismiques d'exploration, sont comptabilisées directement en charges de la période. Les droits miniers acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. Ils font régulièrement l'objet de tests de dépréciation, permis par permis, en fonction des résultats de l'exploration et de l'appréciation de la Direction Générale.

En cas de découverte, les droits miniers non prouvés sont transférés en droits miniers prouvés, à la valeur nette comptable, dès l'enregistrement des réserves prouvées.

Les forages d'exploration sont comptabilisés et font l'objet de test de dépréciation sur une base individuelle comme suit :

- le coût des forages d'exploration ayant permis de découvrir des réserves prouvées est immobilisé, et amorti par la suite selon la méthode de l'unité de production, basée sur les réserves prouvées développées ;
- le coût des forages « secs » et des forages qui n'ont pas permis de découvrir des réserves prouvées est passé en charges;
- dans l'attente de déterminer s'ils ont permis de découvrir des réserves prouvées, les coûts des forages d'exploration sont temporairement immobilisés quand les deux conditions suivantes sont réunies
- le puits a mis en évidence un volume suffisant de réserves pour justifier, le cas échéant, sa complétion en tant que puits producteur en supposant que les investissements nécessaires à la production soient effectués ;
- le Groupe enregistre des progrès suffisants dans la détermination des réserves et de la viabilité technique et économique du projet. Ces progrès sont évalués sur la base de critères tels que des travaux d'exploration additionnels (puits, travaux sismiques ou études significatives) en cours de réalisation ou inscrits dans un programme ferme, la réalisation de dépenses d'études de développement, et en tenant compte du fait que le Groupe puisse être dans

l'attente d'autorisations d'un gouvernement ou d'un tiers sur un projet proposé ou de disponibilité de capacité de transport ou de traitement sur une installation existante

Les coûts des puits d'exploration qui ne remplissent pas ces conditions sont comptabilisés en charges de la période.

ii) Actifs de production à hydrocarbures

Les coûts de développement (forage des puits de développement et construction des capacités de production) sont immobilisés en incluant les coûts d'emprunt pendant la période de construction, ainsi que les coûts estimés et actualisés de restitution des sites. Le taux d'amortissement est égal au rapport de la production d'hydrocarbures de la période sur les réserves prouvées développées d'hydrocarbures (méthode de l'unité de production).

Dans le cas de contrats de partage de production, cette méthode s'applique à la quote-part de production et de réserves revenant au Groupe telles qu'elles peuvent être estimées en fonction des clauses contractuelles de remboursement des dépenses d'exploration et de développement (cost oil) ainsi que de partage des droits à hydrocarbures (profit oil).
Les systèmes de transport sont amortis sur la base des réserves prouvées devant transiter par ces installations (méthode de l'unité de transport) ou de

façon linéaire, selon la méthode qui reflète au mieux la vie économique de l'actif.

Les droits miniers prouvés sont amortis selon la méthode de l'unité de production, basée sur les réserves prouvées.

I) Écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les écarts d'acquisition, brevets, marques, et droits au bail.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de revient, diminué des amortissements et pertes de valeur éventuellement constatés.

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition, incluant les coûts annexes, des titres de sociétés consolidées et la part du Groupe dans la juste valeur de leurs actifs nets à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum annuellement (voir note 1L de l'annexe aux comptes consolidés).

S'agissant des sociétés mises en équivalence, la valeur comptable des écarts d'acquisition est incluse dans la valeur comptable de la participation. Les immobilisations incorporelles autres que les écarts d'acquisition sont à durée de vie définie. Elles sont amorties linéairement sur des durées comprises entre dix et quarante ans en fonction de la durée d'utilité des actifs concernés.

Recherche et développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les dépenses de développement sont capitalisées quand les critères suivants sont remplis :

- démonstration de la faisabilité technique du projet et de la disponibilité des ressources pour achever le développement ;
- capacité de l'immobilisation à générer des avantages économiques futurs probables ;
- évaluation fiable du coût de cet actif ;
- capacité et intention du Groupe d'achever l'immobilisation et de la mettre en service ou de la vendre.

Les frais de publicité sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

J) Autres immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de revient, diminué des amortissements et pertes de valeur éventuellement constatés. Ce coût inclut les frais financiers supportés jusqu'à leur mise en service. Les subventions d'investissement reçues sont déduites directement du coût des immobilisations qu'elles ont financées.

Les coûts d'entretien et de réparation sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les coûts liés aux arrêts des raffineries et des grandes unités pétrochimiques sont immobilisés au moment où ils sont encourus, et amortis sur la période de temps séparant deux grands arrêts. Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement selon leur durée d'utilité :

Mobilier, matériel de bureau, machine et outillage :	3 – 12 ans
Matériel de transport :	5 – 20 ans
Dépôts et équipements associés :	10 – 15 ans
Installations complexes spécialisées et pipelines :	10 - 30 ans
Constructions:	10 - 50 ans

K) Contrats de location

Les contrats de location financement sont ceux qui ont pour effet de transférer la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif du bailleur au preneur. Ces contrats sont comptabilisés à l'actif du bilan à la juste valeur, ou si elle est plus faible. la valeur actualisée des loyers minimaux au titre du contrat. La dette correspondante est comptabilisée au passif du bilan dans les dettes financières. Ces immobilisations sont amorties selon les durées d'utilité appliquées par le Groupe.

Les contrats de location, qui ne sont pas des contrats de location financement tels que définis ci-dessus, sont comptabilisés comme des contrats de location simple.

Certains contrats commerciaux, sans revêtir une forme juridique de contrats de location, confèrent aux clients ou aux fournisseurs le droit d'utilisation d'un actif ou d'un ensemble d'actifs en contrepartie de paiements fixes. Ces contrats sont assimilés à des contrats de location. Ils sont ensuite analysés pour déterminer s'ils doivent être qualifiés de contrats de location simple ou de location financement.

L) Dépréciation des actifs immobilisés

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur de ces actifs, ce test étant réalisé au minimum annuellement pour les écarts d'acquisition.

La valeur recouvrable correspond à la valeur d'utilité ou à la juste valeur diminuée des coûts de sortie lorsque celle-ci est plus élevée.

Les tests sont effectués aux bornes d'unités génératrices de trésorerie (ou UGT). Une UGT est un ensemble homogène d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. La valeur d'utilité d'une UGT est déterminée par référence à la valeur des flux de trésorerie futurs actualisés attendus de ces actifs, dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévues par la Direction Générale du Groupe. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée dans les rubriques « Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers » pour les immobilisations corporelles et droits miniers et « Autres charges » pour les autres immobilisations incorporelles. Cette perte de valeur est affectée en priorité sur les écarts d'acquisition.

Cette perte de valeur peut éventuellement être reprise dans la limite de la valeur nette comptable qu'aurait eu l'immobilisation à la même date si elle n'avait pas été dépréciée. Les pertes de valeur constatées sur les écarts d'acquisition ont un caractère irréversible.

M) Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs qualifiés de financiers sont les prêts et créances financières, les titres de participation dans des sociétés non consolidées et les titres de placement, les instruments dérivés et les dettes financières courantes et non courantes.

Le traitement comptable de ces actifs et passifs financiers est le suivant :

(i) Prêts et créances financières

Les prêts et créances financières sont comptabilisés au coût amorti. Ils font l'objet de tests de dépréciation, la valeur nette comptable étant comparée à la valeur actualisée des flux futurs estimés recouvrables. Ces tests sont effectués dès l'apparition d'indices indiquant que celle-ci serait inférieure à la valeur au bilan de ces actifs, et au moins à chaque arrêté comptable. La perte de valeur éventuelle est enregistrée en résultat.

(ii) Titres de participation dans des sociétés non consolidées

Les titres de participation sont analysés comme des actifs disponibles à la vente (available for sale) et sont donc comptabilisés à leur juste valeur. Pour les titres cotés, cette juste valeur correspond au cours de Bourse. Dans le cas de titres non cotés, si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût historique. Les variations de juste valeur sont enregistrées directement en capitaux propres. En cas d'indication objective d'une perte de valeur (notamment baisse significative ou durable de la valeur de l'actif), une dépréciation est comptabilisée en résultat. La reprise de cette dépréciation par le résultat n'interviendra qu'au moment de la cession des titres. (iii) Instruments dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de gérer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change de devises étrangères et des prix des matières premières. La variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en résultat ou en capitaux propres conformément à la politique de gestion des risques décrite en note 31 de l'annexe aux comptes consolidés et figure au bilan dans les rubriques correspondant à leur nature. Les instruments financiers mis en oeuvre par le Groupe sont les suivants :

- Instruments financiers dérivés court terme de gestion de la trésorerie

Ces instruments, s'inscrivant dans une stratégie de gestion des risques de taux et de change de la position de trésorerie dans le cadre de limites fixées par le Groupe, sont considérés comme utilisés à des fins de transaction (held for trading). La variation de juste valeur est systématiquement enregistrée en résultat. La valeur au bilan de ces instruments est incluse dans les rubriques « Actifs financiers courants » et « Autres passifs financiers courants ». - Instruments financiers de gestion du financement à long terme (autre que l'euro)

Lorsqu'un financement externe à long terme est élaboré avec pour objectif de couvrir spécifiquement le financement des filiales dans une devise autre que l'euro, ce qui est largement le cas pour les filiales dont la monnaie fonctionnelle est le dollar, et que ce financement fait intervenir des instruments dérivés de change et de taux, ces instruments dérivés sont qualifiés de couverture de juste valeur (fair value hedge) du risque de taux sur l'emprunt externe et du risque de change des prêts accordés aux filiales. Leur variation de juste valeur est enregistrée en résultat, concomitamment avec celle des dettes financières externes sous-jacentes ainsi que des prêts aux filiales.

La valeur au bilan des instruments dérivés de couverture du financement long terme est incluse dans la rubrique d'actif « Instruments de couverture des dettes financières non courantes » ou dans la rubrique de passif « Dettes financières non courantes » pour la part à plus d'un an. La part à moins d'un an des instruments de couverture des dettes financières non courantes est incluse dans les rubriques « Actifs financiers courants » et « Autres passifs financiers courants ».

En cas de résiliation anticipée d'instruments dérivés préalablement qualifiés comptablement de couverture de juste valeur, la soulte versée ou perçue est enregistrée en résultat, et :

- si cette résiliation est liée à une disparition anticipée des éléments couverts, l'ajustement préalablement comptabilisé au titre de la réévaluation des éléments couverts est également enregistré en résultat ;
- si les éléments couverts subsistent au bilan, l'ajustement préalablement comptabilisé au titre de la réévaluation des éléments couverts est étalé sur la durée de vie résiduelle de ces éléments.

- Instruments financiers de couverture des fonds propres des filiales étrangères

Certains instruments s'inscrivent dans une stratégie de couverture du risque des fonds propres des filiales étrangères en monnaie fonctionnelle autre que l'euro, principalement le dollar. Ces instruments sont qualifiés de couverture d'investissements nets en devises (net investment hedge) et la variation de leur juste valeur est enregistrée en situation nette. La valeur au bilan de ces instruments figure en « Actifs financiers courants » et en « Autres passifs financiers courants ».

- Instruments dérivés d'énergie et assimilés, swaps de taux de fret

Les instruments qualifiés d'instruments financiers d'énergie, qui incluent, outre les dérivés d'énergie proprement dit et les swaps de taux de fret, l'ensemble des contrats d'achats/ventes de pétrole brut, produits pétroliers, gaz ou électricité, conclus dans le cadre des activités de négoce du Groupe, s'inscrivent dans une stratégie d'adaptation de l'exposition aux fluctuations de prix et sont réalisés dans le cadre de limites d'intervention. Ils sont donc, conformément à la pratique de la profession, considérés comme utilisés à des fins de transaction (held for trading). La variation de leur juste valeur est enregistrée en résultat. La valeur au bilan de ces instruments figure dans les rubriques « Autres créances » ou « Autres créditeurs et dettes diverses » suivant qu'il s'agit d'actif ou de passif.

Les informations relatives aux positions des instruments dérivés sont présentées dans les notes 20, 28, 29, 30 et 31 de l'annexe aux comptes consolidés.

(iv) Dettes financières non courantes et courantes

Les dettes financières non courantes et courantes (hors instruments dérivés) sont évaluées au coût amorti, à l'exception de celles qui font l'objet d'un traitement de couverture tel que décrit dans le paragraphe précédent (iii) « Ínstruments dérivés ».

(v) Détermination de la juste valeur des instruments financiers

Les valeurs de marché sont déterminées par estimation pour la majorité des instruments financiers du Groupe, à l'exception des titres de participation et valeurs mobilières de placement cotés pour lesquels le cours de cotation est retenu.

L'appréciation des valorisations calculées, fondées notamment sur des principes d'actualisation des flux de trésorerie futurs, doit être pondérée par le fait que, d'une part, la valeur d'un instrument financier à un instant donné peut se trouver modifiée en fonction de l'environnement de marché (liquidité notamment) et, d'autre part, que les variations ultérieures de taux d'intérêt et des cours de change ne sont pas prises en compte. Dans certains cas, les évaluations ont été effectuées sur la base d'hypothèses simplificatrices.

Il convient de préciser que l'utilisation d'estimations, de méthodologies et d'hypothèses différentes pourrait avoir un effet significatif sur les valeurs de marché calculées.

Les méthodes utilisées sont les suivantes :

- Dettes financières, swaps d'émission : la valeur de marché des swaps d'émission et des dettes faisant l'objet d'une couverture par ces swaps, a été déterminée sur une base individuelle en actualisant les flux de trésorerie futurs avec les courbes de taux « zéro coupon » en vigueur à la clôture des exercices.

- Instruments financiers dérivés d'énergie et assimilés

La méthodologie de valorisation retenue est la valeur de marché de toutes les positions ouvertes sur des transactions physiques et produits dérivés. Les valorisations sont calculées quotidiennement à partir de données de marché (marchés organisés et hors cote). Dans les cas où les données de marché ne sont pas immédiatement disponibles, les valorisations sont établies à partir de données de marché observables telles que les arbitrages, les frets ou les différentiels ou à partir de recoupements de marché.

Pour les risques valorisés à partir de données calculées, telles que par exemple les options, la juste valeur est établie en utilisant des modèles d'usage

- Autres instruments financiers

La valeur de marché des swaps de taux et des FRA (Forward Right Agreement) est calculée par actualisation des flux futurs sur la base des courbes de taux « zéro coupon » en vigueur à la clôture des exercices présentés, retraités des intérêts courus non échus. Les opérations d'achats/ventes à terme et swaps de change sont valorisées sur la base d'une comparaison des taux à terme négociés avec ceux en vigueur sur les marchés financiers à la clôture des exercices présentés pour les mêmes échéances.

Les options de change sont réévaluées sur la base du modèle Garman – Kohlhagen, en intégrant les paramètres de marchés existants à la clôture.

N) Stocks

Les stocks sont valorisés dans les états financiers consolidés au plus bas du prix de revient et de la valeur nette de réalisation. Le prix de revient des stocks de produits pétroliers et pétrochimiques est déterminé selon la méthode FIFO (First In, First Out) et celui des autres stocks selon la méthode PMP (prix moyen pondéré).

Aval (Raffinage – Marketing)

Les stocks de produits pétroliers sont constitués principalement de pétrole brut et de produits raffinés. Les produits raffinés sont principalement constitués d'essence, de kérosène, diesel, fioul et mazout, et sont produits par les raffineries du Groupe. Le délai de rotation des produits pétroliers n'excède pas deux mois en moyenne.

Le coût du pétrole brut inclut les coûts des matières premières et de réception. Le coût de raffinage inclut principalement le coût de pétrole brut, les coûts de production (énergie, main d'oeuvre, amortissement des immobilisations de production) et l'allocation des coûts indirects de production (taxes, maintenance, assurances...). Les coûts de démarrage et les frais généraux d'administration sont exclus du prix de revient des produits raffinés.

Les coûts des stocks de produits chimiques incluent les coûts des matières premières, de main-d'oeuvre directe, et l'allocation des coûts indirects de production. Les coûts de démarrage et les frais généraux d'administration sont exclus du prix de revient des stocks de produits chimiques.

O) Actions propres

Les actions TOTAL, détenues par les filiales ou par la société mère, sont portées en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cession réalisés sur ces titres sont exclus du résultat net et sont imputés en capitaux propres.

P) Provisions et autres passifs non courants

Les provisions et autres passifs non courants comprennent les engagements dont l'échéance ou le montant sont incertains, découlant de risques environnementaux, de risques réglementaires et fiscaux, de litiges et d'autres risques.

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe, pour le Groupe, une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé et qu'il est certain ou probable qu'elle provoquera une sortie de ressources qui peut être estimée de manière fiable. Le montant provisionné correspond à la meilleure estimation possible de l'engagement.

Q) Restitution des sites

Les dépenses futures de restitution des sites, résultant d'une obligation légale ou implicite, sont provisionnées sur la base d'une estimation raisonnable de leur juste valeur, au cours de l'exercice durant lequel apparaît l'obligation.

En contrepartie de cette provision, les coûts de restitution des sites sont capitalisés et intégrés à la valeur de l'actif sous-jacent et amortis sur la durée d'utilité de cet actif

L'impact du passage du temps sur la provision pour restitution des sites est mesuré en appliquant au montant de la provision un taux d'intérêt sans risque. L'effet de l'actualisation de ces provisions est comptabilisé dans la rubrique « Autres charges financières ».

R) Engagements envers le personnel

Selon les lois et usages de chaque pays, le Groupe participe à des régimes de retraite, prévoyance, frais médicaux et indemnités de fin de carrière, dont les prestations dépendent de différents facteurs tels que ancienneté, salaires et versements effectués à des régimes généraux obligatoires.

Ces régimes peuvent être à cotisations définies ou à prestations définies et dans ce cas être totalement ou partiellement préfinancés par des placements dans des actifs dédiés, fonds communs de placement, actifs généraux de compagnies d'assurances ou autres.

Pour les régimes à cotisations définies, les charges correspondent aux cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, les engagements sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédits projetés. Les écarts constatés entre l'évaluation et la prévision des engagements (en fonction de projections ou hypothèses nouvelles) ainsi qu'entre la prévision et la réalisation sur le rendement des fonds investis sont appelés pertes et gains actuariels.

En application de la méthode du corridor, la part des pertes et gains actuariels excédant 10% du montant le plus élevé à l'ouverture entre la valeur des engagements et la juste valeur des actifs est amortie sur la durée résiduelle d'activité des salariés.

Lors de la modification ou de la création d'un régime, la part acquise des coûts des services passés est reconnue en résultat et la part des engagements non acquis fait l'objet d'un amortissement sur la durée d'acquisition des droits.

La charge nette liée aux engagements de retraite et avantages similaires est comptabilisée dans la rubrique « Autres charges d'exploitation ».

S) Tableau de flux de trésorerie

Les flux de trésorerie en devises étrangères sont convertis en euros au cours moyen de l'exercice. Les différences de change dues à la conversion au taux de fin de période des flux monétaires des actifs et passifs des bilans libellés en devises étrangères sont reprises dans la rubrique « Incidence des variations de change et de périmètre » du tableau de flux de trésorerie. Par conséquent, les flux ne peuvent être reconstitués à partir des montants figurants au bilan.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie sont des actifs immédiatement disponibles ou des placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les placements à échéance supérieure à trois mois et inférieure à 12 mois sont classés dans la rubrique « Actifs financiers courants ».

Les variations des actifs et passifs financiers courants sont incluses dans les flux de trésorerie de financement.

Dettes financières non courantes

La variation de la dette financière non courante est présentée pour sa valeur nette en raison de l'importance des mouvements dus aux tirages multiples sur les lignes de crédit revolving.

T) Droits d'émission

En l'absence de normes IFRS ou interprétations relatives à la comptabilisation des droits d'émission de CO2, les dispositions suivantes sont appliquées : - les quotas attribués à titre gratuit sont comptabilisés pour une valeur nulle ;

- l'écart éventuel entre les quotas disponibles et les obligations de restitution à l'échéance font l'objet de provisions pour leur valeur de marché ;
- les opérations réalisées sur le marché au comptant sont comptabilisées à leur valeur de transaction en résultat ;
- les opérations réalisées sur le marché à terme sont comptabilisées en valeur de marché au bilan. Les variations de la juste valeur de ces opérations à terme sont comptabilisées en résultat.

U) Actifs et activités destinés à être cédés ou abandonnés

Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs et activités destinés à être cédés ou abandonnés », les actifs et passifs des entités contrôlées détenues en vue de la vente sont présentés le cas échéant sur des lignes distinctes du bilan.

Le résultat net des activités abandonnées est présenté sur une ligne séparée du compte de résultat. En conséquence, les notes de l'annexe aux comptes consolidés relatives au compte de résultat se réfèrent uniquement aux activités poursuivies.

Une activité non poursuivie est une composante du Groupe dont les flux de trésorerie sont indépendants. Elle représente une ligne d'activité ou une région principale et distincte dont le Groupe s'est séparé ou qu'il détient en vue de sa vente.

V) Options retenues lors de la première application des normes IFRS

En application de la norme IFRS 1 « Première adoption des IFRS », le Groupe a opté pour les exemptions suivantes :

- imputation des écarts de conversion de consolidation au 1er janvier 2004 en réserves consolidées ;
- comptabilisation des pertes et gains actuariels sur les engagements envers le personnel non reconnus au 1er janvier 2004 en réserves consolidées ;
- non retraitement des regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2004 ;
- application des dispositions de la norme IFRS 2 « Paiements en actions » de manière rétrospective et non uniquement aux opérations postérieures au 7 novembre 2002.

Les autres exemptions autorisées par la norme IFRS 1 n'ont pas été mises en oeuvre lors de la transition aux normes IFRS ou n'ont pas d'effet significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

Le Groupe a retenu l'option d'appliquer les normes IAS 32 et IAS 39 relatives aux instruments financiers à partir de 2004. De plus, le Groupe a choisi d'appliquer par anticipation dès 2004 la norme IFRS 6 relative à la comptabilisation des dépenses d'exploration. Cette norme est compatible avec les méthodes comptables antérieures pour les dépenses d'exploration et de production (voir note 1H de l'annexe aux comptes consolidés).

La description des effets de la transition aux normes IFRS sur les capitaux propres et les résultats du Groupe a été publiée dans le Document de référence de l'exercice 2005. Ces informations sont présentées en note 32 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2005.

W) Méthodes comptables alternatives retenues pour l'application des normes IFRS

En termes de reconnaissance et d'évaluation des actifs et passifs, les choix suivants ont été effectués parmi les méthodes comptables alternatives prévues par les normes IFRS:

- les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées selon le modèle du coût historique et non selon le modèle de la réévaluation ;
- les intérêts financiers encourus durant la période d'acquisition et de construction des immobilisations corporelles et incorporelles sont capitalisés, en application d'IAS 23 « Coûts d'emprunt »;
- les pertes et gains actuariels sur les engagements de retraites et autres engagements postérieurs à l'emploi sont reconnus selon la méthode du corridor à compter du 1er janvier 2004 (voir note 1R de l'annexe aux comptes consolidés);

Les entités faisant l'objet d'un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle, en application d'IAS 31 « Participations dans des coentreprises ».

X) Nouveaux principes comptables non encore applicables

Les normes ou interprétations publiées respectivement par l'IASB (International Accounting Standards Board) et l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) non encore en vigueur au 31 décembre 2007 sont les suivantes

IAS 1 révisée « Présentation des états financiers »

En septembre 2007, l'IASB a publié une version révisée d'IAS 1 « Présentation des états financiers ». La norme révisée traite de la présentation des états financiers et introduit la présentation d'un état du résultat global. Elle est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009. L'application d'IAS 1 révisée ne devrait pas avoir d'effet significatif pour le Groupe compte tenu des informations déjà présentées dans les comptes consolidés au 31 décembre 2007.

IAS 23 révisée « Coûts d'emprunt »

En mars 2007, l'IASB a publié une version révisée d'IAS 23 « Coûts d'emprunt ». Désormais l'incorporation des coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'un actif qualifié est obligatoire. La norme révisée est applicable aux exercices ouverts à compter du ler janvier 2009. Son application ne devrait pas avoir d'effet significatif sur le bilan, le compte de résultat et les capitaux propres consolidés du Groupe, dans la mesure où cette méthode était déjà retenue par le Groupe (voir note 1W de l'annexe aux comptes consolidés).

IFRS 8 « Secteur opérationnels » En novembre 2006, l'IASB a publié la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels ». La nouvelle norme vient en remplacement de la norme IAS 14 « Information sectorielle ». Elle impose de retenir une approche fondée sur les données internes utilisées par le management de l'entreprise afin de déterminer les secteurs sur lesquels communiquer, alors qu'IAS 14 est fondée sur les risques et la rentabilité des secteurs. Elle est applicable aux exercices ouverts après le 1er janvier 2009. L'application de la norme IFRS 8 ne devrait pas avoir d'effet significatif sur la présentation de l'information par secteur d'activité fournie en annexe aux comptes consolidés du Groupe.

IFRIC 13 « Programme de fidélisation des clients »

En juin 2007, l'IFRIC a publié l'interprétation IFRIC 13 « Programmes de fidélisation des clients ». L'interprétation traite de la comptabilisation par une entité des avantages qu'elle consent à ses clients. L'entité doit allouer une partie de la contrepartie reçue au titre de la vente initiale aux avantages accordés aux clients et ne reconnaître cette partie en chiffre d'affaires que lorsque les obligations liées aux avantages accordés sont remplies. L'interprétation est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2008. Son application ne devrait pas avoir d'effet significatif sur le bilan, le compte de résultat et les capitaux propres consolidés du Groupe.

IFRIC 14 « IAS 19 – Limitation de l'actif au titre des prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction »
En juillet 2007, l'IFRIC a publié l'interprétation IFRIC 14 « IAS 19 – Limitation de l'actif au titre des prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction ». L'interprétation traite de l'impact d'une obligation de financement minimum sur les actifs ou passifs constatés au titre des prestations définies. L'interprétation est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2008. Son application ne devrait pas avoir d'effet significatif sur le bilan, le compte de résultat et les capitaux propres consolidés du Groupe.

2 Principaux indicateurs de l'information par secteur

Les indicateurs de performance excluant les éléments d'ajustement, tels que le résultat opérationnel ajusté, le résultat opérationnel net ajusté et le résultat net ajusté, sont destinés à faciliter l'analyse de la performance financière et la comparaison des résultats entre périodes.

Les éléments d'ajustement comprennent :

(i) les éléments non récurrents

En raison de leur caractère inhabituel ou particulièrement significatif, certaines transactions qualifiées « d'éléments non récurrents » sont exclues des informations par secteur d'activité. En général, les éléments non récurrents concernent des transactions qui sont significatives, peu fréquentes ou inhabituelles. Cependant, dans certains cas, des transactions telles que coûts de restructuration ou cessions d'actifs, qui ne sont pas considérées comme représentatives du cours normal de l'activité, peuvent être qualifiées d'éléments non récurrents, bien que des transactions similaires aient pu se produire au cours des exercices précédents, ou risquent de se reproduire lors des exercices futurs.

(ii) l'effet de stock

Les résultats ajustés des secteurs Aval et Chimie sont communiqués selon la méthode du coût de remplacement. Cette méthode est utilisée afin de mesurer la performance des secteurs et d'assurer la comparabilité de leurs résultats avec ceux des principaux concurrents du Groupe, notamment nord-

Dans la méthode du coût de remplacement, proche du LIFO (Last In, First Out), la variation de la valeur des stocks dans le compte de résultat est déterminée par référence à des prix moyens de la période et non par la valeur historique des stocks. L'effet de stock correspond à la différence entre les résultats calculés selon la méthode FIFO (First in, First out) et les résultats selon la méthode du coût de remplacement.

(iii) la quote-part des amortissements des immobilisations incorporelles liés à la fusion Sanofi-Aventis

Le détail de ces éléments d'ajustement est présenté dans la note 4 de l'annexe aux comptes consolidés.

Résultat opérationnel (critère de mesure de la performance d'exploitation)

Produits des ventes après déduction des achats consommés et variations de stocks, des autres charges d'exploitation, des charges d'exploration et des amortissements des immobilisations corporelles.

Le résultat opérationnel exclut les amortissements d'immobilisations incorporelles autres que les droits miniers, les écarts de change et les plus ou moins-values sur cessions d'actifs.

Résultat opérationnel net (critère de mesure de la rémunération des capitaux employés)

Résultat opérationnel après déduction des amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles autres que les droits miniers, des écarts de change et des plus ou moins-values sur cessions d'actifs, ainsi que de tous les autres produits et charges liés aux capitaux employés (dividendes des sociétés non consolidées, résultats de sociétés mises en équivalence, frais financiers capitalisés), et après impôt applicable à tous ces éléments.

Les produits et charges constituant la différence entre le résultat opérationnel net et le résultat net sont uniquement les frais financiers relatifs aux dettes financières nettes de la trésorerie, après l'impôt qui leur est applicable (coût net de la dette nette et intérêts minoritaires).

Résultats ajustés

Résultat opérationnel, résultat opérationnel net ou résultat net après retraitement des éléments d'ajustement décrits ci-dessus.

Capitaux employés

Actifs immobilisés et besoin en fonds de roulement, retraités de l'effet de stock, nets des impôts différés et provisions non courantes.

ROACE (Return on Average Capital Employed) - Rentabilité des capitaux employés moyens

Rapport du résultat opérationnel net ajusté à la moyenne des capitaux employés de début et de fin de période.

Dettes financières nettes

Dettes financières non courantes, y compris part à moins d'un an, dettes financières et autres passifs financiers courants, moins la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les actifs financiers courants.

3 Variation de la composition du Groupe et principales acquisitions et cessions

L'évolution des activités de TOTAL au Venezuela et ses conséquences sur les comptes consolidés du Groupe font l'objet d'une description détaillée dans la note 32 de l'annexe aux comptes consolidés « Autres risques et engagements ». Au cours du mois de décembre 2007, TOTAL a finalisé la cession de son intérêt de 70% dans la Raffinerie de Milford Haven, située au

Pays de Galles (Royaume-Uni). Cette participation a été cédée à la société Murco Petroleum, son partenaire au sein de la raffinerie. La cession de son intérêt dans l'usine de Milford Haven permettra à TOTAL de concentrer son activité de raffinage au Royaume-Uni sur la raffinerie de Lindsey dont le Groupe est propriétaire à 100%.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2007, TOTAL a progressivement cédé 0,4% du capital de Sanofi-Aventis, réduisant son pourcentage de participation à 13,06%. Sanofi-Aventis est consolidée dans les comptes de TOTAL selon la méthode de la mise en équivalence.

Après l'autorisation reçue le 13 octobre 2006 de la Commission européenne, Banco Santander Central Hispano (Santander) a vendu à TOTAL 4,35% des titres CEPSA à un prix de 4,54 euros par action, soit un montant global d'environ 53 millions d'euros. Cette transaction fait suite à l'accord signé le 2 août 2006 par TOTÂL et Santander visant à mettre en oeuvre les dispositions de la sentence partielle rendue le 24 mars 2006 par l'Institut d'arbitrage des Pays-Bas, sur le litige les ayant opposés à propos de CEPSA.

TOTAL détient désormais 48,83% du capital de Cepsa.

En 2004, TOTAL a annoncé la réorganisation de son secteur Chimie en regroupant ses activités de chlorochimie, d'intermédiaires et de polymères de performance dans un nouvel ensemble qui a pris le 1er octobre 2004 le nom d'Arkema.

Le 12 mai 2006, l'Assemblée générale des actionnaires de TOTAL a approuvé la résolution relative à l'apport-scission d'Arkema et à l'attribution des actions Arkema aux actionnaires de TOTAL. Suite à cette approbation, l'introduction en bourse a eu lieu le 18 mai 2006. Depuis cette date, les actions Arkema sont cotées sur le marché Eurolist by Euronext à Paris. Pour l'ensemble des périodes présentées, la contribution des entités Arkema au résultat net de l'ensemble consolidé est présentée sur une ligne distincte « Résultat net de l'ensemble consolidé est présentées ur l'impact de cette opération sont présentées dans la note 32 de l'annexe aux comptes consolidés. Exercice 2005

A la suite de l'offre publique d'achat lancée le 5 août et prolongée le 2 septembre 2005, TOTAL a acquis 78% de la société Deer Creek Energy Ltd à la date du 13 septembre 2005. L'offre a été prolongée afin d'acquérir les actions non encore apportées. L'acquisition de la totalité des actions ordinaires a été finalisée le 13 décembre 2005.

Deer Creek Energy Ltd détient une participation de 84% dans le permis Joslyn, situé dans la région de l'Athabasca, dans la province canadienne de l'Alberta.

Au total, le coût d'acquisition de cette société net de la trésorerie acquise -0,1 milliard d'euros) s'élève à 1,1 milliard d'euros. Ce prix d'acquisition correspond pour l'essentiel à la valeur des droits miniers de la société, qui ont été reconnus à l'actif du bilan consolidé pour 1 milliard d'euros dans la rubrique « Immobilisations incorporelles ».

Deer Creek Energy Ltd est consolidée dans les comptes de TOTAL selon la méthode de l'intégration globale. Sa contribution au résultat de l'ensemble consolidé en 2005 n'est pas significative.

4 Informations par secteur d'activité

L'information financière sectorielle est présentée selon les principes identiques à ceux du reporting interne et reproduit l'information sectorielle interne définie pour gérer et mesurer les performances de TOTAL. Les activités du Groupe sont divisées en trois secteurs Amont, Aval et Chimie :
- l'Amont rassemble, aux côtés de l'Exploration et de la Production d'hydrocarbures, les activités Gaz et Énergies Nouvelles ;
- l'Aval regroupe les activités de Raffinage et de Distribution, le Trading pétrolier et les Transports maritimes ;
- la Chimie comprend la Chimie de base et les Spécialités.
- Le secteur Holding regroupe les activités fonctionnelles et financières des holdings ainsi que l'activité de Santé (Sanofi-Aventis).
Le résultat opérationnel et les actifs sont répartis entre chaque secteur d'activité avant retraitements de consolidation et ajustements inter secteurs.
Les transactions entre secteurs sont réalisées à des prix proches des prix de marché.

A) Informations par secteur d'activité

Exercice 2007					Éliminations de	
(en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	consolidation	Total
Chiffre d'affaires hors Groupe	19 706	119 212	19 805	29	-	158 752
Chiffre d'affaires Groupe	21 173	5 125	1 190	181	-27 669	-
Droits d'accises	-	-21 928	-	-	-	-21 928
Produits des ventes	40 879	102 409	20 995	210	-27 669	136 824
Charges d'exploitation	-17 697	-96 367	-19 076	-627	27 669	-106 098
Amortissements des immobilisations						
corporelles et droits miniers	-3 679	-1 218	-495	-33	-	-5 425
Résultat opérationnel	19 503	4 824	1 424	-450	-	25 301
Quote-part des résultats des sociétés						
mises en équivalence et autres éléments	1 330	284	-11	745	-	2 348
Impôts du résultat opérationnel net	-11 996	-1 482	-426	128	-	-13 776
Résultat opérationnel net	8 837	3 626	987	423	-	13 873
Coût net de la dette nette						-338
Intérêts minoritaires et rémunération						
des actions privilégiées						-354
Résultat net des activités poursuivies						13 181
Résultat net des activités abandonnées						_
Résultat net						13 181

Exercice 2007 (éléments d'ajustement *)					Éliminations de	
(en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	consolidation	Total
Chiffre d'affaires hors Groupe						
Chiffre d'affaires Groupe						
Droits d'accises						
Produits des ventes						
Charges d'exploitation	-11	1 580	273	-		1 842
Amortissements des immobilisations						
corporelles et droits miniers	-	-43	-4	-		-47
Résultat opérationnel (a)	-11	1 537	269	-		1 795
Quote-part des résultats des sociétés						
mises en équivalence et autres éléments (b)	-4	24	-54	-225		-259
Impôts du résultat opérationnel net	3	-470	-75	-2		-544
Résultat opérationnel net (a)	-12	1 091	140	-227		992
Coût net de la dette nette						-
Intérêts minoritaires et rémunération						
des actions privilégiées						-14
Résultat net des activités poursuivies						978
Résultat net des activités abandonnées						-

Résultat net			978

(*) Les éléments d'ajustement incluent les éléments non récurrents, l'effet de stock et la quote-part des amortissements des immobilisations incorporelles liés à la fusion Sanofi-Aventis.

(a) Dont effet de stock

Sur le résultat opérationnel	-	1 529	301	-
Sur le résultat opérationnel net	-	1 098	201	-

(b) Dont quote-part des amortissements des immobilisations : holding -318

					Éliminations de	
(en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	consolidation	Total
Chiffre d'affaires hors Groupe	19 706	119 212	19 805	29	-	158 752
Chiffre d'affaires Groupe	21 173	5 125	1 190	181	-27 669	-
Droits d'accises	-	-21 928	-	-	-	-21 928
Produits des ventes	40 879	102 409	20 995	210	-27 669	136 824
Charges d'exploitation	-17 686	-97 947	-19 349	-627	27 669	-107 940
Amortissements des immobilisations						
corporelles et droits miniers	-3 679	-1 175	-491	-33	-	-5 378
Résultat opérationnel ajusté	19 514	3 287	1 155	-450	-	23 506
Quote-part des résultats des sociétés						
mises en équivalence et autres éléments	1 334	260	43	970	-	2 607
Impôts du résultat opérationnel net	-11 999	-1 012	-351	130	-	-13 232
Résultat opérationnel net ajusté	8 849	2 535	847	650	-	12 881
Coût net de la dette nette						-338
Intérêts minoritaires et rémunération						
des actions privilégiées						-340
Résultat net ajusté des activités poursuivies						12 203
Résultat net ajusté des activités abandonnées						-
Résultat net ajusté						12 203

Exercice 2007					Éliminations de	
(en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	consolidation	Total
Investissements bruts	8 882	1 875	911	54		11 722
Désinvestissements au prix de cession	751	394	83	328		1 556
Flux de trésorerie d'exploitation	12 692	4 148	1 096	-250		17 686
Bilan au 31 décembre 2007						
Immobilisations corporelles et incorporelles	32 535	8 308	5 061	213		46 117
Titres des sociétés mises en équivalence	3 021	2 105	728	6 851		12 705
Prêts aux sociétés mises en équivalence et						
autres actifs non courants	3 748	1 183	456	634		6 021
Besoin en fonds de roulement	-94	6 811	2 774	506		9 997
Provisions et autres passifs non courants	-12 147	-2 018	-1 697	-1 441		-17 303
Capitaux employés (bilan)	27 063	16 389	7 322	6 763		57 537
Moins effet de stock	-	-4 198	-424	1 112		-3 510
Capitaux employés						
(information par secteur)	27 063	12 191	6 898	7 875		54 027
ROACE en pourcentage						
(des activités poursuivies)	34%	21%	12%			24%

Exercice 2006					Éliminations de	
(en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	consolidation	Total
Chiffre d'affaires hors Groupe	20 782	113 887	19 113	20	-	153 802
Chiffre d'affaires Groupe	20 603	4 927	1 169	177	-26 876	-
Droits d'accises	-	-21 113	-	-	-	-21 113
Produits des ventes	41 385	97 701	20 282	197	-26 876	132 689
Charges d'exploitation	-17 759	-93 209	-18 706	-706	26 876	-103 504
Amortissements des immobilisations						
corporelles et droits miniers	-3 319	-1 120	-580	-36	-	-5 055
Résultat opérationnel	20 307	3 372	996	-545	-	24 130
Quote-part des résultats des sociétés						
mises en équivalence et autres éléments	1 211	384	-298	797	-	2 094
Impôts du résultat opérationnel net	-12 764	-1 125	-191	206	-	-13 874
Résultat opérationnel net	8 754	2 631	507	458	-	12 350
Coût net de la dette nette						-210
Intérêts minoritaires et rémunération						
des actions privilégiées						-367
Résultat net des activités poursuivies						
part du Groupe						11 773
Résultat net des activités abandonnées						
part du Groupe						-5
Résultat net						11 768

Exercice 2006 (éléments d'ajustement *)					Éliminations de	
(en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	consolidation	Total
Chiffre d'affaires hors Groupe						
Chiffre d'affaires Groupe						
Droits d'accises						
Produits des ventes						
Charges d'exploitation	-	-272	-158	-27		-457
Amortissements des immobilisations						
corporelles et droits miniers	-	-	-61	-		-61
Résultat opérationnel (a)	-	-272	-219	-27		-518
Quote-part des résultats des sociétés						
mises en équivalence et autres éléments (b)	195	178	-327	-295		-249
Impôts du résultat opérationnel net	-150	-59	169	-5		-45
Résultat opérationnel net (a)	45	-153	-377	-327		-812
Coût net de la dette nette						-
Intérêts minoritaires et rémunération						
des actions privilégiées						14
Résultat net des activités poursuivies						
part du Groupe						-798
Résultat net des activités abandonnées						
part du Groupe						-19
Résultat net						-817

(*) Les éléments d'ajustement incluent les éléments non récurrents, l'effet de stock et la quote-part des amortissements des immobilisations incorporelles liés à la fusion Sanofi-Aventis.

(a) Dont effet de stock

Sur le résultat opérationnel	-	-272	-42	-
Sur le résultat opérationnel net	-	-327	-28	-

(b) Dont quote-part des amortissements des immobilisations incorporelles liés à la fusion Sanofi-Aventis : holding -311

Exercice 2006 (ajusté)					Éliminations de	
(en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	consolidation	Total
Chiffre d'affaires hors Groupe	20 782	113 887	19 113	20	-	153 802
Chiffre d'affaires Groupe	20 603	4 927	1 169	177	-26 876	-
Droits d'accises	-	-21 113	-	-	-	-21 113
Produits des ventes	41 385	97 701	20 282	197	-26 876	132 689
Charges d'exploitation	-17 759	-92 937	-18 548	-679	26 876	-103 047
Amortissements des immobilisations						
corporelles et droits miniers	-3 319	-1 120	-519	-36	-	-4 994
Résultat opérationnel ajusté	20 307	3 644	1 215	-518	-	24 648
Quote-part des résultats des sociétés						
mises en équivalence et autres éléments	1 016	206	29	1 092	-	2 343
Impôts du résultat opérationnel net	-12 614	-1 066	-360	211	-	-13 829
Résultat opérationnel net ajusté	8 709	2 784	884	785	-	13 162
Coût net de la dette nette						-210
Intérêts minoritaires et rémunération						
des actions privilégiées						-381
Résultat net ajusté des activités poursuivies						
part du Groupe						12 571
Résultat net ajusté des activités abandonnées						
part du Groupe						14
Résultat net ajusté						12 585

Exercice 2006					Éliminations de	
(en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	consolidation	Total
Investissements bruts	9 001	1 775	995	81		11 852
Désinvestissements au prix de cession	1 458	428	128	264		2 278
Flux de trésorerie d'exploitation	11 524	3 626	972	-61		16 061
Bilan au 31 décembre 2006						
Immobilisations corporelles et incorporelles	31 875	8 211	4 983	212		45 281
Titres des sociétés mises en équivalence	2 153	1 922	713	7 010		11 798
Prêts aux sociétés mises en équivalence et						
autres actifs non courants	2 744	1 065	477	585		4 871
Besoin en fonds de roulement	199	6 067	2 609	-78		8 797
Provisions et autres passifs non courants	-11 427	-2 093	-1 807	-1 052		-16 379
Capitaux employés (bilan)	25 544	15 172	6 975	6 677		54 368
Moins effet de stock	-	-2 789	-231	738		-2 282
Capitaux employé						
(information par secteur)	25 544	12 383	6 744	7 415		52 086
ROACE en pourcentage						_

(des activités poursuivies)	35%	23%	13%	26%

Exercice 2005					Éliminations de	
(en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	consolidation	Total
Chiffre d'affaires hors Groupe	20 888	99 934	16 765	20	-	137 607
Chiffre d'affaires Groupe	19 139	4 293	602	170	-24 204	-
Droits d'accises	-	-20 550	-	-	-	-20 550
Produits des ventes	40 027	83 677	17 367	190	-24 204	117 057
Charges d'exploitation	-18 275	-77 517	-15 669	-624	24 204	-87 881
Amortissements des immobilisations						
corporelles et droits miniers	-3 331	-1 064	-579	-33	-	-5 007
Résultat opérationnel	18 421	5 096	1 119	-467	-	24 169
Quote-part des résultats des sociétés						
mises en équivalence et autres éléments	587	422	-348	367	-	1 028
Impôts du résultat opérationnel net	-10 979	-1 570	-170	819	-	-11 900
Résultat opérationnel net	8 029	3 948	601	719	-	13 297
Coût net de la dette nette						-193
Intérêts minoritaires et rémunération						
des actions privilégiées						-373
Résultat net des activités poursuivies						
part du Groupe						12 731
Résultat net des activités abandonnées						
part du Groupe						-458
Résultat net						12 273

Exercice 2005 (éléments d'ajustement *)					Éliminations de	
(en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	consolidation	Total
Chiffre d'affaires hors Groupe						
Chiffre d'affaires Groupe						
Droits d'accises						
Produits des ventes						
Charges d'exploitation	-	1 197	49	-		1 246
Amortissements des immobilisations						
corporelles et droits miniers	-	-	-78	-		-78
Résultat opérationnel (a)	-	1 197	-29	-		1 168
Quote-part des résultats des sociétés						
mises en équivalence et autres éléments (b)	-	76	-386	-545		-855
Impôts du résultat opérationnel net	-	-241	49	590		398
Résultat opérationnel net (a)	-	1 032	-366	45		711
Coût net de la dette nette						-
Intérêts minoritaires et rémunération						
des actions privilégiées						-8
Résultat net des activités poursuivies						
part du Groupe						703
Résultat net des activités abandonnées						
part du Groupe						-433
Résultat net						270

(*) Les éléments d'ajustement incluent les éléments non récurrents, l'effet de stock et la quote-part des amortissements des immobilisations incorporelles liés à la fusion Sanofi-Aventis.

(a) Dont effet de stock

Sur le résultat opérationnel	-	1 197	68	-
Sur le résultat opérationnel net	-	1 032	50	-

 $\textit{(b) Dont quote-part des amortissements des immobilisations incorporelles liés \`a la fusion Sanofi-Aventis: holding - 337 \\$

Exercice 2005 (ajusté)					Éliminations de	
(en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	consolidation	Total
Chiffre d'affaires hors Groupe	20 888	99 934	16 765	20	-	137 607
Chiffre d'affaires Groupe	19 139	4 293	602	170	-24 204	-
Droits d'accises	-	-20 550	-	-	-	-20 550
Produits des ventes	40 027	83 677	17 367	190	-24 204	117 057
Charges d'exploitation	-18 275	-78 714	-15 718	-624	24 204	-89 127
Amortissements des immobilisations						
corporelles et droits miniers	-3 331	-1 064	-501	-33	-	-4 929
Résultat opérationnel ajusté	18 421	3 899	1 148	-467	-	23 001
Quote-part des résultats des sociétés						
mises en équivalence et autres éléments	587	346	38	912	-	1 883
Impôts du résultat opérationnel net	-10 979	-1 329	-219	229	-	-12 298
Résultat opérationnel net ajusté	8 029	2 916	967	674	-	12 586
Coût net de la dette nette						-193
Intérêts minoritaires et rémunération						
des actions privilégiées						-365
Résultat net ajusté des activités poursuivies						
part du Groupe						12 028
Résultat net ajusté des activités abandonnées						
part du Groupe						-25
Résultat net ajusté						12 003

Exercice 2005					Éliminations de	
(en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	consolidation	Total
Investissements bruts	8 111	1 779	1 115	190		11 195
Désinvestissements au prix de cession	692	204	59	133		1 088
Flux de trésorerie d'exploitation	10 111	2 723	946	889		14 669
Bilan au 31 décembre 2005						
Immobilisations corporelles et incorporelles	30 140	8 016	6 567	229		44 952
Titres des sociétés mises en équivalence	1 958	1 575	733	7 087		11 353
Prêts aux sociétés mises en équivalence et						
autres actifs non courants	2 673	1 386	848	702		5 609
Besoin en fonds de roulement	-432	6 035	3 927	96		9 626
Provisions et autres passifs non courants	-10 817	-2 409	-2 827	-1 387		-17 440
Capitaux employés (bilan)	23 522	14 603	9 248	6 727		54 100
Moins effet de stock	-	-3 182	-261	786		-2 657
Capitaux employés						
(information par secteur)	23 522	11 421	8 987	7 513		51 443
ROACE en pourcentage						

(des activités poursuivies)	40%	28%	15%	29%

B) Réconciliation des informations par secteur avec les états financiers consolidés

L'impact des éléments d'ajustement sur le compte de résultat consolidé se présente comme suit :

Exercice 2007 (en millions d'euros)	Ajusté	Éléments d'ajustement (*)	Compte de résultat consolidé
Chiffre d'affaires	158 752	-	158 752
Droits d'accises	-21 928	-	-21 928
Produits des ventes	136 824	-	136 824
Achats, nets de variation de stocks	-89 688	1 881	-87 307
Autres charges d'exploitation	-17 375	-39	-17 414
Charges d'exploration	-877	-	-877
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	-5 378	-47	-5 425
Autres produits	384	290	674
Autres charges	-225	-245	-470
Coût de l'endettement financier brut	-1 783	-	-1 783
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	1 244	-	1 244
Coût de l'endettement financier net	-539	-	-539
Autres produits financiers	643	-	643
Autres charges financières	-274	-	-274
Charge d'impôt	-13 031	-544	-13 575
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	2 079	-304	1 775
Résultat net des activités poursuivies (Groupe hors Arkema)	12 543	992	13 535
Résultat net des activités abandonnées (Arkema)	-	-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	12 543	992	13 535
Part du Groupe	12 203	978	13 181
Intérêt des minoritaires et rémunération des actions privilégiées	340	14	354

^(*) Les éléments d'ajustement incluent les éléments non récurrents, l'effet de stock et la quote-part des amortissements des immobilisations incorporelles liés à la fusion Sanost-Aventis.

Exercice 2006 (en millions d'euros)	Ajusté	Éléments d'ajustement (*)	Compte de résultat consolidé
Chiffre d'affaires	153 802	-	153 802
Droits d'accises	-21 113	-	-21 113
Produits des ventes	132 689	-	132 689
Achats, nets de variation de stocks	-83 020	-314	-83 334
Autres charges d'exploitation	-19 393	-143	-19 536
Charges d'exploration	-634	-	-634
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	-4 994	-61	-5 055
Autres produits	423	366	789
Autres charges	-330	-373	-703
Coût de l'endettement financier brut	-1 731	-	-1 731
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	1 367	-	1 367
Coût de l'endettement financier net	-364	-	-364
Autres produits financiers	592	-	592

Autres charges financières	-277	-	-277
Charge d'impôt	-13 675	-45	-13 720
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	1 935	-242	1 693
Résultat net des activités poursuivies (Groupe hors Arkema)	12 952	-812	12 140
Résultat net des activités abandonnées (Arkema)	14	-19	-5
Résultat net de l'ensemble consolidé	12 966	-831	12 135
Part du Groupe	12 585	-817	11 768
Intérêt des minoritaires et rémunération des actions privilégiées	381	-14	367

^(*) Les éléments d'ajustement incluent les éléments non récurrents, l'effet de stock et la quote-part des amortissements des immobilisations incorporelles liés à la fusion Sanofi-Aventis.

Exercice 2005 (en millions d'euros)	Ajusté	Éléments d'ajustement (*)	Compte de résultat consolidé	
Chiffre d'affaires	137 607	-	137 607	
Droits d'accises	-20 550	-	-20 550	
Produits des ventes	117 057		117 057	
Achats, nets de variation de stocks	-71 555	1 264	-70 291	
Autres charges d'exploitation	-17 141	-18	-17 159	
Charges d'exploration	-431	-	-431	
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	-4 929	-78	-5 007	
Autres produits	174	-	174	
Autres charges	-64	-391	-455	
Coût de l'endettement financier brut	-1 214	-	-1 214	
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	927	-	927	
Coût de l'endettement financier net	-287	-	-287	
Autres produits financiers	396	-	396	
Autres charges financières	-260	-	-260	
Charge d'impôt	-12 204	398	-11 806	
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	1 637	-464	1 173	
Résultat net des activités poursuivies (Groupe hors Arkema)	12 393	711	13 104	
Résultat net des activités abandonnées (Arkema)	-28	-433	-461	
Résultat net de l'ensemble consolidé	12 365	278	12 643	
Part du Groupe	12 003	270	12 273	
Intérêts des minoritaires et rémunération des actions privilégiées	362	8	370	

^(*) Les éléments d'ajustement incluent les éléments non récurrents, l'effet de stock et la quote-part des amortissements des immobilisations incorporelles liés à la fusion Sanofi-Aventis.

C) Nature des éléments d'ajustement par secteur

Les éléments d'ajustement du compte de résultat, selon la définition donnée dans la note 2 de l'annexe aux comptes consolidés sont les suivants :

ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL					
Exercice 2007 (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Total
Effet de stock	-	1 529	301	-	1 830

Charges de restructuration	-	-	-	-	-
Amortissements exceptionnels	-	-43	-4	-	-47
Autres éléments	-11	51	-28	-	12
Total	-11	1 537	269	-	1 795

ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT DU RÉSULTAT NET								
Exercice 2007 (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Total			
Effet de stock	-	1 084	201	-	1 285			
Quote-part des éléments non récurrents de sanofi-aventis	-	-	-	75	75			
Quote-part des éléments d'ajustement liés à la fusion Sanofi-Aventis	-	-	-	-318	-318			
Charges de restructuration	-	-20	-15	-	-35			
Amortissements exceptionnels	-93	-61	-8	-	-162			
Plus-values de cession	89	101	-	116	306			
Autres éléments	-8	-27	-38	-100	-173			
Total	-12	1 077	140	-227	978			

ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL							
Exercice 2006 (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Total		
Effet de stock	-	-272	-42	-	-314		
Charges de restructuration	-	-	-25	-	-25		
Amortissements exceptionnels	-	-	-61	-	-61		
Autres éléments	-	-	-91	-27	-118		
Total	-	-272	-219	-27	-518		

ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT DU RÉSULTAT NET							
Exercice 2006 (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Total		
Effet de stock	-	-330	-28	-	-358		
Quote-part des éléments non récurrents de sanofi-aventis	-	-	-	-81	-81		
Quote-part des éléments d'ajustement liés à la fusion Sanofi-Aventis	-	-	-	-309	-309		
Charges de restructuration	-	-	-154	-	-154		
Amortissements exceptionnels	-	-	-40	-	-40		
Plus-values de cession	130	174	-	-	304		
Autres éléments	-71	-	-172	64	-179		
Total	59	-156	-394	-326	-817		

ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT DU RÉSULTAT NET							
Exercice 2005 (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Total		
Effet de stock	-	1 197	68	-	1 265		
Charges de restructuration	-	-	-19	-	-19		
Amortissements exceptionnels	-	-	-71	-	-71		
Autres éléments	-	-	-7	-	-7		
Total	-	1 197	-29	-	1 168		

ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT DU RÉSULTAT NET						
Exercice 2005 (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Total	

Effet de stock	-	1 022	50	-	1 072
Quote-part des éléments non récurrents de sanofi-aventis	-	-	-	-207	-207
Quote-part des éléments d'ajustement liés à la fusion Sanofi-Aventis	-	-	-	-335	-335
Charges de restructuration	-	-	-130	-	-130
Amortissements exceptionnels	-	-	-215	-	-215
Plus-values de cession	-	-	-	-	-
Autres éléments	-	-	-501	586	85
Total	-	1 022	-796	44	270

D) Informations sur les dépréciations d'actifs

Au titre de l'exercice 2007, des dépréciations d'actifs ont été enregistrées dans les secteurs Amont, Aval et Chimie avec un impact de 47 millions d'euros sur le résultat opérationnel et 162 millions d'euros sur le résultat net, part du Groupe. Ces éléments sont identifiés dans la note 4C ci-dessus en éléments d'ajustement sous la rubrique « Amortissements exceptionnels ».

Ces dépréciations portent sur certaines unités génératrices de trésorerie (UGT) pour lesquelles des indicateurs de perte de valeur ont été identifiés, en raison principalement de l'évolution de l'environnement économique des activités concernées. Les UGT du secteur Amont affectées par ces dépréciations sont des entreprises associées consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Les UGT de l'Aval sont des filiales ou groupes de filiales organisées principalement par pays. Les UGT de la Chimie sont des divisions mondiales, chaque division regroupant un ensemble d'activités ou de produits homogènes sur les plans stratégiques, commerciaux et industriels.

Par ailleurs,

- la valeur recouvrable des UGT a été établie sur la base de leur valeur d'utilité, telle que définie dans la note 1L de l'annexe aux comptes consolidés « Dépréciation des actifs immobilisés » ;
- les flux de trésorerie futurs intégrant les risques spécifiques aux actifs ont été actualisés au taux de 8% après impôt.

Ces hypothèses ont été appliquées de manière constante sur les exercices 2005, 2006 et 2007.

Au titre de l'exercice 2006, l'évolution de l'environnement économique de certaines activités du secteur Chimie avait conduit le Groupe à reconnaître des dépréciations d'actifs à hauteur de 61 millions d'euros en résultat opérationnel et 40 millions d'euros en résultat net, part du Groupe.

Au titre de l'exercice 2005, l'évolution de l'environnement économique de certaines activités du secteur Chimie avait conduit le Groupe à reconnaître des dépréciations d'actifs à hauteur de 71 millions d'euros en résultat opérationnel et 215 millions d'euros en résultat net, part du Groupe. Aucune reprise de perte de valeur n'a été enregistrée sur les exercices 2005, 2006 et 2007.

5 Informations par zone géographique

Exercice 2007 (en millions d'euros)	France	Reste de l'Europe	Amérique du Nord	Afrique	Extrême-Orient	Total
		Larope	uurvoru		et reste du monde	
Chiffre d'affaires hors Groupe (a)	37 949	73 757	12 404	10 401	24 241	158 752
Immobilisations corporelles et incorporelles	6 437	14 554	4 444	11 872	8 810	46 117
Investissements bruts	1 627	2 538	740	3 745	3 072	11 722
Exercice 2006 (en millions d'euros)			l	ı	'	
Chiffre d'affaires hors Groupe (a)	36 890	70 992	13 031	10 086	22 803	153 802
Immobilisations corporelles et incorporelles	5 860	14 066	4 318	10 595	10 442	45 281
Investissements bruts	1 919	2 355	881	3 326	3 371	11 852
Exercice 2005 (en millions d'euros)			l	ı	!	
Chiffre d'affaires hors Groupe (a)	34 362	53 727	17 663	8 304	23 551	137 607
Immobilisations corporelles et incorporelles	6 300	14 148	4 748	9 546	10 210	44 952
Investissements bruts	1 967	2 178	1 691	2 858	2 501	11 195

⁽a) Chiffre d'affaires hors Groupe des activités poursuivies.

6 Charges d'exploitation

Exercice (en millions d'euros)	2007	2006	2005
Achats, nets de variation de stocks (a)	-87 807	-83 334	-70 291
Charges d'exploration	-877	-634	-431
Autres charges d'exploitation (b)	-17 414	-19 536	-17 159
dont (dotations) reprises de provisions non courantes opérationnelles	781	454	394
dont (dotations) reprises de provisions courantes opérationnelles	-42	-111	-51

Charges d'exploitation	-106 098	-103 504	-87 881

(a) Inclut les taxes à la production dans l'Amont, notamment les royalties (voir en particulier les impôts payés aux pays producteurs du Moyen-Orient au titre des concessions historiques du Groupe détaillés en note 33 de l'annexe aux comptes consolidés « Informations complémentaires »).
(b) Constituées principalement des frais de production et de fonctionnement (voir en particulier les charges de personnel détaillées dans la note 26 de l'annexe aux comptes consolidés « Effectifs du Groupe et charges de personnel »).

7 Autres produits et autres charges

Exercice (en millions d'euros)	2007	2006	2005
Plus et moins-values sur cessions d'actifs	639	789	98
Profits de change	35	-	76
Autres produits	674	789	174
Pertes de change	-	-30	-
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles			
(hors droits miniers)	-178	-182	-182
Provision liée au sinistre AZF	-	-100	-100
Autres	-292	-391	-173
Autres charges	-470	-703	-455

En 2007, les plus-values sur cessions proviennent principalement des cessions d'actifs dans les secteurs Amont et Aval ainsi que de la cession de titres Sanofi-Aventis.. La rubrique « Autres » est constituée pour :

- 51 millions d'euros de charges de restructuration dans les secteurs Aval et Chimie ;
- 100 millions d'euros de dotation aux provisions relatives à différentes enquêtes sur la concurrence décrites dans la note 32 de l'annexe aux comptes consolidés « Autres risques et engagements ».
- En 2006, les plus-values sur cessions provenaient principalement des cessions de titres de participation. La rubrique « Autres » était constituée pour :
- 188 millions d'euros de charges de restructuration dans le secteur Chimie ;
- 32 millions d'euros de dotation aux provisions relatives à différentes enquêtes sur la concurrence décrites dans la note 32 de l'annexe aux comptes consolidés « Autres risques et engagements ».

8 Autres produits financiers et autres charges financières

Exercice (en millions d'euros)	2007	2006	2005
Revenus des participations	218	237	164
Frais financiers immobilisés	322	236	101
Autres	103	119	131
Autres produits financiers	643	592	396
Effet de l'actualisation des provisions pour restitution des sites	-189	-182	-162
Autres	-85	-95	-98
Autres charges financières	-274	-277	-260

9 Impôts sur les sociétés

Depuis 1966, le Groupe est imposé selon le régime du bénéfice consolidé, accordé par agrément triennal du ministre de l'Économie, des Finances et de l'Emploi en France. L'agrément du Groupe au régime du bénéfice consolidé couvre la période 2005-2007. Le renouvellement de cet agrément a été demandé pour la période 2008-2010.

Aucun impôt différé n'est reconnu au titre des différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des investissements considérés comme permanents dans des filiales à l'étranger. Les résultats non distribués des filiales étrangères ainsi réinvestis indéfiniment s'élèvent à 18 106 millions d'euros au 31 décembre 2007. L'effet fiscal latent relatif à ces résultats réinvestis ne peut être déterminé de manière fiable.

Par ailleurs, aucun impôt différé n'est reconnu au titre des réserves non distribuées des filiales françaises du Groupe, dont le montant est d'environ 12 682 millions d'euros dans la mesure où la distribution de ces réserves serait exonérée d'impôt pour les filiales dans lesquelles le Groupe détient plus de 95% du capital.

La charge d'impôts sur les résultats s'analyse de la manière suivante :

Exercice (en millions d'euros)	2007	2006	2005
Impôts courants	-12 141	-12 997	-11 362
Impôts différés	-1 434	-723	-444

Total impôts sur les sociétés	-13 575	-13 720	-11 806

L'analyse par source du passif net d'impôt différé s'établit comme suit, avant compensation des actifs et passifs par entité fiscale :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2007	2006	2005
Déficits et crédits d'impôts reportables	560	633	484
Pensions, retraites et obligations similaires	760	830	949
Autres provisions non déductibles temporairement	2 341	2 157	2 637
Impôts différés actifs	3 661	3 620	4 070
Dépréciation des impôts différés actifs	-449	-572	-536
Impôts différés actifs nets	3 212	3 048	3 534
Amortissement fiscal accéléré	-9 254	-8 180	-7 769
Autres déductions fiscales temporaires	-1 209	-1 237	-1 435
Impôts différés passifs	-10 463	-9 417	-9 204
Passif net d'impôt différé	-7 251	-6 369	-5 670

Après compensation des actifs et passifs par entité fiscale, les impôts différés sont présentés de la manière suivante au bilan :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2007	2006	2005
Impôts différés actifs non courants (note 14)	797	806	1 392
Impôts différés actifs courants (note 16)	112	94	126
Impôts différés passifs non courants (Impôts différés)	-7 933	-7 139	-6 976
Impôts différés passifs courants	-227	-130	-212
Montant net	-7 251	-6 369	-5 670

La variation au bilan de la position nette d'impôts différés est analysée dans le tableau suivant :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2007	2006	2005
Solde à l'ouverture	-6 369	-5 670	-5 100
Impôts différés reconnus en résultat des activités poursuivies	-1 434	-723	-444
Impôts différés reconnus en résultat des activités abandonnées	-	-10	53
Impôts différés reconnus en capitaux propres (a)	-6	-17	176
Variations de périmètre (b)	158	-311	29
Effets de change	400	362	-384
Solde à la clôture	-7 251	-6 369	-5 670

⁽a) Ce montant est constitué principalement des impôts courants et différés affectés aux transactions sur les actions autodétenues et à la réévaluation des titres cotés classés en actifs financiers disponibles à la vente.

⁽b) Ce montant est principalement lié à l'apport-scission d'Arkema pour l'exercice 2006.

RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPÔT THÉORIQ	UE ET LE RÉSULTA	AT AVANT IMPÔT (HORS ARKEMA)
Exercice (en millions d'euros)	2007	2006	2005
Résultat net des activités poursuivies	13 535	12 140	13 103
Impôts sur les sociétés	13 575	13 720	11 806
Résultat avant impôt	27 110	25 860	24 909
Taux d'imposition français	34,43%	34,43%	34,93%
Charge d'impôt théorique	-9 334	-8 904	-8 701
Différence entre le taux d'imposition français et le taux	'		ı
d'imposition des filiales étrangères	-5 118	-5 484	-4 128
Effet en impôt du résultat des sociétés mises en équivalence	611	583	410
Différences permanentes	122	324	253
Ajustements d'impôt courant sur exercices antérieurs	75	-87	-55
Ajustements d'impôt différé afférents aux variations des taux d'impôt	-16	-88	576

Variation de la dépréciation des impôts différés actifs	80	-62	-151
Autres	5	-2	-10
Charge d'impôt dans le compte de résultat	-13 575	-13 720	-11 806

Le taux d'imposition français est constitué du taux normal de l'impôt sur les sociétés -33,33%), augmenté des contributions additionnelles en vigueur en 2007, qui portent le taux global d'imposition des bénéfices à 34,43% (34,43% en 2006 et 34,93% en 2005). Les différences permanentes sont principalement dues aux dépréciations d'écarts d'acquisition, aux dividendes des sociétés non consolidées ainsi qu'à

l'impact des modalités de fiscalisation propres à certaines activités et au régime du bénéfice consolidé. Échéancier des crédits d'impôt

Le Groupe dispose de déficits et crédits d'impôts reportables qui expirent selon l'échéancier suivant :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2007		200)6	2005	
	Base	Impôt	Base	Impôt	Base	Impôt
2006	•	-	-	-	225	106
2007	-	-	234	115	165	81
2008	290	141	210	102	144	70
2009	222	109	157	80	68	32
2010 (a)	129	59	299	104	27	11
2011 (b)	33	13	23	9	-	-
2012 et suivants	68	22				
Déficits et crédits d'impôts indéfiniment reportables	641	216	638	223	559	184
Total	1 383	560	1 561	633	1 188	484

- (a) Déficits et crédits d'impôts reportables en 2010 et années suivantes pour l'exercice 2005. (b) Déficits et crédits d'impôts reportables en 2011 et années suivantes pour l'exercice 2006.

10 Immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2007 (en millions d'euros)	Brut	Amortissements et dépréciations	Net
Ecarts d'acquisition	1 684	-617	1 067
Droits miniers prouvés et non prouvés	5 327	-2 310	3 017
Autres immobilisations incorporelles	2 452	-1 886	566
Total immobilisations incorporelles	9 463	-4 813	4 650

Au 31 décembre 2006 (en millions d'euros)	Brut	Amortissements et dépréciations	Net
Ecarts d'acquisition	1 759	-635	1 124
Droits miniers prouvés et non prouvés	5 457	-2 473	2 984
Autres immobilisations incorporelles	2 377	-1 780	597
Total immobilisations incorporelles	9 593	-4 888	4 705

Au 31 décembre 2005 (en millions d'euros)	Brut	Amortissements et dépréciations	Net
Ecarts d'acquisition	2 479	-1 318	1 161
Droits miniers prouvés et non prouvés	5 213	-2 659	2 554
Autres immobilisations incorporelles	2 684	-2 015	669
Total immobilisations incorporelles	10 376	-5 992	4 384

Les variations des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

Exercice (en d'euros) Immobilisa nettes au 1e	tions Incorporelles	Acquisitions	Cessions	Dotations nettes d'amortis sements et dépréciati ons	Effets de change	Autres	Immob ilisatio ns incorp orelles au 31 décem bre
2007	4 705	472	-160	-274	-208	115	4 650
2006	4 384	675	-25	-282	-337	290	4 705
2005	3 176	274	-91	-370	296	1 099	4 384

La colonne « Autres » en 2005 comprend principalement les droits miniers de Deer Creek Energy Ltd pour 1 015 millions d'euros (voir note 3 de l'annexe aux comptes consolidés).

Le tableau suivant donne les variations pour l'année 2007 des écarts d'acquisition répartis par secteur :

(en millions d'euros)	Écarts d'acquisition nets au 1er janvier 2007	Augmentations	Dépréciations	Autres	Écarts au 31 décembre 2007
Amont	95	-	-13	-4	78
Aval	138	6	-	-12	132
Chimie	866	18	-5	-47	832
Holding	25	-	-	_	25
Total	1 124	24	-18	-63	1 067

11 Immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2007 (en millions d'euros)	Brut	Amortissements	Net
		et dépréciations	
Immobilisations de l'exploration production			
Sur permis prouvés	60 124	-38 735	21 389
Sur permis non prouvés	48	-1	47
Travaux en cours	7 010	-	7 010
Sous-total Sous-total	67 182	-38 736	28 446
Autres immobilisations			
Terrains	1 460	-417	1 043
Installations techniques (y compris transport)	20 575	-14 117	6 458
Constructions	5 505	-3 430	2 075
Immobilisations en cours	1 832	-4	1 828
Autres immobilisations	6 291	-4 674	1 617
Sous-total Sous-total	35 663	-22 642	13 021
Total immobilisations corporelles	102 845	-61 378	41 467

Au 31 décembre 2006 (en millions d'euros)	Brut	Amortissements	Net
		et dépréciations	
Immobilisations de l'exploration production			
Sur permis prouvés	60 063	-39 211	20 852
Sur permis non prouvés	20	-1	19
Travaux en cours	7 080	-22	7 058
Sous-total	67 163	-39 234	27 929
Autres immobilisations			
Terrains	1 550	-445	1 105

Installations techniques (y compris transport)	20 724	-14 131	6 593
Constructions	5 392	-3 289	2 103
Immobilisations en cours	1 228	-14	1 214
Autres immobilisations	6 154	-4 522	1 632
Sous-total	35 048	-22 401	12 647
Total immobilisations corporelles	102 211	-61 635	40 576

Au 31 décembre 2005 (en millions d'euros)	Brut	Amortissements	Net
		et dépréciations	
Immobilisations de l'exploration production			
Sur permis prouvés	58 980	-38 646	20 334
Sur permis non prouvés	8	-1	7
Travaux en cours	6 136	-29	6 107
Sous-total Sous-total	65 124	-38 676	26 448
Autres immobilisations			
Terrains	1 646	-392	1 254
Installations techniques (y compris transport)	23 533	-16 699	6 834
Constructions	6 444	-4 070	2 374
Immobilisations en cours	1 482	-31	1 451
Autres immobilisations	7 805	-5 598	2 207
Sous-total	40 910	-26 790	14 120
Total immobilisations corporelles	106 034	-65 466	40 568

Les variations des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

Exercice (en millions d'euros) Immobilisations						Immobilisation s	
	corporelles			Dotations nettes			corporelles
	nettes			d'amortisseme nts	Effets de		nettes
	au 1er janvier	Acquisitions	Cessions	et dépréciations	change	Autres	au 31 décembre
2007	40 576	10 241	-729	-5 674	-2 347	-600	41 467
2006	40 568	9 209	-175	-5 010	-2 373	-1 643	40 576
2005	34 906	8 208	-336	-5 282	3 013	59	40 568

En 2007, la colonne « Cessions » comprend principalement l'impact de la conversion du projet Sincor et de la cession de la raffinerie de Milford Haven. La colonne « Autres » correspond notamment à l'impact de la conversion du projet Sincor et à l'évolution des immobilisations corporelles liées à la provision pour restitution des sites. En 2006, la colonne « Autres » comprend principalement l'impact de l'apport-scission d'Arkema pour 1 310 millions d'euros.

Les immobilisations corporelles présentées ci-dessus incluent des installations techniques et des constructions en location financement pour les montants suivants:

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2007				
	Brut	Brut Amortissements			
		et dépréciations			
Installations techniques	503	-265	238		
Constructions	35	-29	6		
Travaux de développement	-	-	-		
Total	538	-294	244		

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2006				
	Brut Amortissements		Net		
		et dépréciations			
Installations techniques	518	-244	274		
Constructions	40	-27	13		
Travaux de développement	-	-	-		
Total	558	-271	287		

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2005				
	Brut Amortissements		Net		
		et dépréciations			
Installations techniques	491	-212	279		
Constructions	26	-18	8		
Travaux de développement	-	-	-		
Total	517	-230	287		

12 Sociétés mises en équivalence : titres et prêts

Valeur d'équivalence	Au 31 décembre						
(en millions d'euros)	2007	2006	2005	2007	2006	2005	
	% (le détention	ı	Valeur	d'équivalence	nce	
NLNG	15,00%	15,00%	15,00%	1 062	887	726	
Sincor (a)	30,32%	-	-	534	-	-	
CEPSA (quote-part Amont)	48,83%	48,83%	45,28%	246	253	311	
Qatargas	10,00%	10,00%	10,00%	172	186	156	
Angola LNG Ltd (d)	13,60%	-	-	155	-	-	
Société du terminal méthanier de Fos Cavaou (c)	30,30%	30,30%	-	92	63	-	
SCP Limited	10,00%	10,00%	10,00%	91	100	89	
Qatar Liquefied Gas Company Limited II (c)	8,35%	8,35%	-	86	55	-	
Gasoducto Gasandes Argentina	56,50%	56,50%	56,50%	74	115	132	
Ocensa	15,20%	15,20%	15,20%	57	64	71	
Moattama Gas Transportation Cy	31,24%	31,24%	31,24%	53	61	64	
Gaz Transport et Technigaz (d)	30,00%	-	-	46	-	-	
Abu Dhabi Gas Ind, Ltd	15,00%	15,00%	15,00%	43	48	54	
Laffan Refinery	10,00%	10,00%	10,00%	39	22	9	
Tenesol	50,00%	50,00%	50,00%	36	33	17	
Gasoducto Gasandes sa (Chili)	56,50%	56,50%	56,50%	33	39	40	
Total Tractebel Emirates Power Company	50,00%	50,00%	50,00%	29	61	55	
South Hook LNG Terminal Company (c)	8,35%	8,35%	-	21	10	-	
Gas Invest SA	27,24%	27,24%	27,24%	19	53	47	
Hidroneuquen Piedra del Aguila (b)	-	-	41,30%	-	-	61	
Autres	-	-	-	133	103	119	
Total Amont				3 021	2 153	1 951	
CEPSA (quote-part Aval)	48,83%	48,83%	45,28%	"1 932	1 735	1 372	
Wepec	22,41%	22,41%	22,41%	70	62	74	
Autres	-	-	-	103	125	129	
Total Aval			<u> </u>	2 105	1 922	1 575	

CEPSA (quote-part Chimie)	48,83%	48,83%	45,28%	524	503	431
Qatar Petrochemical Company Ltd	20,00%	20,00%	20,00%	150	147	141
Autres	-	-	-	54	63	161
Total Chimie				728	713	733
Sanofi-Aventis	13,06%	13,13%	13,19%	6 851	7 010	7 087
CEPSA (quote-part Holding)	48,83%	48,83%	45,28%	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	7
Total Holding				6 851	7 010	7 094
Total titres				12 705	11 798	11 353
Prêts				2 575	1 533	1 299
Total titres et prêts				15 280	13 331	12 652

⁽a) Voir la note 32 de l'annexe aux comptes consolidées.
(b) Participation cédée en 2006.
(c) Sociétés intégrées par mise en équivalence à partir de 2006.
(d) Sociétés intégrées par mise en équivalence à partir de 2007.

Quote-part du profit (perte)	Au 3	31 décembre	2	Exercice		
(en millions d'euros)	2007	2006	2005	2007	2006	2005
	% (le détention		Quote-par	t du profit (pe	erte)
NLNG	15,00%	15,00%	15,00%	477	329	190
CEPSA (quote-part Amont)	48,83%	48,83%	45,28%	88	104	99
Qatargas	10,00%	10,00%	10,00%	74	119	46
Angola LNG Ltd (c)	13,60%	-	-	7	-	-
Société du terminal méthanier de Fos Cavaou (b)	30,30%	30,30%	-	-2	-4	-
SCP Limited	10,00%	10,00%	10,00%	1	-	-
Qatar Liquefied Gas Company Limited II (b)	8,35%	8,35%	-	-5	-	-
Gasoducto Gasandes Argentina	56,50%	56,50%	56,50%	-22	7	7
Ocensa	15,20%	15,20%	15,20%	-	-	-
Moattama Gas Transportation Cy	31,24%	31,24%	31,24%	67	63	45
Gaz Transport et Technigaz (c)	30,00%	-	-	45	-	-
Abu Dhabi Gas Ind, Ltd	15,00%	15,00%	15,00%	-	-	-
Laffan Refinery	10,00%	10,00%	10,00%	-	-	-
Tenesol	50,00%	50,00%	50,00%	3	7	4
Gasoducto Gasandes sa (Chili)	56,50%	56,50%	56,50%	-	-	-
Total Tractebel Emirates Power Company	50,00%	50,00%	50,00%	6	3	3
South Hook LNG Terminal Company (b)	8,35%	8,35%	-	-	-	-
Gas Invest SA	27,24%	27,24%	27,24%	-31	12	-3
Hidroneuquen Piedra del Aguila (a)	-	-	41,30%	-	-	4
Humber Power Ltd (a)				-	-	16
Autres	-	-	-	33	6	24
Total Amont				741	646	435
CEPSA (quote-part Aval)	48,83%	48,83%	45,28%	253	246	321
Wepec	22,41%	22,41%	22,41%	14	1	11
Autres	-	-	-	-1	26	24
Total Aval				266	273	356
CEPSA (quote-part Chimie)	48,83%	48,83%	45,28%	24	26	39
Qatar Petrochemical Company Ltd	20,00%	20,00%	20,00%	55	45	39
Autres	-	-	-	1	-	4
Total Chimie				80	71	82

Sanofi-Aventis	13,06%	13,13%	13,19%	688	556	299
CEPSA (quote-part Holding)	48,83%	48,83%	45,28%	-	147	-
Autres	-	-	-	-	-	1
Total Holding				688	703	300
Total titres				1 775	1 693	1 173

La quote-part de la valeur boursière de CEPSA s'élève à 9 277 millions d'euros au 31 décembre 2007. La quote-part de la valeur boursière de Sanofi-Aventis s'élève à 10 925 millions d'euros au 31 décembre 2007.

CEPSA				
BILAN SIMPLIFIÉ				
Au 31 décembre 2007 (en millions d'eur	os)	ı		
Actifs non courants	4 562		Capitaux propres	5 282
Actifs courants	4 879		Passifs non courants	1 183
			Passifs courants	2 976
Total	9 441	Total		9 441
CEPSA				
ÉLÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT				
Exercice (en millions d'euros)				2007
Chiffre d'affaires				21 231
Résultat net consolidé, part du groupe				748
Sanofi-Aventis				
BILAN SIMPLIFIÉ				
Au 31 décembre 2007 (en millions d'eur	os)			
Actifs non courants	59 361		Capitaux propres	44 719
Actifs courants	12 553		Passifs non courants	17 526
			Passifs courants	9 669
Total	71 914	Total		71 914
Sanofi-Aventis				
ÉLÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT				
Exercice (en millions d'euros)	•			2007
Chiffre d'affaires				28 052
Résultat net consolidé, part du groupe				5 263

13 Titres de participation

Au 31 décembre (en millions d'euros)		2007				
	Valeur	Valeur Gain (perte)				
	historique	latent	au bilan			
Areva (a)	69	216	285			
Arkema	16	97	113			
Nymex Holding Inc.	1	15	16			
Autres titres cotés	-	-	-			
Titres de participation cotés (b)	86	328	414			

⁽a) Participation cédée en 2005 et 2006.
(b) Sociétés intégrées par mise en équivalence à partir de 2006.
(c) Sociétés intégrées par mise en équivalence à partir de 2007.

ВВРР	71	-	71
BTC Limited	161	-	161
Autres titres non cotés	645	-	645
Titres de participation non cotés (b)	877	-	877
Titres de participation	963	328	1 291

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2006		
	Valeur	Valeur Gain (perte) Vale	
	historique	latent	au bilan
Areva (a)	69	135	204
Arkema	16	82	98
Autres titres cotés	1	1	2
Titres de participation cotés (b)	86	218	304
BBPP	80	-	80
BTC Limited	185	-	185
Autres titres non cotés	681	-	681
Titres de participation non cotés (b)	946	-	946
Titres de participation	1 032	218	1 250

Au 31 décembre (en millions d'euros)		2005	
	Valeur	Gain (perte)	Valeur
	historique	latent	au bilan
I.C.E. (Intercontinental Exchange) (c)	1	138	139
Santander Central Hispano (SCH) (c)	93	88	181
Areva (a)	69	79	148
Autres titres cotés	1	-	1
Titres de participation cotés (b)	164	305	469
BBPP	89	-	89
BTC Limited	177	-	177
Autres titres non cotés	781	-	781
Titres de participation non cotés (b)	1 047	_	1 047
Titres de participation	1 211	305	1 516

Ces titres de participation appartiennent à la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » (voir note 1Mii de l'annexe aux comptes consolidés).

14 Autres actifs non courants

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2007		
	Valeur Provision pour Vale		Valeur
	brute	dépréciation	nette
Impôts différés actifs, non courants	797	-	797
Prêts et avances (a)	1 378	-527	851
Autres	507	-	507
Total	2 682	-527	2 155

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2006
--------------------------------------	------

⁽a) Gain latent calculé sur la base du certificat d'investissement. (b) Dont dépréciation de 632 millions d'euros en 2007, 668 millions d'euros en 2006 et 820 millions d'euros en 2005. (c) Titres cédés en 2006.

	Valeur	Valeur Provision pour	
	brute	dépréciation	nette
Impôts différés actifs, non courants	806	-	806
Prêts et avances (a)	1 513	-488	1 025
Autres	257	-	257
Total	2 576	-488	2 088

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2005		
	Valeur Provision pour Vale		Valeur
	brute	dépréciation	nette
Impôts différés actifs, non courants	1 392	-	1 392
Prêts et avances (a)	1 786	-584	1 202
Autres	200	-	200
Total	3 378	-584	2 794

a) Hors prêts aux sociétés mises en équivalence.

Exercice (en millions d'euros)	Dépréciation au 1er janvier	Dotation	Reprise	Effet de change et Autres variations	Dépréciation au 31 décembre
2007	-488	-13	6	-32	-527
2006	-584	-6	23	79	-488
2005	-607	-13	19	17	-584

15 Stocks

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2007		
	Valeur	Provision pour	Valeur
	brute	dépréciation	nette
Hydrocarbures bruts et gazeux	4 746	-	4 746
Produits raffinés	6 874	-11	6 863
Produits de la Chimie	1 188	-91	1 097
Autres stocks	1 368	-223	1 145
Total	14 176	-325	13 851

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2006		
	Valeur	Provision pour	Valeur
	brute	dépréciation	nette
Hydrocarbures bruts et gazeux	4 038	-90	3 948
Produits raffinés	5 373	-44	5 329
Produits de la Chimie	1 544	-90	1 454
Autres stocks	1 231	-216	1 015
Total	12 186	-440	11 746

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2006		
	Valeur	Provision pour	Valeur
	brute	dépréciation	nette
Hydrocarbures bruts et gazeux	3 619	-	3 619
Produits raffinés	5 584	-14	5 570
Produits de la Chimie	2 803	-175	2 628

Autres stocks	1 097	-224	873
Total	13 103	-413	12 690

16 Clients et comptes rattachés, autres créances

Au 31 décembre (en millions d'euros)		2007		
	Valeur	Provision pour	Valeur	
	brute	dépréciation	nette	
Clients et comptes rattachés	19 611	-482	19 129	
Créances sur États (impôts et taxes)	2 735	-	2 735	
Autres créances d'exploitation	4 457	-27	4 430	
Impôts différés actifs, courants	112	-	112	
Charges constatées d'avance	687	-	687	
Autres débiteurs	42	-	42	
Autres créances	8 033	-27	8 006	

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2006		
	Valeur	Provision pour	Valeur
	brute	dépréciation	nette
Clients et comptes rattachés	17 882	-489	17 393
Créances sur États (impôts et taxes)	2 098	-	2 098
Autres créances d'exploitation	4 306	-39	4 267
Impôts différés actifs, courants	94	-	94
Charges constatées d'avance	745	-	745
Autres débiteurs	43	-	43
Autres créances	7 286	-39	7 247

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2005		
	Valeur	Provision pour	Valeur
	brute	dépréciation	nette
Clients et comptes rattachés	20 174	-562	19 612
Créances sur États (impôts et taxes)	2 119	-	2 119
Autres créances d'exploitation	3 773	-63	3 710
Impôts différés actifs, courants	126	-	126
Charges constatées d'avance	799	-	799
Autres débiteurs	45	-	45
Autres créances	6 862	-63	6 799

Les variations des dépréciations des rubriques « Clients et comptes rattachés » et « Autres créances » sont les suivantes :

Exercice (en millions d'euros)	Dépréciation	Dotations nettes	Effet de change et	Dépréciation	
	au 1er janvier	Des reprises	Autres variations	au 31 décembre	
Clients et comptes rattachés					
2007	-489	-25	32	-482	
2006	-562	6	67	-489	
2005	-488	-37	-37	-562	
Autres créances					

2007	-39	-4	16	-27
2006	-63	-1	25	-39
2005	-37	1	-27	-63

17 Capitaux propres

Nombre d'actions TOTAL

Il n'existe qu'une seule classe d'actions de TOTAL S.A. d'une valeur nominale de 2,5 euros au 31 décembre 2007. Les actions peuvent être détenues au porteur ou inscrites au nominatif.

Un droit de vote double est attribué, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, à toutes les actions nominatives et entièrement libérées, inscrites au nom d'un même actionnaire depuis deux ans au moins, ainsi que, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit. En application des statuts de la Société, aucun actionnaire ne peut exprimer en Assemblée générale, par lui-même et par un mandataire, au titre des droits de vote simple attachés aux actions qu'il détient directement ou indirectement et aux pouvoirs qui lui sont donnés, plus de 10% du nombre total des droits de vote attachés aux actions de la Société. S'il dispose du droit de vote double, cette limite pourra être dépassée sans cependant excéder 20%. Ces limitations deviennent caduques dès lors qu'une personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, vient à détenir directement ou indirectement au moins les deux tiers du nombre total des actions de la Société à la suite d'une procédure publique visant la totalité des actions de la Société.

Le nombre d'actions composant le capital autorisé est de 4 042 585 605 au 31 décembre 2007, 4 081 629 794 au 31 décembre 2006 et 1 034 280 640 au 31 décembre 2005 (soit 4 137 122 560 après retraitement afin de tenir compte de la division par quatre du nominal intervenue le 18 mai 2006).

			Données
		Données	historiques
		historiques	retraitées (a)
Au 1er janvier 2005		635 015 108	2 540 060 432
Actions émises en raison de :	Exercice d'options de souscription d'actions TOTAL	133 257	533 028
	Garantie d'échange offerte aux bénéficiaires d'options de		
	souscription d'actions Elf Aquitaine	1 043 499	4 173 996
Actions annulées (b)		-21 075 568	-84 302 272
Au 1er janvier 2006		615 116 296	2 460 465 184
Actions émises en raison de :	Division par quatre du nominal	1 845 348 888	
	Augmentation de capital réservée aux salariés	11 141 320	11 141 320
	Exercice d'options de souscription d'actions TOTAL	849 319	849 319
	Garantie d'échange offerte aux bénéficiaires d'options de		
	souscription d'actions Elf Aquitaine	332 130	332 130
Actions annulées (c)		-47 020 000	-47 020 000
Au 1er janvier 2007		2 425 767 953	2 425 767 953
Actions émises en raison de :	Exercice d'options de souscription d'actions TOTAL	2 453 832	
	Garantie d'échange offerte aux bénéficiaires d'options de		
	souscription d'actions Elf Aquitaine	315 312	
Actions annulées (d)		-33 005 000	
Au 31 décembre 2007 (e)		2 395 532 097	

- (a) Données historiques retraitées afin de tenir compte de la division par quatre du nominal intervenue le 18 mai 2006. (b) Sur décisions du Conseil d'administration du 19 juillet 2005 et du 3 novembre 2005.
- (c) Sur décision du Conseil d'administration du 18 juillet 2006.
- (d) Sur décision du Conseil d'administration du 10 janvier 2007.
- (e) Dont 151 421 232 actions d'autodétention et d'autocontrôle déduites des capitaux propres consolidés.

La variation du nombre moyen pondéré d'actions dilué utilisé pour le calcul du résultat net par action s'analyse comme suit :

Nombre d'actions au 1er janvier 2007	2 425 767 953
Nombre d'actions émises durant l'année (prorata temporis)	
Exercice d'options de souscription d'actions TOTAL	1 020 190
Exercice d'options d'achat d'actions TOTAL	4 141 186
Garantie d'échange offerte aux bénéficiaires d'options de souscription d'actions Elf Aquitaine	163 074
Augmentation de capital réservée aux salariés	1 114 796
Actions TOTAL détenues par TOTAL S.A. ou les sociétés du Groupe et déduites des capitaux propres consolidés	-176 912 968
Nombre moyen pondéré d'actions	2 255 294 231

Effet dilutif	
Options de souscription et d'achat d'actions TOTAL	13 698 928
Attribution gratuite d'actions TOTAL	4 387 761
Garanties d'échange offerte aux bénéficiaires d'options de souscription d'actions Elf Aquitaine	655 955
Augmentation de capital réservée aux salariés	348 109
Nombre moyen pondéré dilué d'actions	2 274 384 984

Augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe

L'Assemblée générale des actionnaires du 11 mai 2007 a délégué au Conseil d'administration la compétence d'augmenter en une ou plusieurs fois le capital social, dans un délai maximum de vingt-six mois, en réservant la souscription aux salariés du Groupe adhérant à un plan d'épargne d'entreprise, dans la limite de 1,5% du capital social existant au jour de la tenue du Conseil d'administration décidant l'émission, étant précisé que le montant du capital social émis à ce titre s'imputera sur le plafond global d'augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées au titre de la délégation de compétence consentie par l'Assemblée générale des actionnaires du 11 mai 2007 au Conseil d'administration, en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (4 milliards d'euros en

Dans le cadre de cette délégation de compétence, le Conseil d'administration du 6 novembre 2007 a décidé de mettre en oeuvre une première augmentation de capital réservée aux salariés dans la limite de 12 millions d'actions de 2,5 euros de nominal, portant jouissance au 1er janvier 2007 au prix de 44,40 euros par action, avec une période de souscription ouverte du 10 au 28 mars 2008.

Annulation d'actions

Utilisant l'autorisation conférée par l'Assemblée générale des actionnaires du 7 mai 2002 pour procéder à la réduction du capital social par annulation d'actions détenues par la Société dans la limite de 10% du capital social par période de vingt-quâtre mois, le Conseil d'administration du 1 janvier 2007 a décidé d'annuler 33 005 000 actions de 2,5 euros de nominal au prix moyên de 52,52 euros par action.

Autodétention (actions TOTAL détenues par TOTAL S.A.)

- Au 31 décembre 2007, TOTAL S.A. détenait 51 089 964 de ses propres actions, soit 2,13% du capital social, réparties de la façon suivante :
- 16 343 349 actions affectées à la couverture des plans d'options d'achat d'actions TOTAL dont bénéficient les salariés du Groupe ; 4 746 615 actions affectées au plan d'attribution gratuite d'actions TOTAL dont bénéficient les salariés du Groupe ;
- 30 000 000 actions acquises entre février 2007 et décembre 2007 en vue de leur annulation en vertu de l'autorisation donnée par les Assemblées générales des actionnaires du 12 mai 2006 et du 11 mai 2007.

Ces actions sont déduites des capitaux propres consolidés.

Autocontrôle (actions TOTAL détenues par des filiales du Groupe)
Au 31 décembre 2007, TOTAL S.A. détenait indirectement, par l'intermédiaire de ses filiales, 100 331 268 de ses propres actions, soit 4,19% du capital social, réparties de la façon suivante :

- 2 023 672 actions détenues par une société du Groupe, Total Nucléaire, détenue indirectement à 100% par TOTAL S.A.;
- 98 307 596 actions détenues par des filiales d'Elf Aquitaine (Financière Valorgest, Sogapar et Fingestval).

Ces actions sont déduites des capitaux propres consolidés.

Dividende

Au cours de l'exercice 2007, TOTAL a procédé à la mise en paiement, le 18 mai 2007, d'un solde du dividende de 1 euro par action au titre de l'exercice 2006 ainsi que, le 16 novembre 2007 d'un acompte sur dividende de 1 euro par action à valoir sur le dividende au titre de l'exercice 2007.

Il sera proposé à l'Assemblée générale des actionnaires du 16 mai 2008 de verser un dividende de 2,07 euro par action au titre de l'exercice 2007, soit un solde à distribuer de 1,07 euro par action en tenant compte de l'acompte de 1 euro déjà versé.

Primes liées au capital des sociétés françaises

En application de la réglementation française, les primes liées au capital correspondent aux primes d'émission d'actions qui peuvent être capitalisées ou utilisées afin de compenser les pertes si la réserve légale a atteint son niveau minimal autorisé. Ces primes liées peuvent également être distribuées, cette distribution ayant un impact fiscal sauf si les réserves distribuables de la société mère sont distribuées préalablement à ces primes. Les primes liées au capital de TOTAL S.A. s'élèvent à 29 598 millions d'euros au 31 décembre 2007 (31 156 millions d'euros au 31 décembre 2006).

Réserves

En application de la réglementation française, 5% du résultat net doit être transféré dans la réserve légale jusqu'à ce que celle-ci atteigne 10% du capital. Cette réserve légale ne peut être distribuée aux actionnaires, sauf en cas de liquidation. Elle peut en revanche être utilisée pour compenser des pertes. Si elles étaient intégralement distribuées, les réserves distribuables de la société mère seraient soumises à une taxation d'environ 70 millions d'euros au 31 décembre 2007 (70 millions d'euros au 31 décembre 2006).

Évaluations directes en capitaux propres

Les capitaux propres sont directement débités en 2007 d'un montant de 3 007 millions d'euros correspondant aux éléments suivants :

Exercice (en millions d'euros)	2007	2006	2005
Ecarts de conversion, part du Groupe	-3 013	-2 595	2 850
Variation des impôts différés sur actions autodétenues	-	-	242
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	104	-61	160
Autres	13	24	16
Part du Groupe	-2 896	-2 632	3 268
Intérêts minoritaires et actions privilégiées	-111	-44	51
Total évaluations directes en capitaux propres	-3 007	-2 676	3 319

18 Engagements envers le personnel

Les provisions pour engagements de retraite et autres engagements sociaux sont constituées par :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2007	2006	2005
Provisions pour engagements de retraite	1 721	1 918	2 524
Provisions pour autres engagements sociaux	611	647	718
Provisions pour restructurations (plans de préretraite)	695	208	171
Total	2 527	2 773	3 413

Les principaux régimes de retraite à prestations définies du Groupe sont situés en France, au Royaume-Uni, aux États-unis, en Belgique et en Allemagne. Leurs principales caractéristiques sont les suivantes :

Leurs principales caracteristiques sont les sulvantes :

- Les prestations sont généralement exprimées en fonction du salaire final et de l'ancienneté ;

- Ils font généralement l'objet d'un préfinancement (fonds de pension ou compagnies d'assurance) ;

- Ils sont majoritairement fermés aux nouveaux embauchés, qui bénéficient de régimes de retraite à cotisations définies.

Les engagements de retraite comprennent également des indemnités de fin de carrière et des avantages de préretraite.

Les autres engagements concernent la participation de l'employeur aux frais médicaux des retraités.

La valeur actuarielle des droits accumulés au titre des plans à prestations définies et la valeur des préfinancements incluses dans les comptes consolidés s'analysent comme suit : s'analysent comme suit :

	Engage	ements de retr	aites	Autres ei	ngagements so	ociaux
Au 31 décembre (en millions d'euros)	2007	2006	2005	2007	2006	2005
Variation de la valeur actuarielle des droits accumulés						
Valeur actuarielle des droits accumulés au début de la période	8 742	9 647	8 117	648	774	675
Droits accumulés durant l'année	160	174	168	12	11	14
Coût financier	396	392	411	28	30	36
Réduction de droits futurs	-9	-6	-	-	-1	-
Liquidation d'engagements	-20	-243	-14	-	-	-
Avantages spécifiques	-	-	-	-	-	-
Cotisations employés	10	11	15	-	-	-
Prestations payées	-448	-444	-436	-40	-36	-48
Modifications de régimes	-70	17	139	-2	7	2
(Gains) et pertes actuariels	-384	-151	1 003	-38	-21	57
Écarts de conversion et autres (a)	-248	-655	244	-25	-116	38
Valeur actuarielle des droits accumulés à la fin de la période	8 129	8 742	9 647	583	648	774
Variation de la valeur actuelle des placements						
Valeur actuelle des placements au début de la période	-6 401	-6 274	-5 362	-	- -	
Revenus financiers attendus des placements	-387	-353	-356	-	-	-
(Gains) et pertes actuariels	140	-104	-364	-	-	-
Liquidation d'engagements	8	201	12	-	-	-
Cotisations employés	-10	-11	-15	-	-	-
Cotisations employeurs (b)	-556	-617	-323	-	-	-
Prestations payées	349	327	337	-	-	-
Écarts de conversion et autres (c)	253	430	-203	-	-	-
Valeur actuelle des placements à la fin de la période	-6 604	-6 401	-6 274	-	-	-
(Excédent) Insuffisance des placements sur les droits accumulés	1 525	2 341	3 373	583	648	774
Coût des services passés non reconnus	-49	-149	-171	18	23	35
Gains (Pertes) actuariels non reconnus	-160	-423	-777	10	-24	-91
Effet du plafond d'actif	5	4	5	-	-	-
(Actif) Passif net comptabilisé	1 321	1 773	2 430	611	647	718
Provisions pour engagements de retraite et autres engagements sociaux	1 721	1 918	2 524	611	647	718

Autres actifs non courants	-400	-145	-94	-	-	-

(a) En 2006, la variation des écarts de conversion et autres comprend l'effet de l'apport-scission d'Arkema, soit respectivement -587 millions d'euros et -107 millions d'euros en valeur actuarielle des droits accumulés au titre des régimes de retraite et au titre des autres engagements sociaux.

(b) En 2006, le Groupe a procédé à l'externalisation de certains de ses engagements pour un montant de 269 millions d'euros auprès d'organismes d'assurance.

(c) En 2006, la variation des écarts de conversion et autres comprend l'effet de l'apport-scission d'Arkema, soit 375 millions d'euros en valeur actuelle des placements au titre des régimes de retraite.

Au 31 décembre 2007, la valeur actuarielle des engagements relatifs à des régimes de retraite et assimilés intégralement ou partiellement financés s'élève à 7 175 millions d'euros et la valeur actuelle des engagements non financés à 1 537 millions d'euros (respectivement 7 358 millions d'euros et 2 032 millions d'euros au 31 décembre 2006).

En 2007, la valeur des gains (pertes) actuariels d'expérience relatifs à la valeur actuarielle des droits accumulés s'élève à 80 millions d'euros pour les engagements de retraites et pour les autres engagements sociaux.

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2007	2006	2005	2004
Engagements de retraite				
Valeur actuarielle des droits accumulés	8 129	8 742	9 647	8 117
Valeur actuelle des placements	-6 604	-6 401	-6 274	5 362
(Excédent) Insuffisance des placements sur les droits accumulés	1 525	2 341	3 373	2 755
Autres engagements sociaux				
Valeur actuarielle des droits accumulés	583	648	774	675
Valeur actuelle des placements	-	-	-	-
(Excédent) Insuffisance des placements sur les droits accumulés	583	648	774	675

Les cotisations qui seront versées en 2008 par le Groupe, au titre des régimes préfinancés, sont estimées à 62 millions d'euros.

ESTIMATION DES PAIEMENTS FUTURS (en millions d'euros)	Engagements de retraite	Autres engagements sociaux
2008	450	37
2009	460	37
2010	489	37
2011	500	38
2012	515	39
2013-2017	2 696	208

Engagements de retraite						
Au 31 décembre	2007	2006	2005			
Actions	36%	42%	46%			
Obligations	56%	48%	48%			
Monétaire	4%	6%	3%			
Immobilier	4%	4%	3%			

Les hypothèses du Groupe sur les taux de rendement attendus des actifs sont établies par classe d'actifs et par pays à partir des taux de rendement obligataires et des primes de risque.

HYPOTHÈSES UTILISÉES POUR DÉTERMINER						
LES ENGAGEMENTS AU 31 DÉCEMBRE	Engagements de retraite			Autres engagements sociaux		
Exercice	2007	2006	2005	2007	2006	2005
Taux d'actualisation	5,50%	4,69%	4,51%	5,50%	4,89%	4,56%
Taux d'augmentation moyen des salaires	4,29%	4,14%	3,63%	-	-	-
Taux de progression des dépenses de santé :						

- Taux initial	-	-	-	5,16%	5,57%	5,41%
- Taux ultime	-	-	-	3,64%	3,65%	4,00%
HYPOTHÈSES UTILISÉES POUR DÉTERMINER						
LA CHARGE DE L'EXERCICE	Enga	gements de re	traite	Autres e	tres engagements sociaux	
Exercice	2007	2006	2005	2007	2006	2005
Taux d'actualisation	4,69%	4,51%	5,12%	4,89%	4,56%	5,28%
Taux d'augmentation moyen des salaires	4,14%	3,63%	3,66%	-	-	-
Rendement attendu des placements	6,26%	6,14%	6,57%	-	-	-
Taux de progression des dépenses de santé :						
- Taux initial	-	-	-	5,57%	5,41%	5,70%
- Taux ultime	-	-	-	3,65%	4,00%	4,15%

La charge des exercices 2007, 2006 et 2005 s'analyse comme suit :

Exercice (en millions d'euros)	Enga	gements de re	traite	Autres e	ngagements so	ociaux
	2007	2006	2005	2007	2006	2005
Droits accumulés durant l'année	160	174	168	12	11	14
Coût financier	396	392	411	28	30	36
Revenus financiers attendus des placements	-387	-353	-356	-	-	-
Amortissement de (l'actif) passif initial	-	-	-	-	-	-
Amortissement du coût des services passés	31	41	64	-5	-2	-6
Amortissement des (gains) pertes actuariels	17	26	-	-1	-2	2
Effet du plafond d'actif	-	-	5	-	-	-
Réduction de droits futurs	-8	-4	-	-	-1	-
Liquidation d'engagements	-12	-15	-3	-1	-	-
Avantages spécifiques	-	-	-	-	-	-
Charge (produit) net de l'ensemble consolidé	197	261	289	33	36	46
Charge (produit) net des activités poursuivies (Groupe hors Arkema)	197	256	233	33	35	40
Charge (produit) net des activités abandonnées (Arkema)	-	5	56	-	1	6

Les hypothèses d'évolution des dépenses de santé ont un effet significatif sur les évaluations des engagements en matière de couverture des frais médicaux. La variation de plus ou moins 1% des taux de progression des dépenses de santé aurait approximativement les effets suivants sur :

(en millions d'euros)	Augmentation de 1%	Diminution de 1%
La valeur actuarielle des droits accumulés au 31 décembre 2007	54	-47
La charge de l'exercice 2007	8	-7

19 Provisions non courantes

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2007	2006	2005
Provisions pour litiges	601	497	839
Provisions pour protection de l'environnement	552	574	768
Provisions pour restitution des sites	4 206	3 893	3 710
Autres provisions non courantes	1 188	1 215	1 421
Dépôts et cautionnements reçus	296	288	313
Total	6 843	6 467	7 051

En 2007, les provisions pour litiges comprennent notamment la provision couvrant les risques liés aux enquêtes sur la concurrence relatives à Arkema qui s'élève, au 31 décembre 2007, à 138 millions d'euros. D'autres risques et engagements donnant lieu à des passifs éventuels sont traités dans la note 32 de l'annexe aux comptes consolidés.

En 2007, les autres provisions non courantes comprennent notamment :

- la provision au titre de la responsabilité civile liée au sinistre AZF qui s'élève, au 31 décembre 2007, à 134 millions d'euros;
 des provisions liées aux cessations d'activité dans la Chimie qui s'élèvent, au 31 décembre 2007, à 49 millions d'euros;

En 2006, les provisions pour litiges comprennent notamment la provision couvrant les risques liés aux enquêtes sur la concurrence relatives à Arkema qui s'élève, au 31 décembre 2006, à 138 millions d'euros.

En 2006, les autres provisions non courantes comprennent notamment :

- la provision au titre de la responsabilité civile liée au sinistre AZF qui s'élève, au 31 décembre 2006, à 176 millions d'euros;
 des provisions liées aux cessations d'activité dans la Chimie qui s'élèvent, au 31 décembre 2006, à 72 millions d'euros.

En 2005, les autres provisions non courantes comprennent notamment :

- la provision au titre de la responsabilité civile liée au sinistre AZF qui s'élève, au 31 décembre 2005, à 133 millions d'euros ; des provisions liées aux cessations d'activité dans la Chimie qui s'élèvent, au 31 décembre 2005, à 171 millions d'euros.

Les variations des provisions non courantes s'analysent comme suit :

Exercice (en millions d'euros)	Au 1 er janvier	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Effet de change	Autres	Au 31 décembre
2007	6 467	747	-927	-303	859	6 843
2006	7 051	884	-821	-273	-374	6 467
2005	6 274	1 347	-1 025	375	80	7 051

En 2007, les dotations de l'exercice (747 millions d'euros) correspondent notamment à :

- des provisions pour protection de l'environnement dans la Chimie pour 23 millions d'euros ;
- des provisions pour plans sociaux et restructurations pour 15 millions d'euros ;
- des provisions pour litiges de 100 millions d'euros relative à différentes enquêtes sur la concurrence décrites dans la note 32 de l'annexe aux comptes consolidés « Autres Risques et Engagements ».

En 2006, les dotations de l'exercice (884 millions d'euros) correspondent notamment à :

- un complément de provision au titre de la responsabilité civile liée au sinistre AZF de 100 millions d'euros ;
- des provisions pour protection de l'environnement dans la Chimie pour 96 millions d'euros ;
- des provisions pour plans sociaux et restructurations pour 88 millions d'euros ;
 des provisions pour plans sociaux et restructurations pour 88 millions d'euros ;
 des provisions pour litiges de 32 millions d'euros relative à différentes enquêtes sur la concurrence décrites dans la note 32 de l'annexe aux comptes consolidés « Autres Risques et Engagements ».

En 2005, les dotations de l'exercice (1 347 millions d'euros) correspondent notamment à :

- un complément de provision au titre de la responsabilité civile liée au sinistre AZF de 100 millions d'euros ;
- des provisions pour protection de l'environnement dans la Chimie pour 283 millions d'euros; des provisions pour plans sociaux et restructurations pour 107 millions d'euros;
- des provisions pour litiges de 292 millions d'euros relative à différentes enquêtes sur la concurrence décrites dans la note 32 de l'annexe aux comptes consolidés « Autres Risques et Engagements ».

En 2007, les principales reprises de l'exercice (927 millions d'euros) sont liées à l'utilisation des provisions en regard des charges encourues :

- la provision au titre de la responsabilité civile liée au sinistre AZF, reprise pour 42 millions d'euros ;
- les provisions pour plans sociaux et restructurations reprises pour 37 millions d'euros
- les provisions pour protection de l'environnement dans la Chimie reprises pour 52 millions d'euros.

En 2006, les principales reprises de l'exercice (821 millions d'euros) sont liées à l'utilisation des provisions en regard des charges encourues :

- la provision au titre de la responsabilité civile liée au sinistre AZF, reprise pour 57 millions d'euros;
 les provisions pour plans sociaux et restructurations reprises pour 43 millions d'euros;
- les provisions pour protection de l'environnement dans la Chimie reprises pour 56 millions d'euros.

En 2005, les principales reprises de l'exercice (1 025 millions d'euros) sont liées à l'utilisation des provisions en regard des charges encourues :

- la provision au titre de la responsabilité civile liée au sinistre AZF, reprise pour 77 millions d'euros ;
- les provisions pour plans sociaux et restructurations reprises pour 106 millions d'euros
- les provisions pour protection de l'environnement dans la Chimie reprises pour 197 millions d'euros.

Les variations des provisions pour restitution des sites s'analysent comme suit :

				Nouvelles				
				obligations				
Exercice	Au 1er		Révision des	de restitution	Reprises de	Effet de		Au 31
(en millions d'euros)	janvier	Accrétion	estimations	des sites	provision	change	Autre	décembre
2007	3 893	189	203	371	-209	-206	-35	4 206
2006	3 710	182	66	274	-174	-191	26	3 893
2005	3 334	162	51	86	-202	250	29	3 710

A) Dettes financières non courantes et instruments financiers associés

Au 31 décembre (en millions d'euros)		2007	
(ACTIF)/PASSIF	Garanties	Non garanties	Total
Dettes financières non courantes	772	14 104	14 876
dont instruments de couverture de la dette	-	369	369
non courante (passif)			
Instruments financiers de couverture de	-	-460	-460
la dette non courante (actif) (a)			
Dettes financières non courantes après couverture	772	13 644	14 416
Emprunts obligataires après couverture	-	11 650	11 650
Autres emprunts à taux variable après swaps	453	1 781	2 234
Autres emprunts à taux fixe	2	213	215
Dettes financières des contrats de location financement	317	-	317
Dettes financières non courantes après couverture	772	13 644	14 416

Au 31 décembre (en millions d'euros)		2006				
(ACTIF)/PASSIF	Garanties	Non garanties	Total			
Dettes financières non courantes	771	13 403	14 174			
dont instruments de couverture de la dette	-	193	193			
non courante (passif)						
Instruments financiers de couverture de	-	-486	-486			
la dette non courante (actif) (a)						
Dettes financières non courantes après couverture	771	12 917	13 688			
Emprunts obligataires après couverture	-	11 120	11 120			
Autres emprunts à taux variable après swaps	398	1 589	1 987			
Autres emprunts à taux fixe	2	208	210			
Dettes financières des contrats de location financement	371	-	371			
Dettes financières non courantes après couverture	771	12 917	13 688			

Au 31 décembre (en millions d'euros)		2005						
(ACTIF)/PASSIF	Garanties	Non garanties	Total					
Dettes financières non courantes	490	13 303	13 793					
dont instruments de couverture de la dette	-	128	128					
non courante (passif)								
Instruments financiers de couverture de	-	-477	-477					
la dette non courante (actif) (a)								
Dettes financières non courantes après couverture	490	12 826	13 316					
Emprunts obligataires après couverture	-	10 703	10 703					
Autres emprunts à taux variable après swaps	105	1 715	1 820					
Autres emprunts à taux fixe	3	408	411					
Dettes financières des contrats de location financement	382	-	382					
Dettes financières non courantes après couverture	490	12 826	13 316					

⁽a) Ces instruments de couverture sont présentés dans la note 1M (iii) de l'annexe aux comptes consolidés « Instruments financiers de gestion du financement à long terme ».

La juste valeur des emprunts obligataires, au 31 décembre 2007, après prise en compte des swaps de change et de taux adossés, se décompose comme suit (l'impact du risque de crédit du Groupe étant négligeable, il n'est pas pris en compte dans les valorisations) :

(en millions d'euros)	Juste	Juste valeur après couverture au				Échéance	Taux initial avant
	Année d'émission	31/12/ 2007	31/12/ 2006	31/12/ 2005			couverture
Société mère							
Emprunt obligataire	1996	-	-	166	FRF	2006	6,900%
Emprunt obligataire	1996	324	362	404	FRF	2008	6,750%
Emprunt obligataire	1997	-	75	83	FRF	2007	5,030%
Emprunt obligataire	1997	-	63	70	ESP	2007	6,800%
Emprunt obligataire	1997	118	126	146	FRF	2009	6,200%
Emprunt obligataire	1998	26	29	32	FRF	2008	PIBOR 3 mois + 0,380%
Emprunt obligataire	1998	113	132	141	FRF	2009	5,125%
Emprunt obligataire	1998	114	128	142	FRF	2013	5,000%
Emprunt obligataire	1999	-	-	275	EUR	2006	3,875%
Emprunt obligataire	2000	-	-	107	CHF	2006	3,500%
Emprunt obligataire	2000	60	68	75	EUR	2010	5,650%
Part à moins d'un an	-	-349	-138	-548			
Total société mère	-	406	845	1 093			
Elf Aquitaine S.A.	1	ı	'	'	'		!
Emprunt obligataire	1999	998	996	998	EUR	2009	4,500%
Part à moins d'un an-							
Total Elf Aquitaine S.A.		998	996	998			

(en millions d'euros)		Juste valeur	Juste valeur	Juste valeur			
		après	après	après			Taux initial
		couverture	couverture	couverture			avant
	Année	au	au	au	Monnaie		couverture
	d'émission	31/12/2007	31/12/2005	31/12/2006	d'émission	Échéance	
TOTAL CAPITAL							
Emprunt obligataire	2002	-	276	309	CHF	2007	3,000%
Emprunt obligataire	2002	-	57	64	USD	2007	4,740%
Emprunt obligataire	2002	-	228	255	USD	2007	5,125%
Emprunt obligataire	2002	-	183	204	CHF	2007	3,000%
Emprunt obligataire	2002	-	190	213	USD	2007	4,750%
Emprunt obligataire	2002	-	38	43	USD	2007	LIBOR USD 3 mois + 0,060%
Emprunt obligataire	2002	-	38	43	USD	2007	LIBOR USD 3 mois + 0,065%
Emprunt obligataire	2002	-	174	195	GBP	2007	5,000%
Emprunt obligataire	2002	-	101	113	CHF	2007	2,500%
Emprunt obligataire	2002	-	90	101	GBP	2007	5,000%
Emprunt obligataire	2002	14	15	18	USD	2012	5,890%
Emprunt obligataire	2003	-	61	69	GBP	2007	5,000%
Emprunt obligataire	2003	39	43	52	AUD	2008	5,000%
Emprunt obligataire	2003	360	402	450	EUR	2008	3,500%
Emprunt obligataire	2003	44	50	56	CAD	2008	4,250%
Emprunt obligataire	2003	170	190	212	USD	2008	3,250%
Emprunt obligataire	2003	41	46	49	AUD	2008	5,000%
Emprunt obligataire	2003	72	81	91	EUR	2008	3,500%
Emprunt obligataire	2003	113	127	142	EUR	2008	3,500%
Emprunt obligataire	2003	148	165	185	CHF	2008	2,010%
Emprunt obligataire	2003	98	110	123	CHF	2008	2,010%

Emprunt obligataire	2003	145	162	181	CHF	2009	2,385%
	2003	49	55	61	AUD	2009	6,250%
Emprunt obligataire							
Emprunt obligataire	2003	157	175	196	CHF	2010	2,385%
Emprunt obligataire	2003	20	23	26	USD	2013	4,500%
Emprunt obligataire	2003-2004	373	418	467	USD	2009	3,500%
Emprunt obligataire	2004	-	103	115	GBP	2007	5,000%
Emprunt obligataire	2004	34	38	42	USD	2008	3,250%
Emprunt obligataire	2004	34	38	42	USD	2008	3,250%
Emprunt obligataire	2004	68	76	85	USD	2008	3,250%
Emprunt obligataire	2004	54	60	67	AUD	2009	6,000%
Emprunt obligataire	2004	26	29	33	AUD	2009	6,000%
Emprunt obligataire	2004	316	353	395	GBP	2010	4,875%
Emprunt obligataire	2004	110	123	138	CHF	2010	2,385%
Emprunt obligataire	2004	429	479	535	EUR	2010	3,750%
Emprunt obligataire	2004	125	140	156	GBP	2010	4,875%
Emprunt obligataire	2004	52	58	65	AUD	2010	4,000%
Emprunt obligataire	2004	181	202	226	GBP	2010	4,875%
Emprunt obligataire	2004	52	58	65	AUD	2011	5,750%
Emprunt obligataire	2004	105	118	131	CAD	2011	4,875%
Emprunt obligataire	2004	204	228	255	USD	2011	4,125%
Emprunt obligataire	2004	68	76	85	USD	2011	4,125%
Emprunt obligataire	2004	114	127	142	CHF	2012	2,375%
Emprunt obligataire	2004	46	51	58	NZD	2014	6,750%
Emprunt obligataire	2005	34	38	42	USD	2009	3,500%
Emprunt obligataire	2005	52	58	65	AUD	2011	5,750%
Emprunt obligataire	2005	55	61	68	CAD	2011	4,000%
Emprunt obligataire	2005	136	152	170	USD	2011	4,125%
Emprunt obligataire	2005	109	122	136	CHF	2011	1,625%
Emprunt obligataire	2005	226	226	226	CHF	2011	1,625%
Emprunt obligataire	2005	271	302	337	EUR	2012	3,250%
Emprunt obligataire	2005	177	197	220	CHF	2012	2,135%
Emprunt obligataire	2005	85	95	106	EUR	2012	3,250%
Emprunt obligataire	2005	63	63	63	AUD	2012	5,750%
Emprunt obligataire	2005	57	57	57	NZD	2012	6,500%
Emprunt obligataire	2005	65	65	65	CHF	2012	2,135%
Emprunt obligataire	2005	97	97	98	CHF	2012	2,375%
Emprunt obligataire	2005	286	284	295	GBP	2012	4,625%

(en millions d'euros)		Juste valeur	Juste valeur	Juste valeur			
		après	après	après			Taux initial
	Année	couverture	couverture	couverture			avant
	d'émission	au	au	au	Monnaie		couverture
		31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005	d'émission	Échéance	
Emprunt obligataire	2006	-	147	-	GBP	2007	5,000%
Emprunt obligataire	2006	100	100	-	EUR	2010	3,750%
Emprunt obligataire	2006	50	50	-	EUR	2010	3,750%
Emprunt obligataire	2006	75	74	-	GBP	2010	4,875%
Emprunt obligataire	2006	50	50	-	EUR	2010	3,750%
Emprunt obligataire	2006	300	300	-	EUR	2011	3,875%
Emprunt obligataire	2006	474	474	-	USD	2011	5,000%
Emprunt obligataire	2006	42	42	-	EUR	2011	EURIBOR 3 mois +0,040%
Emprunt obligataire	2006	300	300	-	EUR	2011	3,875%
Emprunt obligataire	2006	150	151	-	EUR	2011	3,875%
Emprunt obligataire	2006	120	120	-	USD	2011	5,000%
Emprunt obligataire	2006	300	300	-	EUR	2011	3,875%
Emprunt obligataire	2006	62	62	-	AUD	2012	5,625%

Emprunt obligataire	2006	72	72	-	CAD	2012	4,125%
Emprunt obligataire	2006	100	100	-	EUR	2012	3,250%
Emprunt obligataire	2006	74	74	-	GBP	2012	4,625%
Emprunt obligataire	2006	100	100	-	EUR	2012	3,250%
Emprunt obligataire	2006	126	126	-	CHF	2013	2,510%
Emprunt obligataire	2006	127	127	-	CHF	2014	2,635%
Emprunt obligataire	2006	130	130	-	CHF	2016	2,385%
Emprunt obligataire	2006	65	65	-	CHF	2016	2,385%
Emprunt obligataire	2006	64	64	-	CHF	2016	2,385%
Emprunt obligataire	2006	64	63	-	CHF	2016	2,385%
Emprunt obligataire	2006	129	129	-	CHF	2018	3,135%
Emprunt obligataire	2007	74	-	-	GBP	2010	4,875%
Emprunt obligataire	2007	60	-	-	CHF	2010	2,385%
Emprunt obligataire	2007	77	-	-	USD	2011	5,000%
Emprunt obligataire	2007	371	-	-	USD	2012	5,000%
Emprunt obligataire	2007	61	-	-	AUD	2012	6,500%
Emprunt obligataire	2007	222	-	-	USD	2012	5,000%
Emprunt obligataire	2007	71	-	-	GBP	2012	4,625%
Emprunt obligataire	2007	72	-	-	CAD	2012	4,125%
Emprunt obligataire	2007	301	-	-	EUR	2013	4,125%
Emprunt obligataire	2007	305	-	-	GBP	2013	5,500%
Emprunt obligataire	2007	74	-	-	GBP	2013	5,500%
Emprunt obligataire	2007	73	-	-	GBP	2013	5,500%
Emprunt obligataire	2007	248	-	-	CHF	2014	2,635%
Emprunt obligataire	2007	49	-	-	JPY	2014	1,723%
Emprunt obligataire	2007	61	-	-	CHF	2014	2,635%
Emprunt obligataire	2007	31	-	-	JPY	2014	1,505%
Emprunt obligataire	2007	122	-	-	CHF	2015	3,125%
Emprunt obligataire	2007	302	-	-	EUR	2017	4,700%
Emprunt obligataire	2007	76	-	-	CHF	2018	3,135%
Emprunt obligataire	2007	60	-	-	CHF	2018	3,135%
Part à moins d'un an		-1 222	-1 686	-			
Total TOTAL CAPITAL		10 136	9 206	8 501			
Autres filiales consolidées		110	73	111			
Total		11 650	11 120	10 703			

Répartition par échéance de la dette non courante

Au 31 décembre 2007		dont instruments	Swaps de	Dettes financières	
(en millions d'euros)	Dettes financières	de couverture de la	couverture de la	non courantes	
	non courantes	dette (passif)	dette (actif)	après swaps	%
2009	2 137	6	-114	2 023	14%
2010	2 767	16	-207	2 560	18%
2011	3 419	123	-65	3 354	23%
2012	3 517	90	-30	3 487	24%
2013 et suivantes	3 036	134	-44	2 992	21%
Total	14 876	369	-460	14 416	100%

Au 31 décembre 2006		dont instruments	Swaps de	Dettes financières	
(en millions d'euros)	Dettes financières	de couverture de la	couverture de la	non courantes	
	non courantes	dette (passif)	dette (actif)	après swaps	%

2008	2 604	4	-245	2 359	17%
2009	2 320	14	-82	2 238	16%
2010	3 083	2	-104	2 979	22%
2011	3 177	75	-20	3 157	23%
2012 et suivantes	2 990	98	-35	2 955	22%
Total	14 174	193	-486	13 688	100%

Au 31 décembre 2005		dont instruments	Swaps de	Dettes financières	
(en millions d'euros)	Dettes financières	de couverture de la	couverture de la	non courantes	
	non courantes	dette (passif)	dette (actif)	après swaps	%
2007	2 896	-12	-223	2 673	20%
2008	2 256	-10	-117	2 139	16%
2009	2 403	1	-94	2 309	17%
2010	1 958	50	-22	1 936	15%
2011 et suivantes	4 280	99	-21	4 259	32%
Total	13 793	128	-477	13 316	100%

Répartition par devise et par type de taux Ces analyses sont présentées après prise en compte de l'effet des swaps de change et de taux adossés à la dette financière.

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2007	%	2006	%	2005	%
Dollar	4 700	33%	6 981	51%	9 778	73%
Euro	8 067	56%	5 382	39%	2 324	18%
Autres devises	1 649	11%	1 325	10%	1 214	9%
Total	14 416	100%	13 688	100%	13 316	100%

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2007	%	2006	%	2005	%
Taux fixes	893	6%	896	7%	1 089	8%
Taux variables	13 523	94%	12 792	93%	12 227	92%
Total	14 416	100%	13 688	100%	13 316	100%

B) Actifs et passifs financiers courants

Les dettes financières courantes consistent principalement en des tirages sur des programmes de commercial paper et de billets de trésorerie ou en des emprunts bancaires. Ces instruments portent intérêt à des taux voisins du marché.

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2007	2006	2005
Dettes financières courantes et découverts bancaires	2 530	3 348	2 928
Part à moins d'un an des dettes financières	2 083	2 510	992
Dettes financières courantes	4 613	5 858	3 920
Part à court terme des instruments financiers passifs de la couverture de la dette	1	-	6
Autres instruments financiers passifs courants	59	75	27
Autres passifs financiers courants note 28	60	75	33
Dépôts courants supérieurs à 3 mois	-850	-3 496	-
Part à court terme des instruments financiers actifs de couverture de la dette	-388	-341	-44
Autres instruments financiers actifs courants	-26	-71	-290
Actifs financiers courants note 28	-1 264	-3 908	-334
Dettes financières courantes et actifs et passifs financiers associés nets	3 409	2 025	3 619

C) Ratio d'endettement

Pour ses besoins de gestion interne et de communication externe, le Groupe évalue un ratio d'endettement rapportant sa dette financière nette à ses capitaux propres. Les capitaux propres 2007 sont calculés après distribution d'un dividende e 2,07 euros par action, dont un acompte de 1 euro par action versé le 16 novembre 2007.

Le ratio dette nette dur capitaux propres est calculé de la manière suivante :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2007	2006	2005
Dettes financières courantes	4 613	5 858	3 920
Autres passifs financiers courant	60	75	33
Actifs financiers courants	-1 264	-3 908	-334
Dettes financières non courantes	14 876	14 174	13 793
Instruments de couverture des dettes financières non courantes	-460	-486	-477
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-5 988	-2 493	-4 318
Dette financière nette	11 837	13 220	12 617
Capitaux propres – part du Groupe	44 858	40 321	40 645
Répartition du résultat sur la base des actions existantes à la clôture	-2 397	-2 258	-2 006
Intérêts minoritaires	842	827	838
Capitaux propres retraités	43 303	38 890	39 477
Ratio dette nette sur capitaux propres	27,3%	34,0%	32,0%

21 Autres créditeurs et dettes diverses

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2007	2006	2005
Produits constatés d'avance	137	163	253
Dettes sur États (impôts et taxes divers)	7 860	7 204	7 644
Dettes sociales	909	879	1 015
Autres dettes d'exploitation	3 900	4 263	4 157
Total	12 806	12 509	13 069

22 Contrats de location

Les contrats de location financement portent sur des actifs immobiliers, des stations-service, des navires et d'autres matériels (voir note 11 de l'annexe aux comptes consolidés).

Les redevances minimales des contrats de location irrévocables restant à payer sont présentées selon leurs dates d'échéance dans les tableaux suivants :

Les redevances infilinates des contrats de location intevocables restant à payer soin presences seron leurs dates d'echeance dans les abreaux survai

Exercice 2007 (en millions d'euros)	Location simple	Location financement
2008	427	50
2009	352	47
2010	291	46
2011	210	46
2012	149	47
2013 et après	492	154
Total des engagements	1 921	390
Moins intérêts financiers	-	-47
Valeur nominale des contrats	-	343
Moins dette à moins d'un an des contrats de location financement	-	-26
Dettes financières des contrats de location financement	-	317

Exercice 2006 (en millio	ns d'euros) Location simple	ple Location financement
2007		381 52
2008		378 56
2009		307 56

2010	246	51
2011	153	54
2012 et après	422	218
Total des engagements	1 887	487
Moins intérêts financiers	-	-87
Valeur nominale des contrats	-	400
Moins dette à moins d'un an des contrats de location financement	-	-29
Dettes financières des contrats de location financement	-	371

Exercice 2005 (en millions d'euros)	Location simple	Location financement
2006	273	51
2007	210	47
2008	170	50
2009	119	41
2010	95	41
2011 et suivantes	441	199
Total des engagements	1 308	429
Moins intérêts financiers	-	28
Valeur nominale des contrats	-	457
Moins dette à moins d'un an des contrats de location financement	-	-75
Dettes financières des contrats de location financement	-	382

Les redevances constatées au titre des contrats de location simple ont été de 383 millions d'euros pour l'exercice 2007, 380 millions d'euros pour l'exercice 2006 et 272 millions d'euros pour l'exercice 2005.

23 Engagements hors bilan et obligations contractuelles

Au 31 décembre 2007 (en millions d'euros)	Éc	héances et pério	des des paieme	nts
	Total	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes non courantes après couverture note 20	14 099	-	11 251	2 848
Part à moins d'un an des dettes non courantes	1 669	1 669	-	-
après couverture note 20				
Contrats de location financement note 22	343	26	173	144
Obligations de restitution des sites note 19	4 206	189	503	3 514
Obligations contractuelles au bilan	20 317	1 884	11 927	6 506
Contrats de location simple note 22	1 921	427	1 002	492
Engagements d'achats	61 794	3 210	15 419	43 165
Obligations contractuelles hors bilan	63 715	3 637	16 421	43 657
Total des obligations contractuelles	84 032	5 521	28 348	50 163
Cautions en douane données	1 796	590	58	1 148
Garanties données sur emprunts	781	9	624	148
Garanties de passif sur cession	40	-	3	37
Autres garanties données	4 251	1 923	205	2 123
Total des autres engagements donnés	6 868	2 522	890	3 456
Actifs remis en garanties reçus (sûretés réelles)	353	7	69	277
Autres engagements reçus	3 887	2 781	377	729
Total des engagements reçus	4 240	2 788	446	1 006

Au 31 décembre 2006 (en millions d'euros)	Éc	Échéances et périodes des paiements			
	Total	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Dettes non courantes après couverture note 20	13 317	-	10 548	2 769	
Part à moins d'un an des dettes non courantes	2 140	2 140	-	-	
après couverture note 20					
Contrats de location financement note 22	400	29	185	186	
Obligations de restitution des sites note 19	3 893	221	576	3 096	
Obligations contractuelles au bilan	19 750	2 390	11 309	6 051	
Contrats de location simple note 22	1 887	381	1 084	422	
Engagements d'achats	37 327	3 551	9 696	24 080	
Obligations contractuelles hors bilan	39 214	3 932	10 780	24 502	
Total des obligations contractuelles	58 964	6 322	22 089	30 553	
Cautions en douane données	1 807	587	22	1 198	
Garanties données sur emprunts	1 079	16	691	372	
Garanties de passif sur cession	113	38	40	35	
Autres garanties données	4 155	1 694	401	2 060	
Total des autres engagements donnés	7 154	2 335	1 154	3 665	
Actifs remis en garanties reçus (sûretés réelles)	329	11	77	241	
Autres engagements reçus	2 965	2 089	315	561	
Total des engagements reçus	3 294	2 100	392	802	

Au 31 décembre 2005 (en millions d'euros)	Échéances et périodes des paiements			
	Total	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes non courantes après couverture note 20	12 934	-	8 877	4 057
Part à moins d'un an des dettes non courantes	879	879	-	-
après couverture note 20				
Contrats de location financement note 22	457	75	180	202
Obligations de restitution des sites note 19	3 710	174	446	3 090
Obligations contractuelles au bilan	17 980	1 128	9 503	7 349
Contrats de location simple note 22	1 308	273	594	441
Engagements d'achats	24 177	3 402	8 112	12 663
Obligations contractuelles hors bilan	25 485	3 675	8 706	13 104
Total des obligations contractuelles	43 465	4 803	18 209	20 453
Cautions en douane données	2 827	2 552	29	246
Garanties données sur emprunts	1 089	19	823	247
Garanties de passif sur cession	221	162	32	27
Autres garanties données	5 252	2 305	1 841	1 106
Total des autres engagements donnés	9 389	5 038	2 725	1 626
Actifs remis en garanties reçus (sûretés réelles)	280	10	158	112
Autres engagements reçus	3 587	2 400	561	626
Total des engagements reçus	3 867	2 410	719	738

A) Obligations contractuelles

Dettes
Les dettes non courantes sont incluses dans les rubriques « Dettes financières non courantes » et « Instruments de couverture des dettes financières non courantes » du bilan consolidé. Ce montant inclut la part non courante des swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe et exclut la part non courante des contrats de location financement pour 317 millions d'euros.

La part à moins d'un an des dettes non courantes est incluse dans les rubriques « Dettes financières courantes », « Actifs financiers courants » et « Autres passifs financiers courants » du bilan consolidé. Elle inclut la part à moins d'un an des swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe et exclut la part à moins d'un an des contrats de location financement pour 26 millions d'euros.

Les informations relatives aux obligations contractuelles liées aux dettes figurent en note 20 de l'annexe aux comptes consolidés.

Contrats de location

Les informations relatives aux obligations de location financement et location simple figurent en note 22 de l'annexe aux comptes consolidés.

Obligations de restitution des sites

Ces montants représentent la valeur actualisée des obligations de restitution de sites de l'Amont, principalement des coûts liés au démantèlement des actifs à la fin de leur utilisation. Les informations relatives aux obligations de restitution des sites figurent dans la note 19 de l'annexe aux comptes consolidés.

Engagements d'achats

Les obligations d'achat sont des obligations régies contractuellement d'acheter des biens ou des services, y compris des achats d'immobilisations. Ces obligations sont de nature exécutoire et juridique pour l'entreprise. Toutes les composantes importantes, notamment le montant et l'échéancier des paiements, sont spécifiées par contrat.

Ces obligations concernent essentiellement les contrats inconditionnels d'achats d'hydrocarbures (sauf lorsqu'il existe un marché actif et très liquide et que les volumes achetés sont destinés à être revendus rapidement après l'achat), les réservations de capacités de transport dans les oléoducs et gazoducs, les engagements inconditionnels de travaux d'exploration et de développement dans le secteur Amont, et les contrats de projets d'investissement de capital dans le secteur Aval.

B) Autres engagements donnés

Cautions en douane données

Les cautions en douane données s'élèvent à 1 796 millions d'euros au 31 décembre 2007. Elles représentent les garanties émises par le Groupe pour le compte d'autres compagnies pétrolières afin de répondre aux exigences des autorités fiscales françaises pour les importations de pétrole et de gaz en France. Ces garanties pourraient être appelées en cas de défaillance des contreparties pétrolières vis-à-vis des autorités fiscales. La probabilité d'un tel défaut est considérée comme négligeable.

Garanties données sur emprunts

Le Groupe garantit la dette bancaire et les locations financement de certaines filiales non consolidées et des sociétés mises en équivalence. Les dates d'échéance sont diverses et les engagements prennent fin lors du remboursement des lignes ou de l'annulation des obligations. Ces garanties peuvent être appelées en cas du défaut de la filiale dans ses obligations contractuelles et ne sont pas couvertes par des sûretés sur des actifs du Groupe. Le montant total de ces garanties s'élève à 781 millions d'euros au 31 décembre 2007 pour une échéance maximale en 2019.

Garanties de passif sur cession

Dans le cadre de ses opérations courantes, le Groupe prend part à des contrats prévoyant des clauses d'indemnités standard pour l'industrie pétrolière ou des clauses d'indemnités spécifiques à des transactions comme les garanties de passif lors des cessions d'actifs. Ces indemnités peuvent être liées à des aspects d'environnement, de fiscalité, d'actionnariat, de propriété intellectuelle, de réglementation gouvernementale, de droit du travail ou des contrats commerciaux. Le fait générateur de telles indemnités serait soit une rupture des termes du contrat soit une plainte externe. Le Groupe évalue de manière régulière les coûts pouvant être induits par de telles indemnités.

Par ailleurs, les garanties relatives aux enquêtes sur la concurrence émises dans le cadre de l'apport-scission d'Arkema sont décrites dans la note 32 de l'annexe aux comptes consolidés.

Autres garanties données

Filiales non consolidées

Le Groupe garantit également les passifs courants de certaines filiales non consolidées. Le Groupe serait ainsi appelé en cas de cessation de paiement d'une de ses filiales. Au 31 décembre 2007, les garanties données à ce titre par le Groupe s'élèvent à 97 millions d'euros. *Contrats opérationnels*

Dans le cadre des opérations courantes du Groupe et en accord avec les pratiques habituelles de l'industrie, le Groupe prend part à de nombreux accords avec des tiers. Ces engagements sont souvent pris à des fins commerciales, à des fins réglementaires ou pour d'autres contrats opérationnels.

Au 31 décembre 2007, ces engagements incluent des garanties envers des clients ou des fournisseurs pour 1 197 millions d'euros, des garanties sur lettres de crédit pour 1 677 millions d'euros et d'autres engagements opérationnels pour 1 280 millions d'euros.

24 Parties liées

Les principales transactions réalisées avec les parties liées (principalement les sociétés mises en équivalence et les sociétés non consolidées) ainsi que les créances et les dettes vis à vis de ces dernières sont les suivantes :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2007	2006	2005
Bilan			
Créances			
Clients et comptes rattachés	277	411	353
Prêts (sauf prêts aux sociétés mises en équivalence)	378	457	465
Dettes			
Fournisseurs et dettes diverses	460	424	406
Emprunts	28	25	19
Exercice (en millions d'euros)	2007	2006	2005
Compte de résultat			
Ventes	2 635	1 996	1 593
Achats	3 274	3 123	2 482
Charges financières	-	-	-
Produits financiers	29	60	56

Rémunération des organes d'administration et de direction

Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toute nature perçues des sociétés françaises et étrangères membres du Groupe, par l'ensemble des principaux dirigeants du Groupe (les membres du Comité Directeur et le Trésorier) et par les membres salariés du Conseil d'administration s'est élevé à 19,9 millions d'euros en 2007 (30 personnes) contre 19,8 millions d'euros en 2006 (32 personnes)

Les rémunérations allouées aux membres du Conseil d'administration au titre des jetons de présence, se sont élevées à 0,82 million d'euros en 2007, dans le cadre de la décision de l'Assemblée générale des actionnaires du 11 mai 2007.

La charge comptabilisée au titre des paiements en actions aux principaux dirigeants du Groupe et aux membres salariés du Conseil d'administration s'élève à 18,4 millions d'euros en 2007 (16,6 millions d'euros en 2006).

Les avantages dont bénéficient les principaux dirigeants du Groupe et certains membres du Conseil d'administration concernent des indemnités versées au moment du départ en retraite et des régimes de retraite supplémentaire et de prévoyance, qui représentent un engagement de 102,9 millions d'euros au 31 décembre 2007 contre 113,2 millions d'euros au 31 décembre 2006. La charge comptabilisée en 2007, à ce titre, s'élève à 12,2 millions d'euros (14,0 millions d'euros en 2006).

25 Paiements en actions

A) Options de souscription d'actions TOTAL

	Plan 2003 (a)	Plan 2004 (b)	Plan 2005 (c)	Plan 2006 (d)	Plan 2007 (e)	Total
Prix d'exercice jusqu'au 23 mai 2006 inclus (en euros) (f)	33,30	39,85	49,73	-	-	
Prix d'exercice à compter du 24 mai 2006 (en euros) (f)	32,84	39,30	49,04	50,60	60,10	
Date d'échéance	16/07/2011	20/07/2012	19/07/2013	18/07/2014		
Nombre d'options (g)						
Existantes au 1er janvier 2005	11 729 024	13 414 520	-	-		25 143 544
Attribuées	-	24 000	6 104 480	-		6 128 480
Annulées	-10 000	-16 400	-10 400	-		-36 800
Exercées	-522 228	-10 800	-	-		-533 028
Existantes au 1er janvier 2006	11 196 796	13 411 320	6 094 080	-		30 702 196
Attribuées	-	-	134 400	5 727 240		5 861 640
Annulées	-22 200	-57 263	-43 003	-1 080		-123 546
Ajustements liés à l' apport-scission d'Arkema(h)	163 180	196 448	90 280	-		449 908
Exercées	-729 186	-120 133	-	-		-849 319
Existantes au 1er janvier 2007	10 608 590	13 430 372	6 275 757	5 726 160		36 040 879
Attribuées					5 937 230	5 937 230
Annulées	-22 138	-20 093	-11 524	-13 180	-17 125	-84 060
Exercées	-2 218 074	-213 043	-20 795	-1 920	-	2 453 832
Existantes au 31 décembre 2007	8 368 378	13 197 236	6 243 438	5 711 060	5 920 105	39 440 217

(a) Attribution décidée par le Conseil d'administration du 16 juillet 2003 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée générale du 17 mai 2001. Les options sont exerçables avec un différé de deux ans assorti d'un délai d'incessibilité de quatre ans à compter de leur date de notification individuelle et doivent être exercées dans un délai de huit ans à compter de cette date.

(b) Attribution décidée par le Conseil d'administration du 20 juillet 2004 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée générale du 14 mai 2004. Les options sont exerçables avec un différé de deux ans assorti d'un délai d'incessibilité de quatre ans à compter de leur date de notification individuelle et doivent être exercées dans un délai de huit ans à compter de cette date.

(c) Attribution décidée par le Conseil d'administration du 19 juillet 2005 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée générale des actionnaires du 14 mai 2004. Les options sont exerçables avec un différé de deux ans assorti d'un délai d'incessibilité de quatre ans à compter de leur date de notification individuelle et doivent être exercées dans un délai de huit ans à compter de cette date.

(d) Attribution décidée par le Conseil d'administration du 18 juillet 2006 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée générale des actionnaires

du 14 mai 2004. Les options sont exerçables avec un différé de deux ans assorti d'un délai d'incessibilité de quatre ans à compter de leur date de notification individuelle et doivent être exercées dans un délai de huit ans à compter de cette date.

(e) Attribution décidée par le Conseil d'administration du 17 juillet 2007 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée générale des actionnaires du 11 mai 2007. Les options sont exerçables avec un différé de deux ans assorti d'un délai d'incessibilité de quatre ans à compter de leur date de notification individuelle et doivent être exercées dans un délai de huit ans à compter de cette date. Le délai d'incessibilité de quatre ans n'est pas applicable aux bénéficiaires sous contrat d'une société filiale non française au 17 juillet 2007, lesquels peuvent céder les actions issues d'exercice d'options à compter du 18 juillet 2009. Par ailleurs, le Conseil a décidé que pour chaque bénéficiaire d'un nombre d'options supérieur à 25 000, une partie de ces options sera définitivement attribuée, à l'issue du différé d'exercice de 2 ans, sous réserve que soit remplie une condition de performance liée au taux de rentabilité des capitaux propres du Groupe calculé sur la base des comptes consolidés du Groupe relatifs à l'exercice 2008.

(f) Afin de tenir compte de la division par quatre du nominal de l'action TOTAL, les prix d'exercice des options de souscription d'actions TOTAL ont

été multipliés par 0,25. En outre, afin de tenir compte de l'apport-scission d'Arkema, les prix d'exercice des options de souscription d'actions TOTAL ont été multipliés par un coefficient d'ajustement égal à 0,986147 avec prise d'effet le 24 mai 2006.

(g) Les nombres d'options attribuées, existantes, annulées ou exercées avant le 23 mai 2006 inclus ont été multipliés par quatre afin de tenir compte de la division par quatre du nominal de l'action TOTAL décidée le 18 mai 2006 par l'Assemblée générale des actionnaires.

(h) Ajustements décidés par le Conseil d'administration du 14 mars 2006 en application des dispositions des articles 174-9, 174-12 et 174-13 du décret n°67-236 du 23 mars 1967 en vigueur lors de la tenue de ce Conseil ainsi que lors de la tenue de l'Assemblée générale des actionnaires de TOTAL S.A. le 12 mai 2006, dans le cadre de l'opération d'apport-scission d'Arkema. Ces ajustements ont été effectués le 22 mai 2006, avec prise d'effet le 24 mai 2006.

B) Options d'achat d'actions TOTAL

	Plan 1998 (a)	Plan 1999 (b)	Plan 2000 (c)	Plan 2001 (d)	Plan 2002 (e)	Total
Prix d'exercice jusqu'au (en euros) (23,44	28,25	40,68	42,05	39,58	
Prix d'exercice à compter du 24 mai 2006 (en euros) (-	27,86	40,11	41,47	39,03	
Date d'échéance	17/03/2006	15/06/2007	11/07/2008	10/07/2009	09/07/2010	
Nombre d'options (g)	'	'	'	'	'	
Existantes au 1er janvier 2005	1 556 048	4 106 116	9 625 780	10 723 700	11 446 512	37 458 156
Attribuées	-	-	-	-	-	-
Annulées	-400	-1 200	-7 000	-4 000	-9 800	-22 400
Exercées	-965 996	-2 052 484	-3 108 836	-1 983 800	-153 232	-8 264 348
Existantes au 1er janvier 2006	589 652	2 052 432	6 509 944	8 735 900	11 283 480	29 171 408
Attribuées	-	-	-	-	-	-
Annulées	-72 692	-	-7 272(i)	-15 971	-26 694	-122 629
Ajustements liés à l' apport-scission d'Arkema(g)	-	25 772	84 308	113 704	165 672	389 456
Exercées	-516 960	-707 780	-1 658 475	-1 972 348	-2 141 742	-6 997 305
Existantes au 1er janvier 2007	-	1 370 424	4 928 505	6 861 285	9 280 716	22 440 930
Attribuées		-	-	-	-	-
Annulées		-138 023	-3 452	-7 316	-7 104	-155 895
Exercées		-1 232 401	-1 782 865	-1 703 711	-2 210 429	-6 929 406
Existantes au 31 décembre 2007		-	3 142 188	5 150 258	7 063 183	15 355 629

(a) Attribution décidée par le Conseil d'administration du 17 mars 1998 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée générale des actionnaires du 21 mai 1997. Les options étaient exerçables avec un différé de cinq ans à compter de leur date de notification individuelle et devaient être exercées dans un délai de huit ans à compter de cette date. Ce plan est arrivé à échéance le 17 mars 2006.
(b) Attribution décidée par le Conseil d'administration du 15 juin 1999 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée générale des actionnaires

(b) Attribution decidee par le Conseil d'administration du 15 juin 1999 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblee generale des actionnaires du 21 mai 1997. Les options sont exerçables avec un différé de cinq ans à compter de leur date de notification individuelle et doivent être exercées dans un délai de huit ans à compter de cette date.

(c) Attribution décidée par le Conseil d'administration du 11 juillet 2000 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée générale des actionnaires du 21 mai 1997. Les options sont exerçables avec un différé de quatre ans assorti d'un délai d'incessibilité de cinq ans à compter de leur date de notification individuelle et doivent être exercées dans un délai de huit ans à compter de cette date.

(d) Attribution décidée par le Conseil d'administration du 10 juillet 2001 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée générale des actionnaires du 17 mai 2001. Les options sont exerçables avec un différé de trois ans et demi assorti d'un délai d'incessibilité de quatre ans à compter de leur date de notification individuelle et doivent être exercées dans un délai de huit ans à compter de cette date.

(e) Attribution décidée par le Conseil d'administration du 9 juillet 2002 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée générale des actionnaires du 17 mai 2001. Les options sont exerçables avec un différé de deux ans assorti d'un délai d'incessibilité de quatre ans à compter de leur date de notification individuelle et doivent être exercées dans un délai de huit ans à compter de cette date.

notification individuelle et doivent être exercées dans un délai de huit ans à compter de cette date.

(f) Afin de tenir compte de la division par quatre du nominal de l'action TOTAL, les prix d'exercice des options d'achat d'actions TOTAL ont été multipliés par 0,25. En outre, afin de tenir compte de l'apport-scission d'Arkema, les prix d'exercice des options d'achat d'actions TOTAL ont été multipliés par un coefficient d'ajustement égal à 0,986147 avec prise d'effet le 24 mai 2006.

(g) Les nombres d'options attribuées, existantes, annulées ou exercées ont été multipliés par quatre afin de tenir compte de la division par quatre du nominal de l'action TOTAL décidée le 18 mai 2006 par l'Assemblée générale des actionnaires.

(h) Après prise en compte d'une opération de régularisation effectuée en 2006, consistant en la confirmation de 500 options d'achats d'actions de 10 euros de nominal qui avaient été indûment annulées en 2001 (plan 2000).

(i) Ajustements décidés par le Conseil d'administration du 14 mars 2006 en application des dispositions des articles 174-9, 174-12 et 174-13 du décret n°67-236 du 23 mars 1967 en vigueur lors de la tenue de ce Conseil ainsi que lors de la tenue de l'Assemblée générale des actionnaires de TOTAL S.A. le 12 mai 2006, dans le cadre de l'opération d'apport-scission d'Arkema. Ces ajustements ont été effectués le 22 mai 2006, avec prise d'effet le 24 mai 2006.

C) Garantie d'échange accordée aux bénéficiaires d'options de souscription d'actions Elf Aquitaine

Dans le cadre de l'offre publique d'échange sur les actions Elf Aquitaine menée en 1999, le Groupe s'est engagé à garantir aux bénéficiaires d'options de souscription d'actions Elf Aquitaine, à l'issue de la période visée à l'article 163 bis C du Code général des impôts (CGI) et jusqu'au terme de la période d'exercice des options, une faculté d'échange de leurs actions futures Elf Aquitaine contre des actions TOTAL sur la base de la parité d'échange de l'offre (19 actions TOTAL pour 13 Elf Aquitaine).

Afin de prendre en compte l'apport-scission de S.D.A. (Société de Développement Arkema) par Elf Aquitaine, l'apport-scission d'Arkema par TOTAL S.A. et la division par quatre du nominal de l'action TOTAL, le Conseil d'administration de TOTAL S.A. du 14 mars 2006 a décidé, conformément aux stipulations de l'engagement d'échange, d'ajuster la parité en vigueur dans la garantie d'échange mentionnée ci-dessus (voir page 22 du Prospectus en vue de l'admission des actions Arkema aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext dans le cadre de l'attribution des actions Arkema aux actionnaires de TOTAL S.A.). Cette parité d'échange a été ajustée le 22 mai 2006 à 6 actions TOTAL pour 1 action Elf Aquitaine suite à l'approbation par l'Assemblée générale des actionnaires d'Elf Aquitaine le 10 mai 2006 de l'apport-scission de S.D.A. par Elf Aquitaine, et à l'approbation par

l'Assemblée générale des actionnaires de TOTAL S.A. le 12 mai 2006 de l'apport-scission d'Arkema par TOTAL S.A. ainsi que de la division par quatre du nominal de l'action TOTAL.

Au 31 décembre 2007, cette garantie portait sur un maximum de 140 296 actions Elf Aquitaine, existantes ou à créer, réparties par plan de la façon suivante :

PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS (a)	Plan 1999 n°1	Plan 1999 n°2	Total
Prix d'exercice jusqu'au 23 mai 2006 inclus (en euros) (b)	115,60	171,60	
Prix d'exercice à compter du 24 mai 2006 (en euros) (b)	114,76	170,36	
Date d'échéance	30/03/2009	12/09/2009	
Nombre d'options existantes au 31 décembre 2007	127 668	6 044	133 712
Nombre d'actions existantes au 31 décembre 2007 visées par la garantie d'échange			
en actions TOTAL	6 584	-	6 584
Total des actions, existantes ou à créer, visées par la garantie			
actions TOTAL au 31décembre2007	134 252	6 044	140 296
Actions TOTAL susceptibles d'être créées dans le cadre de la mise en			
oeuvre de la garantie d'échange au 31 décembre 2007	805 512	36 264	841 776

⁽a) Ajustements du nombre d'options décidés par le Conseil d'administration d'Elf Aquitaine du 10 mars 2006 en application des dispositions des articles 174-9, 174-12 et 174-13 du décret n° 67-236 du 23 mars 1967 en vigueur lors de la tenue de ce Conseil ainsi que lors de l'Assemblée générale des actionnaires d'Elf Aquitaine le 10 mai 2006, dans le cadre de l'opération d'apport-scission de S.D.A.. Ces ajustements ont été effectués le 22 mai 2006, avec prise d'effet le 24 mai 2006.

D) Attribution gratuite d'actions TOTAL

	Plan 2005 (a) (b)	Plan 2006 (c)	Plan 2007 (d)	Total
Date de notification par le Conseil d'administration	19/07/2005	18/07/2006	17/07/2007	
Nombre d'actions attribuées gratuitement				
Existantes au 1er janvier 2005	-	_	-	
Notifiées	2 280 520	-	-	2 280 520
Annulées	-5 992	-	-	-5 992
Attribuées définitivement	-	-	-	-
Existantes au 1er janvier 2006	2 274 528	-	-	2 274 528
Notifiées	-	2 275 364	-	2 275 364
Annulées	-7 432	-3 068	-	-10 500
Attribuées définitivement	-	-	-	-
Existantes au 1er janvier 2007	2 267 096	2 272 296	-	4 539 392
Notifiées	-	-	2 366 365	2 366 365
Annulées	-38 088	-6 212	-2 020	-46 320
Attribuées définitivement (e)	-2 229 008	-2 128	-1 288	-2 232 424
Existantes au 31 décembre 2007	-	2 263 956	2 363 057	4 627 013

⁽a) Attribution décidée par le Conseil d'administration du 19 juillet 2005 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée générale des actionnaires du 17 mai 2005. Ces actions, rachetées en 2005 par la Société sur le marché, seront définitivement attribuées à leur bénéficiaire, à l'issue d'une période d'acquisition de deux ans, soit le 20 juillet 2007, sous réserve qu'une condition de performance soit remplie. Cette condition dispose que le nombre définitif d'actions attribuées gratuitement est fonction du taux de rentabilité des capitaux propres du Groupe calculé sur la base des comptes consolidés publiés par le Groupe et relatifs à l'exercice qui précèdera l'année de l'attribution définitive, en l'espèce l'exercice 2006. La cession des actions, qui seraient ainsi attribuées gratuitement et définitivement, ne pourra ensuite intervenir qu'au terme d'une période d'obligation de conservation de deux ans, soit à compter du 20 juillet 2009.

⁽b) Afin de tenir compte de l'apport-scission de S.D.A., les prix d'exercice des options de souscription d'actions Elf Aquitaine ont été ajustés d'un coefficient égal à 0,992769 avec prise d'effet le 24 mai 2006.

Ainsi, au 31 décembre 2007, au maximum 841 776 actions TOTAL sont susceptibles d'être créées dans le cadre de l'application de cette garantie d'échange.

⁽b) Les nombres d'actions attribuées gratuitement ont été multipliés par quatre afin de tenir compte de la division par quatre du nominal de l'action TOTAL intervenue le 18 mai 2006.

⁽c) Attribution décidée par le Conseil d'administration du 18 juillet 2006 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée générale des actionnaires du 17 mai 2005. Ces actions, rachetées en 2006 par la Société sur le marché, seront définitivement attribuées à leur bénéficiaire, à l'issue d'une période d'acquisition de deux ans, soit le 19 juillet 2008, sous réserve qu'une condition de performance soit remplie. Cette condition dispose que le nombre définitif d'actions attribuées gratuitement est fonction du taux de rentabilité des capitaux propres du Groupe calculé sur la base des comptes consolidés

publiés par le Groupe et relatifs à l'exercice qui précèdera l'année de l'attribution définitive, en l'espèce l'exercice 2007. La cession des actions, qui seraient ainsi attribuées gratuitement et définitivement, ne pourra ensuite intervenir qu'au terme d'une période d'obligation de conservation de deux ans, soit à compter du 19 juillet 2010.

(d) Attribution décidée par le Conseil d'administration du 17 juillet 2007 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée générale des actionnaires du 17 mai 2005. Ces actions, rachetées en 2007 par la Société sur le marché, seront définitivement attribuées à leur bénéficiaire, à l'issue d'une période d'acquisition de deux ans, soit le 18 juillet 2009, sous réserve qu'une condition de performance soit remplie. Cette condition dispose que le nombre définitif d'actions attribuées gratuitement est fonction du taux de rentabilité des capitaux propres du Groupe calculé sur la base des comptes consolidés publiés par le Groupe et relatifs à l'exercice qui précèdera l'année de l'attribution définitive, en l'espèce l'exercice 2008. La cession des actions, qui seraient ainsi attribuées gratuitement et définitivement, ne pourra ensuite intervenir qu'au terme d'ûne période d'obligation de conservation de deux ans, soit à compter du 18 juillet 2011.

(e) Les Attributions définitives à la suite du décès des bénéficiaires des actions (Plans 2006 et 2007).

E) Charge liée aux paiements en actions

Le montant de la charge liée aux paiements en actions au titre de l'exercice 2007 s'élève à 196 millions d'euros et se décompose de la manière suivante :

- 65 millions d'euros au titre des plans de souscription d'actions TOTAL
- 109 millions d'euros au titre des plans d'attribution gratuite d'actions TOTAL;
- 22 millions d'euros au titre de l'augmentation de capital réservée aux salariés (voir la note 17 de l'annexe aux comptes consolidés).

Le montant de la charge liée aux paiements en actions au titre de l'exercice 2006 s'élève à 157 millions d'euros et se décompose de la manière suivante :

- 74 millions d'euros au titre des plans de souscription d'actions TOTAL;
 83 millions d'euros au titre du plan d'attribution gratuite d'actions TOTAL.

Le montant de la charge liée aux paiements en actions au titre de l'exercice 2005 s'élève à 131 millions d'euros et se décompose de la manière suivante :

- 86 millions d'euros au titre des plans de souscription et d'achat d'actions TOTAL;
- 25 millions d'euros au titre d'une augmentation de capital réservée aux salariés ;
- 20 millions d'euros au titre de l'augmentation de capital réservée aux salariés note 17 de l'annexe aux comptes consolidés).

La juste valeur des options attribuées en 2007, 2006 et 2005 a été évaluée selon la méthode Black & Scholes sur la base des hypothèses suivantes :

Exercice	2007	2006	2005
Taux d'intérêt sans risque (%)	4,9	4,1	2,9
Dividendes attendus (%)	3,9	4,2	3,7
Volatilité attendue (%) (a)	25,3	29,3	23,2
Différé d'exercice (années)	2	2	2
Durée d'exercice des options (années)	8	8	8
Juste valeur moyenne pondérée des options attribuées (euros par option) (b)	13,9	11,3	10,0

⁽a) La volatilité attendue est calculée à partir de la volatilité implicite des options sur actions TOTAL et des options sur indices d'actions négociées sur le marché.

La charge liée aux augmentations de capital réservées aux salariés est diminuée d'une décote pour tenir compte de l'incessibilité pendant une période de cinq ans des actions susceptibles d'être souscrites. La méthode de valorisation de l'incessibilité repose sur le coût d'une stratégie en deux étapes, qui consiste à vendre à terme les actions incessibles à cinq ans et à acheter un même nombre d'actions au comptant, en finançant cet achat par un prêt remboursable in fine. Au titre de l'exercice 2007, les principales hypothèses retenues pour la valorisation du coût de l'augmentation de capital réservée aux salariés sont les suivantes :

Exercice	2007
Date du Conseil d'administration ayant décidé l'émission	6 novembre 2007
Prix de souscription (euros)	44,4
Cours à la date du Conseil ayant décidé l'émission (euros)	54,6
Nombre d'actions (en millions)	10,6
Taux d'intérêt sans risque (%) (a)	4,1
Taux de financement des salariés (%) (b)	7,5
Coût de l'incessibilité (en % du cours à la date du Conseil ayant décidé l'émission)	14,9
Montant de la charge (en euros par action)	2,1

⁽a) Le taux d'intérêt sans risque est issu des taux des obligations du Trésor français pour la maturité appropriée.

26 Effectifs du Groupe et charges de personnel

Exercice (en millions d'euros)	2007	2006	2005

⁽b) Les montants 2005 ont été retraités afin de tenir compte de la division par quatre du nominal de l'action TOTAL décidée le 12 mai 2006 par l'Assemblée générale des actionnaires.

⁽b) Le taux de financement des salariés est issu des taux de crédit à la consommation pour une durée de cinq ans.

Charges de personnel (a)			
Salaires et traitements (y compris charges sociales)	6 058	5 828	5 610
Effectifs du Groupe (a)			
France			
Encadrement	10 517	10 313	9 958
Autres personnels	26 779	27 518	27 817
Étranger			
Encadrement	14 225	13 263	13 455
Autres personnels	44 921	43 976	43 824
Total	96 442	95 070	95 054

⁽a) Sur le périmètre des entités des activités poursuivies.

Les effectifs comprennent uniquement ceux des entreprises consolidées globalement.

27 Tableau de flux de trésorerie

A) Flux de trésorerie d'exploitation

Le tableau suivant donne des informations complémentaires sur des montants encaissés et décaissés du flux de trésorerie d'exploitation.

Exercice (en millions d'euros)	2007	2006	2005
Intérêts payés	-1 680	-1 648	-985
Intérêts perçus	1 277	1 261	826
Impôts sur les bénéfices courants décaissés	-9 687	-10 439	-8 159
Dividendes reçus	1 109	899	758

La variation du besoin en fonds de roulement s'analyse comme suit :

Exercice (en millions d'euros)	2007	2006	2005	
Valeurs d'exploitation	-2 706	-500	-2 971	
Créances clients et comptes rattachés	-2 963	494	-4 712	
Autres créances	-1 341	-1 425	-991	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 508	141	3 575	
Autres créditeurs et dettes diverses	1 026	849	1 097	
Montant net	-1 476	-441	-4 002	

B) Flux de trésorerie de financement

La variation de l'endettement financier non courant, présentée pour sa valeur nette en raison de l'importance des mouvements dus aux tirages multiples sur les lignes de crédit revolving, peut être analysée de la manière suivante :

Exercice (en millions d'euros)	2007	2006	2005
Augmentation de l'endettement non courant	3 313	3 857	2 910
Remboursement de l'endettement non courant	-93	-135	-32
Montant net	3 220	3 722	2 878

28 Analyse des actifs et passifs financiers par catégorie d'instruments et par stratégie.

Les actifs et passifs financiers compris dans les rubriques de bilan sont les suivants :

Au 31 décembre 2007							Autres		
(en millions d'euros)							instruments		Juste
	Ins	Instruments financiers liés aux activités de financement et de trading					financiers	Total	valeur
	Coût amorti Juste valeur								
			Détenus à		Couverture	Couverture			

		Disponibles	des fins de	Dette	de la dette	d'investissemen			T
				F1 1)	ar	t			
		à la vente	transaction	Financière (a)	financière	net et autres			
Sociétés mises en équivalence : prêts	2 575							2 575	2 575
Titres de participation		1 291						1 291	1 291
Instruments de couverture des dettes financières non courantes					460			460	460
Autres actifs non courants	851							851	851
Clients et comptes rattachés			464				18 665	19 129	19 129
Autres créances d'exploitation			519				3 911	4 430	4 430
Actifs financiers courants	850		12		388	14		1 264	1 264
Trésorerie et équivalents de trésorerie							5 988	5 988	5 988
Total actifs financiers	4 276	1 291	995		848	14	28 564	35 988	35 988
Total actifs non financiers								77 553	
Total actifs								113 541	
Dettes financières non courantes	-532			-13 975	-369			-14 876	-14 876
Fournisseurs et comptes rattachés			-243				-17 940	-18 183	-18 183
Autres dettes d'exploitation			-490				-3 410	-3 900	-3 900
Dettes financières courantes	-2 655			-1 958				-4 613	-4 613
Autres passifs financiers courants			-59		-1			-60	-60
Total passifs financiers	-3 187		-792	-15 933	-370		-21 350	-41 632	-41 632
Total passifs non financiers								-71 909	
Total passifs								-113 541	1

(a) La dette financière est comptabilisée à la juste valeur dans le cadre de la relation de couverture (voir la note l'Miii de l'annexe aux comptes consolidés).

Au 31 décembre 2006							Autres		
(en millions d'euros)							instruments		Juste
	Ins	। struments finan	ciers liés aux ac	tivités de finan	cement et de tr	। ading	financiers	Total	valeur
	Coût amorti			Juste valeur					
			Détenus à		Couverture	Couverture			
		Disponibles	des fins de	Dette	de la dette	d'investissemen			
		à la vente	transaction	Financière	financière	t			
		a la vente	transaction	(a)	imanciere	net et autres			
Sociétés mises en équivalence : prêts	1 533							1 533	1 533
Titres de participation		1 250						1 250	1 250
Instruments de couverture des dettes financières non courantes					486			486	486
Autres actifs non courants	1 025							1 025	1 025
Clients et comptes rattachés			341				17 052	17 393	17 393
Autres créances d'exploitation			311				3 956	4 267	4 267
Actifs financiers courants	3 496		71		341	-		3 908	3 908
Trésorerie et équivalents de trésorerie							2 493	2 493	2 493
Total actifs financiers	6 054	1 250	723		827	-	23 501	32 355	32 355
Total actifs non financiers								72 868	
Total actifs								105 223	
Dettes financières non courantes	-581			-13 400	-193			-14 174	-14 171
Fournisseurs et comptes rattachés			-426				-14 654	-15 080	-15 080
Autres dettes d'exploitation			-203				-4 060	-4 263	-4 263
Dettes financières courantes	-3 538			-2 320				-5 858	-5 858
Autres passifs financiers courants			-75					-75	-75
Total passifs financiers	-4 119		-704	-15 720	-193		-18 714	-39 450	-39 447
Total passifs non financiers								-65 773	
Total passifs								-105 223	1

(a) La dette financière est comptabilisée à la juste valeur dans le cadre de la relation de couverture (voir la note 1 Miii de l'annexe aux comptes consolidés).

Au 31 décembre 2005							Autres		
(en millions d'euros)							instruments		Juste
	Ins	truments finan	ciers liés aux ac	ctivités de finan	cement et de tr	ading	financiers	Total	valeur
	Coût amorti			Juste valeur					
			Détenus à		Couverture	Couverture			
		Disponibles	des fins de	Dette	de la dette	d'investissemen t			
		à la vente	transaction	Financière (a)	financière	net et autres			
Sociétés mises en équivalence : prêts	1 299							1 299	1 299
Titres de participation		1 516						1 516	1 516
Instruments de couverture des dettes financières non courantes					477			477	477
Autres actifs non courants	1 202							1 202	1 202
Clients et comptes rattachés			828				18 784	19 612	19 612
Autres créances d'exploitation			98				3 612	3 710	3 710
Actifs financiers courants	-		290		44	-		334	334
Trésorerie et équivalents de trésorerie							4 318	4 318	4 318
Total actifs financiers	2 501	1 516	1 216		521	-	26 714	32 468	32 468
Total actifs non financiers								73 676	
Total actifs								106 144	
Dettes financières non courantes	-793			-12 872	-128			-13 793	-13 788
Fournisseurs et comptes rattachés			-721				-15 685	-16 406	-16 406
Autres dettes d'exploitation			-67				-4 090	-4 157	-4 157
Dettes financières courantes	-3 296			-624				-3 920	-3 919
Autres passifs financiers courants			-27		-6			-33	-33
Total passifs financiers	-4 089		-815	-13 496	-134		-19 775	-38 309	-38 303
Total passifs non financiers								-67 835	
Total passifs								-106 144	

(a) La dette financière est comptabilisée à la juste valeur dans le cadre de la relation de couverture (voir la note 1 Miii de l'annexe aux comptes consolidés).

29 Instruments financiers hors dérivés d'énergie

A) Impact en résultat par nature d'instruments financiers

Actifs et passifs opérationnels

L'effet en résultat des actifs et passifs opérationnels est le suivant :

Exercice (en millions d'euros)	2007	2006	2005
Actifs disponibles à la vente (titres de participation)			
- revenus des participations	218	237	164
- résultat de cession	170	428	46
- autres	-63	-46	-14
Prêts et créances	-2	88	6
Impact sur le résultat opérationnel net	323	707	202

L'effet en résultat comprend principalement :

Actifs et passifs liés aux activités de financement

L'effet en résultat des actifs et liés aux activités de financement est le suivant :

⁻ les dividendes et les résultats de cession des titres de participation classés dans la rubrique « Actifs disponibles à la vente » ;

⁻ les produits financiers et les dépréciations au titre des prêts aux sociétés mises en équivalence, aux sociétés non consolidées et des créances classées dans la rubrique « Prêts et créances ».

Exercice (en millions d'euros)	2007	2006	2005
Prêts et créances	1 135	976	772
Passifs de financement et instruments de couverture associés	-1 721	-1597	-1 159
Couverture de juste valeur (inefficacité)	-26	25	-24
Actifs et passifs détenus à des fins de transaction	73	232	124
Impact sur le coût de la dette nette	-539	-364	-287

L'effet en résultat comprend principalement :

- les produits financiers de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des actifs financiers courants (notamment dépôts à plus de trois mois) classés dans la rubrique « Prêts et créances » ;
- les frais financiers du financement long terme des filiales et les instruments de couverture adossés (hors inefficacité de la couverture détaillée cidessous) ainsi que les frais financiers du financement court terme classés dans la rubrique « Passifs de financement et instruments de couverture associés » ; - l'inefficacité de la couverture des emprunts obligataires ;
- les produits financiers, les charges financières et la réévaluation de juste valeur des instruments dérivés court terme de gestion de la trésorerie classés dans la rubrique « Actifs et passifs détenus à des fins de transaction ».

Les instruments financiers dérivés court terme de gestion de la trésorerie (taux et change) sont considérés comme utilisés à des fins de transaction. En effet, du fait des modalités pratiques d'identification de ces instruments, le Groupe n'a pas jugé approprié de mettre en oeuvre une comptabilité de couverture.

L'effet en résultat de ces instruments dérivés est compensé par celui des prêts et dettes financières courantes auxquels ils se rattachent. Ainsi, l'impact de ces transactions appréhendées globalement ne présente pas d'impact significatif sur les comptes consolidés.

B) Impact des stratégies de couverture

Couverture de la dette financière (fair value hedge)

L'impact en résultat des instruments de couverture adossés aux emprunts obligataires, comptabilisé dans la rubrique du compte de résultat consolidé « Coût de l'endettement financier brut », se décompose de la manière suivante :

Exercice (en millions d'euros)	2007	2006	2005
Effet de la réévaluation des emprunts obligataires	137	-221	1 329
Swaps de couverture des emprunts obligataires	-163	246	-1 353
Inefficacité de la couverture de juste valeur	-26	25	-24

L'inefficacité n'est pas représentative de la performance du Groupe compte tenu de l'objectif de conduire les *swaps* à leur terme. Elle s'explique par la part court terme de la valorisation des *swaps* qui ne font pas l'objet d'une gestion active.

Instruments qualifiés de couverture d'investissements nets en devise (net investment hedge)

Ils sont comptabilisés directement en capitaux propres dans la rubrique « Écart de conversion ». Les variations de l'exercice sont détaillées dans le tableau suivant.

	Exercice (en millions d'euros)	Au 1er janvier	Entrées	Sorties	Au 31 décembre
2007		-188	217	-	29
2006		-183	-5	-	-188
2005		-37	-146	-	-183

Au 31 décembre 2007, la juste valeur des contrats non dénoués au titre de ces couvertures s'élève à 14 millions d'euros (gain latent). Il n'existe pas de contrats non dénoués au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005.

Instruments financiers détenus dans le cadre de flux futurs (cash flow hedge)

Au 31 décembre 2007, 2006 et 2005, ils sont non significatifs compte tenu de la pratique du Groupe de ne pas couvrir les flux futurs.

C) Échéancier des instruments dérivés

L'échéancier des montants notionnels des instruments dérivés hors énergie est présenté dans le tableau suivant :

Au 31 décembre 2007 (en millions d'euros)			Montant notionnel (a)					
ACTIF/(PASSIF)	Juste valeur	Total	2008	2009	2010	2011	2012	2013 et après
Instruments détenus a des fins de couverture								
de bilan								
Swaps de couverture de la dette obligataire à	-369	7 506						
taux fixe (passif)								

Swaps de couverture de la dette obligataire à	460	3 982						
taux fixe (actif)								
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe - actif et passif	91	11 488		1 910	1 836	2 725	2 437	2 580
Swaps de taux de change en couverture								
d'emprunts bancaires								
Swaps de couverture de la dette obligataire à	-1	306						
taux fixe (part à moins d'un an) (passif)								
Swaps de couverture de la dette obligataire à	388	1 265						
taux fixe (part à moins d'un an)(actif)								
Total swaps de couverture de la dette obligataire	387	1 571	1 571					
à taux fixe (part à moins d'un an) - actif et passif								
Instruments détenus à des fins de couverture								
d'investissements net								
Change à terme (actif)	14	695	695					
Instruments détenus à des fins de transactions								
Autres swaps de taux - actif	1	8 249						
Autres swaps de taux - passif	-	3 815						
Total - Autres swaps - actif et passif	1	12 064	12 058		4			2
Change à terme - actif	11	2 594						
Change à terme - passif	-59	3 687						
Total - Change à terme - actif et passif	-48	6 281	6 207	42	2	6	8	16

(a) Ces montants fixent le niveau d'engagement notionnel sans être représentatifs d'une perte ou d'un gain latent.

Au 31 décembre 2006 (en millions d'euros)					Montan	t notionne	l (a)	
ACTIF/(PASSIF)	Juste valeur	Total	2007	2008	2009	2010	2011	2012 et après
Instruments détenus a des fins de couverture								
de bilan								
Swaps de couverture de la dette obligataire à	-193	5 691						
taux fixe (passif)								
Swaps de couverture de la dette obligataire à	486	5 317						
taux fixe (actif)								
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe - actif et passif	293	11 008		1 756	2 018	1 870	2 740	2 624
Swaps de taux de change en couverture								
d'emprunts bancaires								
Swaps de couverture de la dette obligataire à		475						
taux fixe (part à moins d'un an) (passif)								
Swaps de couverture de la dette obligataire à	341	1 341						
taux fixe (part à moins d'un an)(actif)								
Total swaps de couverture de la dette obligataire	341	1 816	1 816					
à taux fixe (part à moins d'un an) - actif et passif								
Instruments détenus à des fins de couverture								
d'investissements net								
Néant								
Instruments détenus à des fins de transactions								
Dépôts courants supérieurs à trois mois								
Autres swaps de taux - actif	12	6 488						
Autres swaps de taux - passif	-8	9 580						
Total - Autres swaps - actif et passif	4	16 068	16 062			4		2
Change à terme - actif	59	5 003						
Change à terme - passif	-67	6 065						
Total - Change à terme - actif et passif	-8	11 068	10 513	287	201	45	22	

⁽a) Ces montants fixent le niveau d'engagement notionnel sans être représentatifs d'une perte ou d'un gain latent.

Au 31 décembre 2005 (en millions d'euros)			Mont	ant notionn	el (a)			
ACTIF/(PASSIF)	Juste valeur	Total	2006	2007	2008	2009	2010	2011 et après
Instruments détenus à des fins de couverture								
le bilan								
waps de couverture de la dette obligataire à taux xe (passif)	-128	4 387						
raps de couverture de la dette obligataire à taux e (actif)	450	6 166						
tal swaps de couverture de la dette obligataire à x fixe - actif et passif	322	10 553		1 854	1 960	2 137	1 782	2 280
aps de taux de change en couverture	27	76		76				
mprunts bancaires								
aps de couverture de la dette obligataire à taux e (part à moins d'un (passif)	-6	167						
aps de couverture de la dette obligataire à taux (part à moins d'un (actif)	44	381						
al swaps de couverture de la dette obligataire à x fixe (part à moins d' un an) - actif et passif	38	548	548					
ruments détenus à des fins de couverture								
vestissements net								
nt								
ruments détenus à des fins de transactions								
tres swaps de taux - actif	7	4 960						
tres swaps de taux - passif	-4	9 022						
al - Autres swaps - actif et passif	3	13 982	13 976				5	1
nge à terme - actif	283	8 579						
nge à terme - passif	-23	2 372						
al - Change à terme - actif et passif	260	10 951	10 542	77	44	86	16	184

⁽a) Ces montants fixent le niveau d'engagement notionnel sans être représentatifs d'une perte ou d'un gain latent.

30 Instruments dérivés d'énergie et assimilés, swaps de taux de fret

Les instruments dérivés liés aux activités du pétrole, du gaz et de l'électricité sont comptabilisés pour leur juste valeur dans les rubriques « Autres créances » ou « Autres créditeurs et dettes diverses » suivant qu'il s'agit de positions actives ou passives.

Au 31 décer	nbre 2007 (en millio	ons d'euros)		
	Montant notionnel	Montant notionnel	Valeur nette	
ACTIF/(PASSIF)	des achats (a)	des ventes (a)	comptable	Juste valeur
Activités pétrole brut, produits pétroliers et taux de fret				
Swaps de pétrole brut et de produits pétroliers (a)	9 048	9 671	-149	-149
Swaps de taux de fret	69	93	-3	-3
Forwards (b)	7 060	7 233	-4	-4
Options (c)	4 852	4 143	272	272
Futures (d)	1 734	3 510	-97	-97
Options sur futures (c)	365	280	-1	-1
Total - Pétrole brut, produits pétroliers et taux de fret			18	18
Activités Gaz & Énergies Nouvelles				
Swaps (a)	1 496	1 670	4	4
Forwards (b)	9 558	8 306	213	213
Options (c)	3	10	-	-
Futures (d)	115	94	15	15

Total - Gaz & Énergies Nouvelles	232	232
Total	250	250
Montant de juste valeur non reconnue au bilan		-

Au 31 déce	embre 2006 (en millio	ons d'euros)		
	Montant notionnel	Montant notionnel	Valeur nette	
ACTIF/(PASSIF)	des achats (a)	des ventes (a)	comptable	Juste valeur
Activités pétrole brut, produits pétroliers et taux de fret				
Swaps de pétrole brut et de produits pétroliers (a)	7 987	9 303	-30	-30
Swaps de taux de fret	56	86	2	2
Forwards (b)	5 145	5 830	-11	-11
Options (c)	6 046	4 835	66	66
Futures (d)	1 274	2 434	79	79
Options sur futures (c)	143	165	-4	-4
Total - Pétrole brut, produits pétroliers et taux de fret			102	102
Activités Gaz & Énergies Nouvelles				
Swaps (a)	1 161	872	-38	-38
Forwards (b)	9 973	9 441	-73	-73
Options (c)	18	58	1	1
Futures (d)	92	46	31	31
Total - Gaz & Énergies Nouvelles			-79	-79
Total			23	23
Montant de juste valeur non reconnue au bilan				_

Au 31 décembre 2005 (en millions d'euros) Montant Montant Valeur nette notionnel notionnel ACTIF/(PASSIF) des achats (a) des ventes (a) comptable Juste valeur Activités pétrole brut, produits pétroliers et taux de fret Swaps de pétrole brut et de produits pétroliers (a) 5 347 6 2 7 5 -15 -15 Swaps de taux de fret 47 46 Forwards (b) 4 839 5 156 -14 -14 Options (c) 5 426 3 770 79 79 2 045 -35 -35 Futures (d) 627 Options sur futures (c) 398 178 13 13 Total - Pétrole brut, produits pétroliers et taux de fret 28 28 Activités Gaz & Énergies Nouvelles 1 332 1 098 56 Swaps (a) 56 8 940 Forwards (b) 9 133 19 19 Options (c) 60 41 Futures (d) 177 43 35 35 Total - Gaz & Énergies Nouvelles 110 110 138 138 Montant de juste valeur non reconnue au bilan

⁽a) Swaps (y compris « Contracts For Differences ») : les colonnes « Montant notionnel des achats/ventes » correspondent aux swaps acheteurs/vendeurs à prix fixe.

⁽b) Forwards : les contrats physiques sont assimilés à des instruments dérivés d'énergie et figurent dans les montants présentés. Les montants Gaz et électricité de 2005 ont été retraités en conséquence.

(c) Options : les colonnes « Montant notionnel des achats/ventes » correspondent à la valeur nominale des options (calls ou puts) achetées/vendues, valorisées sur la base du prix d'exercice.

(d) Futures : les colonnes « Montant notionnel des achats/ventes » correspondent aux positions nettes acheteuses/vendeuses, valorisées sur la base du cours coté sur le marché organisé à la clôture.

Les engagements sur brut et produits raffinés ont, pour l'essentiel, une échéance courte (inférieure à un an). La maturité de la plupart des dérivés Gaz & Énergies Nouvelles est inférieure à trois ans.

Les variations de la valorisation en juste valeur des instruments dérivés d'énergie s'analysent comme suit :

Exercice (en millions d'euros)	Juste valeur	Impact en	Contrats		Juste valeur
	au 1er janvier	résultat	dénoués	Autres	au 31 décembre
Activités pétrole brut, produits pétroliers et taux de fret					
2007	102	1 381	-1 460	-5	18
2006	28	1 577	-1 496	-7	102
2005	26	1 353	-1 354	3	28
Activités Gaz & Énergies Nouvelles					
2007	-79	489	-163	-15	232
2006	110	557	-744	-2	-79
2005 (a)	-271	327	-569	623	110

(a) Les montants Gaz & Énergies Nouvelles de 2005 ont été retraités pour intégrer les contrats physiques assimilés à des instruments dérivés. Les chiffres du 1 er janvier 2005 n'ayant pas été retraités, la différence d'approche est présentées dans la colonne « Autres ».

31 Risques de marché

Risques relatifs aux marchés des hydrocarbures

Dans le cadre de ses activités courantes, le Groupe est conduit à intervenir largement sur les marchés afin d'optimiser l'écoulement de ses productions et l'approvisionnement de ses raffineries.

Dans son activité de négoce d'hydrocarbures, le Groupe n'a pas pour politique de vendre à terme des productions futures d'hydrocarbures. Toutefois, dans le cadre de cette activité de négoce, le Groupe utilise, comme la plupart des autres sociétés pétrolières, des produits dérivés d'énergie afin d'adapter son exposition aux fluctuations des prix du pétrole brut, des produits raffinés, du gaz naturel et de l'électricité. De même, dans le cadre de son activité de transport maritime, le Groupe utilise des produits dérivés de taux de fret afin d'adapter son exposition aux fluctuations de ceux-ci. Pour gérer ces risques, le Groupe utilise différents instruments parmi lesquels les contrats sur les marchés organisés ou sur les marchés de gré à gré tels que *futures*, *forwards*, *swaps* et options. La liste des différents dérivés détenus par TOTAL sur ces marchés est détaillée dans la note 30 de l'annexe aux comptes consolidés.

L'activité Trading & Shipping mesure son exposition au risque de marché relatif aux activités de négoce de pétrole brut, de produits raffinés et de taux de fret, c'est à dire la perte potentielle en justes valeurs, en mettant en oeuvre une méthode d'évaluation de « valeur en risque ». Cette technique est fondée sur un modèle de simulation historique et mesure le risque de marché découlant des variations potentielles futures de valeurs de marché sur une période d'une journée de cotation. Le calcul du montant des variations potentielles de justes valeurs prend en compte un relevé des expositions au risque à la fin de la journée et un état des mouvements de prix historiques sur les 400 derniers jours ouvrés pour tous les instruments et maturités dans les activités internationales de négoce. Les options sont systématiquement réévaluées en utilisant des modèles appropriés.

La probabilité de variation des justes valeurs correspond à un intervalle de confiance de la valeur en risque de 97,5%. Cela signifie que le portefeuille n'enregistrerait une perte supérieure au montant de la valeur en risque qu'une seule fois sur une période de 40 jours ouvrés si l'exposition au risque du portefeuille restait inchangée. La probabilité est de 97,5% que les variations journalières défavorables du marché génèrent une perte inférieure à 5,4 millions d'euros par jour, définie comme la « valeur en risque », sur la base des positions au 31 décembre 2007. Par ailleurs, sur l'année 2007, la valeur en risque moyenne constatée a été de 6,7 millions d'euros, la valeur en risque la plus faible de 3,3 millions d'euros, la valeur en risque la plus élevée de 11,6 millions d'euros.

L'activité de trading de gaz et d'électricité met en oeuvre des instruments dérivés tels que les *futures*, *forwards*, *swaps* et options, tant sur les marchés organisés que sur les marchés de gré à gré, le dénouement des transactions prenant généralement la forme de livraisons physiques. L'exposition au risque de marché, i.e. la perte potentielle en juste valeur, est évaluée en mettant en oeuvre une méthode de « valeur en risque ». Cette technique est fondée sur un modèle de simulation historique et mesure le risque découlant des variations potentielles futures de valeurs de marché journalières. Le calcul du montant des variations potentielles de justes valeurs prend en compte un relevé des expositions au risque à la fin de la journée et un état des mouvements de prix historiques sur l'année écoulée pour tous les instruments et maturités.

La probabilité est de 97,5% que les variations journalières défavorables de ces marchés génèrent une perte inférieure à 4,3 millions d'euros par jour sur la base des positions au 31 décembre 2007. Par ailleurs, sur l'année 2007, la valeur en risque moyenne constatée a été de 7,9 millions d'euros, la valeur en risque la plus faible de 3,2 millions d'euros, la valeur en risque la plus élevée de 18,2 millions d'euros.

Le Groupe met en oeuvre une politique rigoureuse de gestion et de surveillance de ces risques de marché. Celle-ci s'appuie, d'une part, sur une séparation des fonctions d'engagement des opérations et des fonctions de contrôle et, d'autre part, sur un système d'information intégré qui permet un suivi en temps réel des activités.

Des limites d'intervention sont approuvées par le Comité exécutif et font l'objet d'un contrôle quotidien. Afin de garantir la souplesse des interventions et la liquidité des positions, les activités de couverture sont conduites avec des contreparties nombreuses et indépendantes, telles que les autres sociétés pétrolières, les grands producteurs ou consommateurs d'énergie et les institutions financières. Un dispositif de limites par contrepartie est mis en oeuvre et un suivi régulier des encours par contrepartie est effectué.

Risques relatifs aux marchés financiers

Dans le cadre de son activité de financement et de gestion de la trésorerie, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de gérer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt et des cours de change de devises étrangères. Il s'agit principalement de *swaps* de taux d'intérêt et de devises. Le Groupe peut également, plus occasionnellement, utiliser des contrats de *futures, caps, floors,* et options. Les opérations en cours et leur traitement comptable sont présentés dans les notes 1M, 20, 28 et 29 de l'annexe aux comptes consolidés.

La gestion des risques relatifs aux activités de trésorerie et aux instruments financiers de taux et de change obéit à des règles strictes qui sont définies par la Direction Générale du Groupe et qui prévoient la centralisation systématique par la direction financement—trésorerie des liquidités, des positions et de la gestion des instruments financiers. Les excédents de liquidités du Groupe qui en résultent font l'objet de dépôts auprès d'établissements bancaires de premier rang, ou d'achat de certificats de dépôt émis par ceux-ci. La gestion s'organise autour d'un département salle des marchés spécialisé dans l'intervention sur les marchés financiers de change et de taux d'intérêt.

Le département contrôle – gestion des flux assure la surveillance quotidienne des limites, des positions, et calcule le résultat. Il procède à la valorisation de la valeur de marché et, le cas échéant, effectue des analyses de sensibilité.

Gestion du risque de change

Le Groupe s'efforce de minimiser le risque de chaque entité par rapport à sa devise de compte (principalement l'euro, le dollar, la livre sterling, la couronne norvégienne et le dollar canadien).

Pour le risque de change généré par l'activité commerciale, la couverture des revenus et coûts en devises étrangères s'effectue essentiellement par des opérations de change au comptant et parfois à terme. Le Groupe ne couvre que rarement des flux prévisionnels et il peut notamment dans ce cas, avoir recours à des options.

Pour les risques de change liés aux actifs à long terme comptabilisés dans une autre devise que l'euro, le Groupe a une politique de couverture permettant de réduire le risque de change associé, en adossant un financement dans cette autre devise.

L'exposition nette au risque de change court terme est suivie régulièrement, en référence à un dispositif de limites définies par la Direction Générale du Groupe. Les dettes financières non courantes décrites dans la note 20 de l'annexe aux comptes consolidés sont, en général, contractées par les entités centrales de trésorerie, soit directement en dollars ou en euros, soit dans des devises systématiquement échangées contre des dollars ou des euros selon les besoins généraux du Groupe, par le biais de *swaps* d'émission. Le produit de cet endettement est majoritairement prêté à des filiales dont les comptes sont tenus en dollars, et pour le solde placé sur le marché en dollars. Il en résulte que la sensibilité nette de ces positions au risque de change n'est pas significative.

S'agissant des *swaps* de change court terme dont le montant notionnel figure dans la note 29 de l'annexe aux comptes consolidés, leur utilisation à des fins d'optimisation de la gestion centralisée de la trésorerie du Groupe implique que la sensibilité au change qu'ils pourraient induire est également considérée comme négligeable.

Gestion de la position de taux à court terme et des liquidités

La position courante, principalement constituée en euros et en dollars, est gérée selon les objectifs principaux fixés par la Direction Générale du Groupe (maintenir une liquidité maximale, optimiser le revenu des placements en fonction de la courbe de taux, minimiser le coût d'emprunt), dans le cadre d'une gestion à horizon inférieur à douze mois et sur la base d'une référence de taux au jour le jour, notamment par l'intermédiaire de *swaps* de taux à court terme et de *swaps* de change à court terme, sans modification de la position de change.

Gestion du risque de taux sur la dette à long terme

La politique du Groupe vise à s'endetter à long terme, principalement à taux variable, ou à taux fixe en cas d'opportunité lors de l'émission en fonction du niveau des taux d'intérêt, en dollars ou en euros, selon les besoins généraux du Groupe. Des *swaps* de taux et de change à long terme peuvent être adossés, à l'émission, aux emprunts obligataires, afin de créer une dette synthétique à taux variable. Pour modifier partiellement la structure de taux d'intérêt de la dette à long terme, TOTAL peut également conclure des *swaps* de taux d'intérêt à long terme.

Sensibilité aux risques de taux d'intérêt et de change

Les tableaux ci-après présentent l'impact potentiel d'une translation d'une amplitude de 10 points de base des courbes de taux d'intérêt dans chacune des devises sur la valeur de marché des instruments financiers en cours au 31 décembre 2007, au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005.

ACTIF/ (PASSIF)			Variation de la	Variation de la
			valeur de	valeur de
			marché après	marché après
		Valeur de	translation des	translation des
	Valeur nette	marché	taux d'intérêt de	taux d'intérêt de
Au 31 décembre 2007 (en millions d'euros)	comptable	estimée	+10 points de base	-10 points de base
Emprunts obligataires avant swaps (hors part à moins d'un an)	-11 741	-11 741	37	-37
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (passif)	-369	-369		
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif)	460	460		
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe - actif et passif	91	91	-39	38

Part à moins d'un an des dettes financières non courantes après swaps				
(hors contrats de location financement)	-1 669	-1 669	-1	1
Autres swaps de taux	1	1	-	-
Swaps de change et contrats à terme de devises	-34	-34	-	-
Au 31 décembre 2006 (en millions d'euros)				
Emprunts obligataires avant swaps (hors part à moins d'un an)	-11 413	-11 413	26	-26
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (passif)	-193	-193		
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif)	486	486		
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe - actif et passif	293	293	-26	26
Part à moins d'un an des dettes financières non courantes après swaps		'	'	
(hors contrats de location financement)	-2 140	-2 140	1	-1
Autres swaps de taux	4	4	-1	1
Swaps de change et contrats à terme de devises	-8	-8	1	-1
Au 31 décembre 2005 (en millions d'euros)				
Emprunts obligataires avant swaps (hors part à moins d'un an)	-11 025	-11 025	126	-129
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (passif)	-128	-128		
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif)	450	450		
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe - actif et passif	322	322	-115	117
Part à moins d'un an des dettes financières non courantes après swaps	'	'	'	
(hors contrats de location financement)	-920	-919	1	-1
Autres swaps de taux	3	3	-3	3
Swaps de change et contrats à terme de devises	260	260	4	-4

L'impact sur le coût de la dette nette avant impôt d'une variation des taux d'intérêt est la suivante :

Exercice (en millions d'euros)	2007	2006	2005
Coût de la dette nette	-539	-364	-287
Translation des taux d'intérêt de :			
+ 10 points de base	-12	-12	-10
- 10 points de base	12	12	10
+ 100 points de base	-116	-118	-100
- 100 points de base	116	118	100

En raison de la politique de gestion du risque de change décrite précédemment, la sensibilité du Groupe au risque de change est principalement influencée par la situation nette des filiales dont les devises de compte sont le dollar et, dans une moindre proportion, la livre sterling et la couronne norvégienne.

Cette sensibilité est reflétée par l'évolution historique des écarts de conversion imputés dans les capitaux propres consolidés qui, au cours des trois derniers exercices, et essentiellement du fait de l'évolution du dollar et de la livre sterling, ont été les suivants :

	Parité euro-dollar	Parité euro-livre sterling
31 décembre 2007	1,47	0,73
31 décembre 2006	1,32	0,67
31 décembre 2005	1,18	0,69

Au 31 décembre 2007 (en millions d'euros)				Livre	Autres devises et
	Total	Euro	Dollar	sterling	Sociétés mises en équivalence
Capitaux propres – aux taux de change d'origine	49 254	22 214	12 954	5 477	8 609
Écarts de conversion avant couverture d'investissement net	-4 410	-	-3 501	-289	-620
Couverture d'investissement net – instruments non dénoués	14	-	14	-	-
Capitaux propres – aux taux de change du 32 décembre 2007	44 858	22 214	9 467	5 188	7 989

Au 31 décembre 2006 (en millions d'euros)				Livre	Autres devises et
	Total	Euro	Dollar	sterling	Sociétés mises en équivalence
Capitaux propres – aux taux de change d'origine	41 704	17 253	11 166	4 940	8 345
Écarts de conversion avant couverture d'investissement net	-1 383	-	-1 393	203	-193
Couverture d'investissement net – instruments non dénoués	-	-	-	-	-
Capitaux propres – aux taux de change du 32 décembre 2007	40 321	17 253	9 773	5 143	8 152

Au 31 décembre 2005 (en millions d'euros)				Livre	Autres devises et
	Total	Euro	Dollar	sterling	Sociétés mises en équivalence
Capitaux propres – aux taux de change d'origine	39 224	19 789	7 822	4 191	7 422
Écarts de conversion avant couverture d'investissement net	1 421	-	922	68	431
Couverture d'investissement net – instruments non dénoués	-	-	-	-	-
Capitaux propres – aux taux de change du 32 décembre 2007	40 645	19 789	8 744	4 259	7 853

Du fait de cette politique, l'impact en résultat consolidé du change illustré dans la note 7 de l'annexe aux comptes consolidés a été peu significatif au cours des trois derniers exercices, malgré les fluctuations monétaires importantes du dollar (gain de 35 millions d'euros en 2007, perte de 30 millions d'euros en 2006, gain de 76 millions d'euros en 2005).

Gestion du risque de contrepartie

Toute contrepartie bancaire avec laquelle le Groupe souhaite travailler pour des opérations de marché doit avoir été préalablement autorisée après appréciation de sa solidité financière, ainsi que de sa notation par les agences Standard & Poor's et Moody's, laquelle doit être de première qualité. Une limite globale d'encours autorisé est définie pour chaque banque et répartie entre les filiales et les entités centrales de trésorerie du Groupe en fonction des besoins pour les activités financières.

Risques relatifs aux marchés boursiers

Le Groupe détient un ensemble de participations dans des sociétés cotées (voir les notes 12 et 13 de l'annexe aux comptes consolidés, pages.. et suivantes) dont la valeur boursière totale fluctue en fonction de la tendance des marchés boursiers mondiaux, de la valorisation des secteurs d'activité respectifs auxquels ces sociétés appartiennent et des données économiques et financières propres à chacune des sociétés.

Risques de liquidité

TOTAL S.A. bénéficie de lignes de crédit confirmées, accordées par des banques internationales, lui permettant de constituer une réserve de liquidités significative.

Le montant de ces lignes de crédit au 31 décembre 2007 s'élève à 8 261 millions de dollars, dont 8 195 millions de dollars ne sont pas utilisés. Les contrats relatifs aux lignes de crédit accordées à TOTAL S.A. ne contiennent pas de dispositions conditionnant les termes et modalités du crédit octroyé aux ratios financiers de la Société, à la notation de sa solidité financière par les agences spécialisées ou à la survenance d'évènements susceptibles d'avoir un impact significativement défavorable sur sa situation financière.

Pour information, le montant global des principales lignes de crédit confirmées, accordées par des banques internationales aux sociétés du Groupe (y compris TOTAL S.A.) s'élève à 10 505 millions de dollars au 31 décembre 2007, dont 8 548 millions de dollars ne sont pas utilisés. Les lignes de crédit accordées aux sociétés du Groupe autres que TOTAL S.A. ne sont pas destinées à financer les besoins généraux du Groupe : elles sont destinées à financer soit les besoins généraux de la filiale emprunteuse, soit un projet déterminé.

Les tableaux ci-après représentent l'échéancier des actifs et passifs liés aux activités de financement au 31 décembre 2007, au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005 (voir la note 20 de l'annexe aux comptes consolidés).

ACTIF/(PASSIF)								
Au 31 décembre 2007 (en millions d'euros)	A moins d'un an	De 1 an a 5 ans	Au-delà 5 ans	Total				
Dettes financières non courantes après couverture		-11 424	-2 992	-14 416				
Dettes financières courantes	-4 613			-4 613				
Autres passifs financiers courants	-60			-60				
Actifs financiers courants	1 264			1 264				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 988			5 988				
Montant net avant charges financières	2 579	-11 424	-2 992	-11 837				
Charges financières	-561	-1 389	-270	-2 220				
Montant net	2 018	-12 813	-3 262	-14 057				

ACTIF/(PASSIF)							
Au 31 décembre 2006 (en millions d'euros)	A moins d'un an	De 1 an a 5 ans	Au-delà 5 ans	Total			
Dettes financières non courantes après couverture		-10 733	-2 955	-13 688			
Dettes financières courantes	-5 858			-5 858			
Autres passifs financiers courants	-75			-75			
Actifs financiers courants	3 908			3 908			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 493			2 493			
Montant net avant charges financières	468	-10 733	-2 955	-13 220			
Charges financières	-567	-1 302	-160	-2 029			
Montant net	-99	-12 035	-3 115	-15 249			

ACTIF/(PASSIF)				
Au 31 décembre 2005 (en millions d'euros)	A moins d'un an	De 1 an a 5 ans	Au-delà 5 ans	Total
Dettes financières non courantes après couverture		-9 057	-4 259	-13 316
Dettes financières courantes	-3 920			-3 920
Autres passifs financiers courants	-33			-33
Actifs financiers courants	334			334
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 318			4 318
Montant net avant charges financières	699	-9 057	-4 259	-12 617
Charges financières	-453	-1 091	-144	-1 688
Montant net	246	-10 148	-4 403	-14 305

Risques de crédit

Le risque de crédit est le risque de défaut d'une contrepartie face à ses engagements contractuels ou à l'encaissement des créances.

Le Groupe est exposé au risque de crédit dans le cadre de ses activités opérationnelles. L'exposition maximum au risque de crédit est représentée en partie par les montants d'actifs financiers qui sont présentés dans le bilan, y compris les instruments dérivés d'énergie qui ont une valeur de marché positive.

L'exposition maximale est détaillée dans le tableau suivant :

ACTIF/(PASSIF)			
Au 31 décembre (en millions d'euros)	2007	2006	2005
Prêts aux sociétés mises en équivalence (note 12)	2 575	1 533	1 299
Prêts et avances (note 14)	851	1 025	1 202
Clients et comptes rattachés (note 16)	19 129	17 393	19 612
Autres créances d'exploitation (note 16)	4 430	4 267	3 710
Total	26 985	24 218	25 823

Le montant des dépréciations sur les prêts et avances et sur les clients, comptes rattachés et autres créances d'exploitation est fourni respectivement dans les notes 14 et 16 de l'annexe aux comptes consolidés.

Le risque de crédit sur les créances échues n'est pas significatif aux bornes du Groupe. La gestion du risque de crédit dans les différents secteurs est la suivante :

Dans l'Amont:

- dans l'Exploration & Production

Les risques nés de la signature des accords pétroliers avec les autorités étatiques et les partenaires pétroliers, ou de l'attribution de contrats de fournitures à long terme qui sont indispensables pour entreprendre des projets, sont évalués par le processus d'approbation des opérations pétrolières. Le caractère long terme des contrats et l'existence des clients de premier rang impliquent un risque de crédit faible.

Les risques liés à des opérations commerciales, autres que celles décrites ci-dessus et dans la pratique placées directement sous le contrôle des filiales, font l'objet de procédures de fixation d'encours de crédit et de revue des encours.

Les créances clients font l'objet d'une dépréciation au cas par cas sur la base de l'antériorité des créances et de l'appréciation de la direction sur les circonstances de fait.

- dans le Gaz & Énergies Nouvelles

La branche Gaz & Énergies Nouvelles traite avec des contreparties du secteur de l'énergie et de la finance partout dans le monde et principalement en Europe et en Amérique du Nord. Les institutions financières fournissant la couverture de risque de crédit sont des banques et des groupes d'assurance disposant d'une notation de première qualité.

Les contreparties potentielles sont soumises à une analyse de crédit et une autorisation avant que les transactions ne soient conclues, et une fois autorisées, font l'objet d'un examen régulier incluant une nouvelle évaluation et une actualisation des limites accordées.

L'analyse de la capacité des contreparties à faire face à leurs engagements repose sur des données quantitatives et qualitatives concernant l'état financier et les risques commerciaux, ainsi que sur l'étude de toute information venant du marché ou de tiers extérieurs comme les agences de notation. Sur cette base, des limites de crédit sont définies pour chaque contrepartie potentielle et, si nécessaire, les transactions sont soumises à des autorisations spécifiques. L'exposition au risque de crédit, qui est essentiellement une exposition économique ou une exposition physique future anticipée, est contrôlée en permanence et soumise à des mesures de sensibilité. Le risque de crédit est limité par l'utilisation systématique de contrats standards qui autorisent la compensation et permettent d'obtenir des sûretés

complémentaires en cas d'évolution défavorable de la qualité du risque. Ces contrats permettent notamment l'annulation du contrat en cas de défaut. Dans l'Aval:

- dans le Trading & Shipping

Les opérations sont conduites avec des contreparties commerciales et des institutions financières partout dans le monde. Les contreparties commerciales sur les opérations physiques et de dérivés sont principalement des compagnies pétrolières ou gazières ou des sociétés de négoce de produits énergétiques et des institutions financières. Les couvertures sur les risques de crédit sont conclues avec des institutions financières, banques internationales ou compagnies d'assurance, disposant d'une notation de première qualité.

Le Trading & Shipping met en oeuvre une politique rigoureuse de gestion des délégations de pouvoir internes qui encadre la fixation des limites de crédit sur les pays et les contreparties et l'approbation des opérations spécifiques. Les risques de crédit découlant de ces limites et de ces autorisations

sont suivis quotidiennement.

Les contreparties potentielles font l'objet d'une analyse de crédit et sont approuvées avant la conclusion des transactions ; une revue régulière est faite de toutes les contreparties actives incluant une révision de l'évaluation et un renouvellement des limites autorisées. Le crédit des contreparties est apprécié en fonction de données quantitatives et qualitatives sur leur solidité financière et sur les risques commerciaux, et s'adosse également sur les informations venant du marché ou de tiers extérieurs telles que les notations publiées par Standard & Poor's, Moody's et par les autres agences de notation. Lorsque cela est possible, des cadres contractuels sont négociés pour permettre, par le biais de compensation entre les transactions, l'optimisation de la gestion du risque; par ailleurs des clauses protectrices additionnelles sont également mises en place autorisant des appels de fonds ou des garanties à titre de sureté en cas de détérioration financière ou permettant l'annulation des transactions en cas de défaillance.

Les risques de crédit dépassant les niveaux autorisés sont couverts par des lettres de crédit et d'autres types de garanties, par des dépôts de trésorerie et des assurances. Les risques sur dérivés sont couverts par des contrats d'appel de marge lorsque cela est possible.

- Dans le Raffinage & Marketing

Les procédures internes du Raffinage & Marketing comportent des règles de la gestion du risque de crédit décrivant les fondamentaux de contrôle interne dans ce domaine, notamment la séparation des pouvoirs entre le commerce et la finance. Des politiques de crédit sont définies localement, accompagnées de la mise en oeuvre de procédures visant à maîtriser le risque client (organisation de comités de crédit dans les filiales, mise en place systématique de limites de crédit pour les clients professionnels, sécurisation du portefeuille etc.)

De plus, chaque entité met en place des instruments de mesure de son encours client. Par ailleurs, les risques liés à l'octroi de crédit peuvent être compensés ou limités par l'obtention de cautions ou garanties.

Les créances douteuses sont provisionnées au cas par cas en utilisant un taux de provision qui dépend de l'appréciation des circonstances par la direction.

- Dans la Chimie

Le risque de crédit porte essentiellement sur les créances commerciales. Chaque division met en place des procédures de gestion et des méthodes de provisionnement relativement différenciées en fonction de la taille des filiales et des marchés sur lesquels elles opèrent. Ces procédures incluent notamment :

- la mise en place de plafond d'encours, comportant différents processus d'autorisation pour d'éventuels dépassements de ce plafond ;
- le recours à des polices d'assurance ou des garanties spécifiques (lettre de crédit);
- un état des retards de paiement (balance âgée) suivi très régulièrement, avec un processus de relance;
- un provisionnement comptabilisé client par client en fonction des retards de paiement et des habitudes de paiement locales.

32 Autres risques et engagements

À la connaissance de TOTAL, il n'existe pas de faits exceptionnels, litiges, risques ou engagements hors bilan, susceptibles de mettre en cause la situation financière, le patrimoine, le résultat ou les activités du Groupe. Enquêtes sur la concurrence

1) À la suite des enquêtes relatives à certaines pratiques commerciales dans l'industrie chimique aux États-Unis, des filiales du groupe Arkema font l'objet de plusieurs enquêtes pénales et litiges en responsabilité civile aux États-Unis et au Canada pour manquement à la législation sur la concurrence. La responsabilité civile de TOTAL S.A. a été mise en cause, au titre de certaines de ces procédures, en tant que société mère.

En Europe, des enquêtes ont été initiées par la Commission européenne en 2000, 2003 et 2004 relatives à des pratiques commerciales alléguées concernant plusieurs lignes de produits commercialisés par Arkema -1. L'une d'entre elles a donné lieu à une condamnation d'Arkema et d'Elf Aquitaine par la Commission européenne en janvier 2005, à une amende se décomposant en un montant de 45 millions d'euros infligé solidairement à Arkema et à Elf Aquitaine et en un montant de 13,5 millions d'euros infligé à Arkema seule, dont les sociétés concernées ont interjeté appel devant le Tribunal de

première instance des Communautés européennes.

Deux autres lignes de produits ont donné lieu, respectivement en janvier et en août 2005, à des communications de griefs notifiées par la Commission européenne à Arkema, ainsi qu'à TOTAL S.A. et à Elf Aquitaine. Arkema a coopéré avec les autorités dans ces procédures et enquêtes. Ces deux dernières procédures ont respectivement abouti en mai 2006 à la condamnation d'Arkema, par la Commission européenne, à des amendes de 78,7 et 219,1 millions d'euros dont sont tenues conjointement et solidairement d'une part Elf Aquitaine à hauteur de 65,1 et 181,35 millions d'euros et d'autre part TOTAL S.A. à hauteur de 42 et 140,4 millions d'euros. TOTAL S.A., Elf Aquitaine et Arkema ont interjeté appel de ces deux décisions devant le Tribunal de première instance des Communautés européennes.

Aucune preuve de l'implication de TOTAL S.A. ou d'Elf Aquitaine dans les pratiques reprochées à Arkema n'a pu être établie, les amendes qui leur

ont été infligées résultant de leur qualité de maison mère.

Arkema et Elf Aquitaine ont reçu de la Commission européenne en août 2007 une communication de griefs relative à des pratiques anticoncurrentielles alléguées se rapportant à une autre ligne de produits chimiques. Aucune preuve de l'implication d'Elf Aquitaine dans ces pratiques n'a pu être établie, sa mise en cause résultant de sa qualité de société mère.

Bien qu'Arkema ait mis en oeuvre à partir de 2001 un plan visant la mise en conformité des pratiques de ses salariés avec les règles sur la concurrence, il ne peut toutefois être exclu que d'autres procédures concernant Arkema, ainsi que TOTAL S.A. et Elf Aquitaine, puissent être mises en oeuvre à l'initiative des autorités compétentes.

2) Dans le cadre de la scission d'Arkema de TOTAL, TOTAL S.A. ou certaines sociétés du Groupe ont consenti au profit d'Arkema des garanties afin de couvrir les risques afférents aux procédures relatives à des litiges en matière d'ententes anticoncurrentielles se rapportant à des faits antérieurs à cette

Ces garanties couvrent, pendant une durée de dix ans, 90% des sommes qui seraient payées par Arkema à raison (i) de condamnations infligées par les autorités communautaires ou nationales de concurrence d'un État membre de l'Union européenne pour violation des règles en matière d'entente, (ii) de condamnations infligées par les autorités de concurrence ou les tribunaux américains pour violation des règles du droit fédéral de la concurrence ou du droit d'un État des États-Unis d'Amérique en matière d'entente, (iii) de dommages et intérêts au titre d'éventuelles procédures civiles relatives aux faits faisant l'objet des décisions de condamnations susmentionnées et (iv) de certains frais liés à ces procédures.

La garantie couvrant les risques afférents aux procédures relatives à des litiges en matière d'ententes anticoncurrentielles en Europe s'applique au-delà d'une franchise de 176,5 millions d'euros.

Les garanties deviendraient caduques dans l'hypothèse où une personne physique ou morale, agissant seule ou de concert avec d'autres, viendrait à détenir, directement ou indirectement, plus du tiers des droits de vote d'Arkema ou si Arkema transférait, en une ou plusieurs fois à un même tiers ou à plusieurs tiers agissant de concert, quelles que soient les modalités de ce transfert, des actifs représentant, en valeur d'entreprise, plus de 50% de la valeur d'entreprise d'Arkema à la date du transfert concerné.

Parallèlement, les sommes auxquelles pourrait être condamnées TOTAL S.A. ou l'une des sociétés du Groupe au titre de l'ensemble des procédures couvertes par les garanties sont conventionnellement mises à la charge d'Arkema à concurrence de 10% de leur montant.

3) Pour couvrir les risques mentionnés ci-dessus, les provisions comptabilisées dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2007 s'élèvent

à 138 millions d'euros.

4) Par ailleurs, des investigations lancées en octobre 2002 par la Commission européenne dans des filiales de la branche Raffinage & Marketing du Groupe ont donné lieu en octobre 2004 à une communication de griefs adressée à Total Nederland N.V. Cette communication de griefs a également été adressée à TOTAL S.A. Cette procédure a abouti en septembre 2006 au prononcé d'une amende de 20,25 millions d'euros aux dépens de Total Nederland N.V. dont TOTAL S.A. fut déclarée solidairement responsable à hauteur de 13,5 millions d'euros bien qu'aucune preuve de l'implication de celle-ci dans les pratiques anticoncurrentielles en cause n'ait pu être établie.

TOTAL S.A. et Total Nederland N.V. ont interjeté appel de cette décision de la Commission européenne devant le Tribunal de première instance des Communautés européennes.

En outre, une communication de griefs a été adressée en mai 2007 par la Commission européenne à Total France, ainsi qu'à TOTAL S.A., visant des pratiques anticoncurrentielles alléguées se rapportant à une autre ligne de produits de la branche Raffinage & Marketing. Aucune preuve de l'implication de TOTAL S.A. dans ces pratiques n'a été établie, sa mise en cause résultant de sa qualité de société mère.

5) Compte tenu du caractère discrétionnaire du pouvoir reconnu à la Commission européenne dans le processus de détermination des amendes en droit de la concurrence, il est impossible de déterminer avec précision le risque encouru à ce titre par le Groupe. TOTAL S.A. et Elf Aquitaine contestent la mise en cause de leur responsabilité et le mode de détermination des amendes. Quelle que soit l'évolution des enquêtes et procédures ci-dessus, le Groupe considère que leur issue ne devrait pas avoir d'impact significatif sur sa situation financière et sur ses résultats. Buncefield

Le 11 décembre 2005, plusieurs explosions, suivies d'un important incendie, sont survenues à Buncefield au nord de Londres, dans un dépôt pétrolier exploité par Hertfordshire Oil Storage Limited (HOSL), société détenue à 60% par la filiale britannique de TOTAL et à 40% par un autre groupe pétrolier.

L'explosion a fait une quarantaine de blessés dont la grande majorité a subi des blessures légères, et a causé des dommages matériels au dépôt, et à des bâtiments et des résidences situés à proximité du dépôt. La cause retenue par la Commission d'enquête mise en place par les pouvoirs publics est le débordement d'un bac du dépôt. Le rapport définitif de cette Commission, précisant les circonstances et le mécanisme exact de l'explosion, n'a pas encore été déposé. A ce stade, les responsabilités, ainsi que la répartition de la prise en charge des conséquences de cet événement, restent à établir. Le procès civil, concernant les différends non réglés à l'amiable, devrait débuter dans le courant du quatrième trimestre 2008.

Le Groupe est assuré pour les dommages à ces installations, les pertes d'exploitation et les réclamations des tiers dans le cadre de sa responsabilité civile, et considère que, dans l'état actuel des informations à sa disposition, cet accident ne devrait pas avoir d'impact significatif sur la situation financière, les flux de trésorerie ou sur les résultats. Venezuela

Les autorités vénézuéliennes ont mis fin le 31 mars 2006 à tous les « contrats d'opérations » signés dans les années quatre-vingt-dix pour transférer la gestion des champs concernés à des entreprises mixtes dont la société nationale PDVSA (société nationale Petróleos de Venezuela S.A.) détient la majorité du capital. Les autorités vénézuéliennes et le Groupe ne sont pas parvenus à un accord sur les conditions du transfert des opérations du champ de Jusepin dans le calendrier imposé mais des négociations ont permis d'aboutir à un règlement amiable en mars 2007, par lequel les autorités vénézuéliennes ont indemnisé le Groupe à hauteur de 137,5 millions de dollars.

En outre, les autorités vénézuéliennes ont modifié à plusieurs reprises le cadre juridique et fiscal du projet Sincor. En mai 2006, la loi organique sur les hydrocarbures a été amendée, avec effet immédiat, pour établir une nouvelle taxe d'extraction, calculée sur la même base que la redevance et venant en complément de celle-ci par l'application d'un taux global de 33,33%. En septembre

2006, la loi sur l'impôt sur les sociétés a été modifiée afin de soumettre les activités pétrolières amont (hors gaz) à un taux de 50%, prenant effet en 2007.

Les autorités ont également exprimé la volonté d'appliquer cette loi organique aux « associations stratégiques » qui exploitent le brut extra lourd de l'Orénoque. En janvier 2007, l'Assemblée nationale à vôté une loi (entrée en vigueur le 1er février) habilitant le Président de la République à légiférer

pendant dix-huit mois par décret dans de nombreux domaines, dont celui des hydrocarbures. Le 26 février 2007, le Président de la République a signé un décret-loi prévoyant la conversion des « associations stratégiques » de la Faja (dont Sincor), en entreprises mixtes avec une participation de l'Etat d'au moins 60%, un transfert du contrôle des opérations à PDVSA au plus tard le 30 avril 2007, ainsi qu'un délai de quatre mois (plus deux mois pour soumission à l'Assemblée nationale) accordé aux entreprises privées pour se mettre d'accord sur les termes et sur les conditions de leur participation dans l'entreprise mixte.

Dans le cadre de ce processus, TOTAL a signé deux accords avec PDVSA et Statoil, avec l'approbation du Ministère chargé de l'énergie et du pétrole : - le 25 avril 2007, un accord au titre duquel, à partir du 1er mai 2007, le contrôle des opérations de Sincor a été transféré provisoirement à PDVSA; et, - le 26 juin 2007, un protocole d'accord prévoyant la conversion de l'Association Sincor en entreprise mixte. Dans le cadre de ce protocole d'accord, la participation de TÔTAL dans le projet Sincor devait passer de 47% à 30,323%, celle de PDVSA étant portée à 60% et Statoil détenant 9,677%. Cet accord définit également l'indemnité à percevoir par TOTAL, déterminée à la suite d'une négociation portant sur la valeur des actifs. Les conditions de cette conversion par l'Assemblée nationale et cette approbation a été publiée dans la Gazette Officielle vénézuélienne du 29 octobre 2007. Les décrets présidentiels de création de l'entreprise mixte Petrocedeño et de transfert à l'entreprise mixte du droit d'exercer les activités primaires ont été publiés à la Gazette Officielle respectivement les 9 novembre 2007 et 10 janvier 2008. La réalisation du processus de conversion s'est achevée le 8 février 2008.

Par ailleurs, le contrôle sur les actifs de Sincor détenus par le Groupe a été transféré à PDVSA à la fin du quatrième trimestre 2007. Ainsi, du fait d'une part de la réalisation de la conversion en date du 8 février 2008 et d'autre part de l'influence notable désormais exercée par TOTAL, les comptes de Sincor ont été consolidés par mise en équivalence à hauteur de 30,323% au 31 décembre 2007.

Aucun résultat pour l'exercice 2007 au titre de cette opération n'a été constaté dans les états financiers consolidés.

Le Groupe a reçu en 2006 deux notifications de redressement fiscal au titre de l'impôt sur les sociétés. L'une concerne la société détenant la participation du Groupe dans le contrat d'opération de Jusepin pour laquelle le dossier 2001-2004 a été définitivement clos au premier semestre 2006, tandis que pour l'exercice 2005, le Seniat (autorités fiscales vénézuéliennes), après avoir reconnu le bien-fondé des arguments du Groupe, a abandonné l'ensemble des redressements dans son acte final du 25 septembre 2007. L'autre concerne la société détenant la participation du Groupe dans le projet Sincor, pour laquelle la réponse des autorités fiscales aux observations présentées par le Groupe pour l'exercice 2001 est parvenue le 23 mai 2007. Des notifications de redressements sur les exercices 2002-2003 et 2004-2005 ont été reçues au cours du 1er semestre 2007. Un accord portant sur les exercices 2001 à

2005 a été conclu le 20 juin 2007 et est sans impact significatif sur les résultats du Groupe, de même que pour l'exercice 2006 dont le dossier a été clos au cours du dernier trimestre 2007.

Kazakhstan

Le 14 janvier 2008, les membres du consortium NCSPSA (North Caspian Sea Production Sharing Agreement) et les autorités kazakhes ont signé un protocole d'accord pour mettre un terme au litige qui les oppose depuis fin août 2007. La mise en oeuvre de ce protocole d'accord fera passer la part de TOTAL dans le NCSPSA de 18,52% à 16,81%.

Erika

A la suite du jugement rendu par le tribunal correctionnel de Paris le 16 janvier 2008, TOTAL S.A. a décidé, d'une part, de faire appel de la décision de justice et, d'autre part, de verser de facon définitive et irrévocable, aux victimes de la pollution qui le demandent, le montant des indemnités fixées

Au stade actuel des procédures en cours, TOTAL S.A. considère, sur la base d'une estimation raisonnable des montants à sa charge dans cette affaire, que celle-ci ne devrait pas avoir un impact significatif sur la situation financière ou les résultats consolidés du Groupe.

33 Informations complémentaires

A) Frais de recherche et développement

Les frais encourus par le Groupe au cours de l'exercice 2007 s'élèvent à 594 millions d'euros (569 millions d'euros en 2006), soit 0,4% du chiffre d'affaires. Les effectifs 2007 dédiés à cette activité de recherche et développement sont de 4 216 personnes (4 091 personnes en 2006).

B) Impôts payés aux pays producteurs du Moven-Orient au titre des concessions historiques de TOTAL.

Les impôts payés au titre des concessions historiques de TOTAL (Abu Dhabi - offshore, Abu Dhabi - onshore, Dubai - offshore, Oman et Abu AI Bu Khoosh), inclus dans les charges d'exploitation, s'élèvent à 2 505 millions d'euros (2 906 millions d'euros en 2006).

C) Droits d'émission

Les principes relatifs à la comptabilisation des droits d'émission sont présentés dans la note 1T de l'annexe aux comptes consolidés. Au 31 décembre 2007, les droits d'émission délivrés aux sites du Groupe sont suffisants au regard des émissions réalisées en 2007. Le Groupe n'a donc pas constaté de provisions pour quotas à restituer.

34 Apport-scission d'Arkema (exercice 2006)

La scission Arkema, qui a eu lieu durant l'exercice 2006, s'est traduite par l'attribution gratuite aux actionnaires de TOTAL S.A. (autres que TOTAL S.A.) d'actions Arkema. Cette opération s'analyse comme un échange d'actifs non monétaires pour les actionnaires de TOTAL S.A.

Le traitement comptable appliqué dans les comptes consolidés de TOTAL s'appuie, en l'absence de traitement comptable spécifiquement prévu par les normes internationales (normes IFRS), sur les principes comptables généralement admis aux États-Unis et notamment sur l'opinion APB 29 (Accounting Principles Board Opinions) relative à la comptabilisation des transactions non monétaires.

Ainsi, l'ensemble des actifs et passifs faisant l'objet de l'apport-scission ont été décomptabilisés sur la base de leur valeur nette comptable, en contrepartie

d'une diminution correspondante des capitaux propres consolidés sans impact sur le compte de résultat consolidé du Groupe.

La scission Arkema a été approuvée par l'Assemblée générale des actionnaires de TOTAL S.A. le 12 mai 2006. Dans la mesure où les résultats d'Arkema pour la période du 1er avril au 12 mai 2006 ne son pas significatifs, la déconsolidation a été réalisée avec les valeurs comptables d'Arkema au 31 mars 2006 en tenant compte toutefois de la recapitalisation intervenue en avril 2006.

Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », la contribution des entités Arkema est présentée selon les principes relatifs aux activités abandonnées dans la mesure où Arkema constitue une activité distincte ayant fait l'objet d'un plan unique et coordonné de sortie.

Les informations financières relatives à la contribution d'Arkema aux comptes du Groupe sont présentées ci-dessous. Ces informations contributives ne sont pas directement comparables aux comptes combinés et pro forma qui figurent dans le prospectus pour l'introduction en bourse d'Arkema car ces derniers ont été établis sur la base de conventions spécifiques portant notamment sur le périmètre, les indicateurs et les options comptables. Les pertes fiscales des entités Arkema ont été utilisées dans le cadre du bénéfice consolidé du Groupe pour les périodes présentées.

COMPTE DE RÉSULTAT			
Exercice (en millions d'euros)	2006	2005	
Produit des ventes	1 497	5 561	
Achats et autres charges d'exploitation	-1 377	-5 274	
Amortissements des immobilisations corporelles	-53	-404	
Résultat opérationnel	67	-117	
Quote part des sociétés mises en équivalence, autres éléments	-42	-325	
Impôts	-30	-19	
Résultat net	-5	-461	

BILAN			
Au 31 décembre (en millions d'euros)	2006 (a)	2005	
Actifs non courants	1 995	2 011	
Besoin en fonds de roulement	1 501	1 337	

Provisions et autres passifs non courants	-1 090	-1 116
Capitaux mis en oeuvre	2 406	2 232
Dette nette	-144	-551
Capitaux propres	2 262	1 681

(a) Détail des actifs et passifs décomptabilisés le 12 mai 2006, date de l'apport-scission d'Arkema.

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE			
Exercice (en millions d'euros)	2006	2005	
Flux de trésorerie d'exploitation	53	-348	
Flux de trésorerie d'investissement	-76	-263	
Flux de trésorerie de financement	-109	-18	
Augmentation (diminution) de la trésorerie	-132	-629	
Incidence des variations de change et de périmètre	113	622	
Trésorerie en début de période	84	91	
Trésorerie en fin de période	65	84	

Le tableau ci-dessous présente le résultat net par action et le résultat net dilué par action en distinguant les activités poursuivies et abandonnées.

RÉSULTAT NET PAR ACTION			
Exercice (en euro)	2006	2005	
Résultat net par action des activités poursuivies	5,13	5,42	
Résultat net par action des activités abandonnées	0,00	-0,19	
Résultat net par action	5,13	5,23	
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION	'		
Exercice (en euro)	2006	2005	
Résultat net dilué par action des activités poursuivies	5,09	5,39	
Résultat net dilué par action des activités abandonnées	0,00	-0,19	
Résultat net dilué par action	5,09	5,20	

35 Périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2007, le périmètre de consolidation se compose de 723 sociétés, dont 619 font l'objet d'une intégration globale, 13 d'une intégration proportionnelle (identifiées par la lettre P) et 91 d'une mise en équivalence (identifiées par la lettre E). L'organigramme juridique simplifié ci-dessous présente les principales sociétés consolidées. Pour chaque filiale figure entre parenthèses le pourcentage d'intérêt du Groupe. Cette présentation des détentions juridiques n'est pas exhaustive et ne rend compte ni des structures opérationnelles ni du poids économique relatif des différentes filiales et des secteurs d'activité. Total SA détient à 100 % les entités suivantes :

— TOTAL E &P Kazakhstan (100 %);

— TOTAL E & P Nigéria (100 %);

```
- TOTAL E & P Nigéria (100 %);
- TOTAL Coal South Africa Ltd. (100 %);
- TOTAL Gasandes S.A. (100 %);
- CDF Energie (100 %);
- TOTAL Vénézuela (100 %);
- TOTAL Vénézuela (100 %);
- TOTAL E & P USA, Inc. (100 %);
- TOTAL E & P Canada Ltd. (100 %);
- TOTAL E & P Canada Ltd. (100 %);
- TOTAL E & P Chine (100 %);
- TOTAL E & P Australia (100 %);
- TOTAL E & P Mauritanie (100 %);
- TOTAL E & P Mauritanie (100 %);
- TOTAL E mergie Développement (100 %);
- TOTAL China) Investments (100 %);
- TOTAL (China) Investments (100 %);
- Air Total International (100 %);
- Chartering & Shipping Services S.A. (100 %);
- TOTAL International Ltd. (100 %);
- Cray Valley S.A. (100 %);
- TOTAL Chimie (100 %);
- TOTAL Chimie (100 %);
- TOTAL Petrochemicals Iberica (100 %);
- PetroFina S.A. (100 %);
```

TOTAL Holdings Europe détient à 100 % :

- TOTAL holdings UK Ltd. (99,7 %);

- TOTAL Upstream UK Ltd. (99,7 %);

- TOTAL Midstream UK Ltd. (99,7 %);

- Elf Petroleum UK Ltd. (99,7 %);

```
- TOTAL Belgium (100 %);
- Omnium Insurance and Reinsurance Cy (100 %);

    Omnium des Participations S.A. (100 %);

- TOTAL Holding USA, Inc. (100 %);
- TOTAL Gas & Power North America (100 %);
- TOTAL Gas & Towel Notth Amer

- Hutchinson Corporation (100 %);

- TOTAL Capital (100 %);

- TOTAL Treasury (100 %);

- TOTAL Finance S.A. (100 %);
  TOTAL Finance Exploitation (100 %).
TOTAL SA détient à 99,8 % TOTAL France (dont 60,1 % en direct), à 99,8 % TOTAL E&P HOLDINGS (dont 65,8 % en direct), à 95,7 % Elf Aquitaine, à 66,8 % TOTAL South Africa, à 55 % TOTAL Raffinaderij Nederland (P) et à 30 % Gaz Transport et Technigaz (E)
 Elf Aquitaine détient à 39,9 % TOTAL France, à 29,9 % TOTAL Holdings Europe, à 100 % Elf Exploitation Production qui détient à 16,9 % TOTAL
Holdings Europe.
Elf Aquitaine détient à 100 % les filiales suivantes :

- TOTAL E & P France (99,5 %);
- TOTAL E & P Congo (99,5 %)
- TOTAL Gaz & Electricité Holdings France (99,5 %);
- TOTAL LNG Nigéria Ltd. (99,5 %);

- TOTAL Infrastructures Gaz France (99,5 %);

- TOTAL Energie Gaz (99,5 %);
- TOTAL Gas & Power Mexico B.V. (99,5 %);
- TOTAL (Africa) Ltd. (99,5 %);
- TOTSA Total Oil Trading S.A. (99,5 %);
- Socap International (99,5 %);
  Sofax Banque (99,5 %);
Socap Ltd. (99,5 %);
- Elf Aquitaine Fertilisants (99,5 %);
Grande Paroisse S.A. (99,5 %);G.P.N. S.A.S. (99,5 %).
Elf Aquitaine détient à 74,5 % TOTAL E&P Cameroun, à 58 % TOTAL Gabon, à 56,6 % Rosier, à 48,6 % Cepsa (E) et à 13,1 % Sanofi-Aventis (E).
TOTAL France détient à 100 % :
- AS24 (99,8 %);
- Totalgaz (99,8 %);
- TOTAL Lubrifiants S.A. (99,8 %);
- TOTAL Fluides (99,8 %)
- Urbaine des pétroles (99,8 %);
- Totalgaz Argentina (99,8 %)
- TOTĂL (Philippines) Corp. (99,8 %);
- TOTAL South East Asia (99,8 %)
TOTAl E&P Holdings détient à 100 % :
- TOTAL E & P Russie (99,8 %);
- TOTAL (BTC) Ltd. (99,8 %);
- TOTAL E & P Algérie (99,8 %);
- TOTAL E & P Angola (99,8 %);
- TOTAL E & P Libye (99,8 %);
- TOTAL Petroleum Nigeria Ltd. (99,8 %);
- TOTAL Abu Al Bu Khoosh (99,8 %);

    TOTAL South Pars (99,8 %);

- Elf Petroleum Iran (99,8 %);
- TOTAL Sirri (99,8 %);
- TOTAL E & P Oman (99,8 %)
- TOTAL Qatar Oil & Gas (99,8 %);

    TOTAL E & P Qatar (99,8 %);

- TOTAL E & P Syrie (99,8 %);

- TOTAL E & P Yémen (99,8 %);

- TOTAL E & P Indonésie (99,8 %);
- TOTAL E & P Myanmar (99,8 %);
- TOTAL Profils Pétroliers (99,8 %);
- TOTAL E & P Thaïland (99,8 %);
- TOTAL Austral (99,8 %)
- TOTAL E & P Bolivie (99,8 %);
- Brass holdings Company Ltd. (99,8 %);
- TOTAL E&P Qatargas II Holdings Ltd. (99,8 %);

- TOTAL E&P Golfe (99,8 %);

- Qatar Liquefield Gas Co. Ltd. II (8,3 %) (E);
- TOTAL LNG Angola Ltd (99,8 %);
- Qatar Liquefield Gas Company Ltd. (10,0 %) (E);
- TOTAL Yémen LNG Company Ltd. (99,8 %);
- Yémen LNG (39,5 %) (E).
```

```
- South Hook LNG Terminal Company Ltd. (8,3 %) (E);
- TOTAL UK Ltd. (99,8 %);
- Samsung Total Petrochemicals (49,9 %) (P);
- TOTAL E & P Norge AS (99,7 %)
- TOTAL E & P Noige AS (99,7 %);
- TOTAL Holdings Nederland B.V. (99,7 %);
- TOTAL E & P Nederland B.V. (99,7 %);
- TOTAL E & P Azerbaidjan B.V. (99,7 %);
- TOTAL E & P Bornéo B.V. (99,7 %);

    Tepma Colombie (99,7 %);

- TOTAL Oil & Gas Venezuela B.V. (99,7 %);
- TOTAL Nederland N.V. (99,7 %);
- TOTAL Italia (99,7 %)
- TOTAL Mineraloel und Chemie GmbH (99,7 %);
- TOTAL Deutschland GmbH (99,8 %);
- Atotech BV (99,7 %).
Autres participations communes TOTAL/Elf Aquitaine :

    TOTAL Raffinerie Mitteldeutschland (99,7 %);

- TOTAL Nigeria (61,6 %);
- TOTAL Turkiye (99,9%);
- S.A. de la Raffinerie des Antilles (50,0%) (P);
- TOTAL Kenya (78,3%);

    TOTAL Sénégal (94,9 %);

    TOTAL Petrochemicals France (99,5 %):

- Qatar Petrochemicals Company Ltd. (19,9 %) (E);
  Qatofin Company Ltd. (48,8 %) (E);
- Bostik Holding S.A. (99,5 %);
- Bostik S.A. (99,5 %).
```

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Total S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Certains principes comptables appliqués par Total S.A. impliquent une part importante de jugements et d'estimations. La mise en oeuvre de ces jugements et estimations concerne principalement l'application de la méthode dite des « successful efforts » pour les activités pétrolières, la dépréciation des actifs immobilisés, les provisions pour restitution des sites et risques et charges liées à l'environnement, la valorisation des engagements de retraite et la détermination des impôts courants et différés. Une information détaillée sur l'application de ces principes comptables est donnée dans l'annexe aux comptes consolidés.

Nos travaux relatifs aux jugements ou estimations significatifs retenus par la direction et qui peuvent découler de l'application de ces principes comptables nous ont permis d'apprécier leur caractère raisonnable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris-La Défense, le 26 février 2008

Les Commissaires aux comptes

KPMG Audit

ERNST & YOUNG Audit

Département de KPMG S.A.

Bulletin n° 49

René Amirkhanian

Gabriel Galet

Philippe Diu

0804100